



This PDF is provided by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an officially produced electronic file.

Ce PDF a été élaboré par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'une publication officielle sous forme électronique.

Este documento PDF lo facilita el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un archivo electrónico producido oficialmente.

جرى إلكتروني ملف من مأخوذة وهي والمحفوظات، المكتبة قسم ، (ITU) للاتصالات الدولي الاتحاد من مقدمة PDF بنسق النسخة هذه رسمياً إعداده.

本PDF版本由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案服务室提供。来源为正式出版的电子文件。

Настоящий файл в формате PDF предоставлен библиотечно-архивной службой Международного союза электросвязи (МСЭ) на основе официально созданного электронного файла.

## Rapport du Secrétaire général

# Rapport sur la Mise en Œuvre du Plan Stratégique et sur les Activités de l'Union (Rapport d'Activité Annuel de l'UIT)

### Résumé

Le présent rapport regroupe le rapport annuel sur l'activité de l'Union (numéro 102 de la Convention) et le rapport sur la mise en oeuvre du Plan stratégique (numéro 61 de la Convention, Résolution 71 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires).

Il met l'accent sur les progrès enregistrés entre mars 2016 et février 2017 en ce qui concerne la réalisation des buts et objectifs stratégiques de l'Union.

### Suite à donner

Le Conseil est invité à approuver le présent document.

### Références

Numéros 61 et 102 de la Convention

Résolution 71 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires

# Résumé

Le présent rapport d'activité annuel concorde avec le nouveau Plan stratégique de l'UIT pour la période 2016-2019 qui a été approuvé par la Conférence de plénipotentiaires de 2014. Les progrès enregistrés en ce qui concerne la réalisation des buts et objectifs stratégiques sont mesurés et présentés dans le présent rapport à l'aide des indicateurs, qui ont été approuvés par les membres dans les plans opérationnels des trois Secteurs et du Secrétariat général.

## Secteur des radiocommunications de l'UIT (UIT-R)

- A la suite de la Conférence mondiale des radiocommunications de 2015 (CMR-15), la version actualisée du Règlement des radiocommunications (édition de 2016) a été publiée en décembre 2016 et rendue accessible au public gratuitement. Lors de la Conférence, diverses résolutions ont été approuvées au sujet de la préparation de la CMR-19 et de la CMR-23. Les études préparatoires demandées dans ces résolutions sont réalisées au sein de l'UIT-R, avec l'appui des groupes régionaux et d'autres organisations internationales.
- Le 12 décembre 2016, à Genève, l'UIT a célébré le 110ème anniversaire du Règlement des radiocommunications. Ces célébrations ont permis de présenter 110 années d'évolution et de mise en oeuvre de ce traité essentiel, qui permet à l'écosystème des radiocommunications d'exister de façon durable. Dans le cadre des célébrations, deux tables rondes ont été organisées, avec pour thème l'influence du Règlement des radiocommunications de l'UIT sur le secteur des TIC, ainsi que les défis et possibilités que rencontre le Règlement des radiocommunications, et l'avenir de ce traité. La manifestation s'est déroulée en présence de plus de 540 participants de 106 pays différents. Des fonctionnaires actuels ou d'anciens fonctionnaires de l'Union, des membres actuels ou d'anciens membres du Comité du Règlement des radiocommunications (RRB), et des Présidents des commissions d'études de l'UIT-R et de l'ex-CCIR étaient également présents aux célébrations.
- Tout au long de l'année, l'UIT-R a continué de traiter les fiches de notification pour les systèmes spatiaux et les systèmes de Terre et a mené d'autres activités connexes. Le logiciel de l'UIT-R a été amélioré et de nouvelles applications ont été fournies.
- Le Comité du Règlement des radiocommunications s'est réuni à trois reprises et a approuvé des règles de procédure nouvelles ou modifiées relatives à des décisions de la CMR-15. Des avancées significatives ont été enregistrées en ce qui concerne la baisse du nombre de cas de brouillages causés par l'Italie aux services télévisuels des pays voisins.
- Des Recommandations nouvelles et révisées ont été approuvées; de nombreux rapports ont été publiés. Une assistance a été fournie aux Membres, en particulier dans les pays en développement, et des activités de renforcement des capacités ont été menées à bien, parmi lesquelles le Séminaire mondial des radiocommunications (WRS-16), deux Séminaires régionaux des radiocommunications, ainsi qu'un colloque sur les petits satellites.

## Secteur de la normalisation de l'UIT (UIT-T)

- Le Groupe spécialisé de l'UIT-T sur les aspects réseau des IMT-2020 ('5G') a achevé son étude préliminaire sur les innovations à apporter aux réseaux filaires pour atteindre les objectifs ambitieux qui ont été fixés en matière de qualité de fonctionnement des systèmes 5G. Les travaux du groupe ont abouti à l'élaboration de cinq projets de normes internationales de l'UIT et de quatre rapports techniques de l'UIT en vue de réaliser des travaux connexes au sein des groupes de spécialistes de la normalisation de l'UIT (commissions d'études de l'UIT-T). Au cours de la dernière réunion du Groupe spécialisé tenue en décembre 2016, un atelier et une

démonstration d'une journée ont été organisés pour présenter des validations de concept et des démonstrations des technologies filaires permettant la mise en oeuvre de futurs systèmes 5G.

- Le Groupe spécialisé de l'UIT-T sur les services financiers numériques a achevé ses travaux en publiant 85 recommandations de politique générale et 28 rapports thématiques associés. Dans le cadre du Groupe spécialisé, plus de 60 organisations issues de plus de trente pays différents se sont rassemblées en vue d'améliorer l'inclusion financière des quelque deux milliards de personnes toujours privées d'accès à un compte bancaire.
- L'UIT-T a achevé la mise au point d'un ensemble de technologies d'accès large bande très attendues. La norme G.fast a été mise à jour en 2016 en vue d'atteindre des débits allant jusqu'à 2 Gbit/s sur les lignes téléphoniques traditionnelles. Les nouvelles normes relatives aux réseaux de 40 gigabits de fibre jusqu'au domicile (NG-PON2) sont les premières normes permettant d'assurer des débits d'accès sur fibre optique supérieurs à 10 Gbit/s. Les membres de l'UIT-T sont également à l'origine d'une avancée majeure accomplie récemment, avec la révision d'une norme UIT de premier plan sur laquelle repose le réseau de transport optique, qui a été mise au point au terme de trois années de travail et permettra le transport optique à des débits supérieurs à 100 Gbit/s.
- Le codage vidéo à haute efficacité UIT-T H.265, qui connaît désormais sa quatrième édition et qui fait suite à la norme UIT-T H.264 récompensée par un "Prime Time Emmy Award", permet de doubler le taux de compression par rapport à la norme UIT-T H.264 et devrait, dans les dix années à venir, servir de cadre à l'innovation dans le domaine de la vidéo. La Commission d'études 16 de l'UIT-T et le Groupe d'experts pour les images animées (MPEG) de l'ISO/CEI invitent les experts à présenter des éléments de fait à l'appui d'une norme de codage vidéo future dépassant la norme H.265 actuelle.
- L'initiative Tous unis pour des villes intelligentes et durables (U4SSC) a été mise en place pour favoriser, en premier lieu, l'adoption de politiques publiques visant à garantir le rôle essentiel des TIC dans les villes intelligentes. L'initiative U4SSC, qui bénéficie du soutien de 16 organismes et programmes des Nations Unies, est ouverte à toutes les parties prenantes qui s'intéressent à l'innovation pour les villes intelligentes. Dans le cadre de la collaboration qui a découlé de cette initiative, 51 villes se sont associées au projet pilote de mise en oeuvre d'indicateurs fondamentaux de performance de l'UIT relatifs aux villes intelligentes et durables.
- L'AMNT-16, qui s'est tenue à Hammamet, en Tunisie, du 25 octobre au 3 novembre 2016, a produit 16 nouvelles résolutions, a révisé 31 résolutions et a élaboré 5 nouvelles normes. Les directives de l'AMNT-16 appellent l'UIT à étudier plus en profondeur les innovations à apporter aux réseaux filaires pour permettre le fonctionnement des systèmes 5G. Les membres de l'UIT ont aussi réaffirmé l'importance des travaux de normalisation de l'UIT concernant les réseaux de transport à ultra-haut débit, les technologies vidéo de prochaine génération, l'Internet des objets, ainsi que les villes et communautés intelligentes.

## Secteur du développement de l'UIT (UIT-D)

- Les préparatifs en vue de la CMDT-17 ont commencé, y compris l'organisation de six réunions préparatoires régionales, étalées de novembre 2016 à avril 2017, en République kirghize, au Rwanda, au Soudan, au Paraguay, en Indonésie et en Lituanie.
- Les commissions d'études de l'UIT-D ont tenu leurs troisièmes et quatrièmes réunions pour la période d'études actuelle.
- L'UIT-D a fourni des données, des recherches, des analyses et des outils (rapports sur les tendances, documents de travail du GSR, publications, portails, bases de données).
- La capacité des Etats Membres de l'UIT à élaborer des cyberstratégies au niveau national a été renforcée via l'organisation et la préparation de forums et de dialogues, et via la fourniture d'une

assistance technique, de kits pratiques et de guides. Le Colloque mondial sur le renforcement des capacités dans le secteur des TIC a eu lieu du 6 au 8 septembre 2016 au Kenya. L'UIT a continué de renforcer les capacités des Etats Membres en élaborant des matériels didactiques normalisés, par l'intermédiaire des Centres d'excellence.

- L'édition de 2016 du Rapport Mesurer la société de l'information a été publiée en novembre 2016.
- Le Colloque sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde (WTSIS) s'est tenu du 21 au 23 novembre 2016 au Botswana.
- En 2016, la Journée des jeunes filles dans le secteur des TIC a été célébrée dans 138 pays; dans ce cadre, 66 000 jeunes filles ont participé à 1 900 manifestations.
- L'UIT a renforcé ses activités de sensibilisation concernant l'importance des TIC pour le développement durable; elle a fourni une assistance accrue, ainsi que des moyens plus importants, aux PMA, aux PDSL et aux PEID, a contribué à l'adaptation aux effets des changements climatiques et à l'atténuation de ces effets par la mise en place de systèmes de production d'électricité propres, et a facilité les interventions d'urgence en cas de catastrophe, a renforcé les capacités et a amélioré les communications pour les opérations de secours. L'Union a apporté une aide à 15 Etats Membres ayant été touchés par des catastrophes.

## Objectifs et résultats intersectoriels

**ITU Telecom World** 2016 a eu lieu du 14 au 17 novembre à Bangkok (Thaïlande). La manifestation a associé une exposition de solutions numériques, un forum pour le partage de connaissances et un programme international de remise de prix; elle a constitué un pôle de contacts en réseau entre nations, organisations et particuliers.

En 2016, le **Forum du SMSI** a été suivi par plus de 1 800 parties prenantes de plus de 150 pays. Plusieurs représentants de haut rang de la communauté des parties prenantes au SMSI au sens large étaient présents, dont plus de 85 ministres et vice-ministres, plusieurs ambassadeurs, directeurs généraux d'entreprises et dirigeants de la société civile qui ont apporté une contribution déterminante au programme du Forum.

En ce qui concerne **l'UIT et l'Organisation des Nations Unies**, l'UIT a continué à jouer un rôle essentiel en vue de promouvoir une visibilité accrue du mandat de l'UIT au sein du système des Nations Unies, ainsi que celle des TIC dans le cadre du programme de développement élaboré au niveau international, et afin de renforcer les relations avec différentes parties prenantes, ainsi que différents partenariats.

En 2016, l'UIT a poursuivi ses travaux dans les domaines de **l'accessibilité des TIC**, des **petites et moyennes entreprises orientées TIC** (PME technologiques), de **l'autonomisation des jeunes au moyen des télécommunications/TIC**, ainsi que dans le domaine des **TIC, de l'environnement et des changements climatiques**.

# Table des matières

Résumé	ii
Secteur des radiocommunications de l'UIT (UIT-R)	ii
Secteur de la normalisation de l'UIT (UIT-T)	ii
Secteur du développement de l'UIT (UIT-D)	iii
Objectifs et résultats intersectoriels	iv
1 Introduction: Finalité du présent rapport	1
2 Buts Stratégiques de l'Union	1
2.1 But 1: Croissance	1
2.2 But 2: Inclusion	3
2.3 But 3: Durabilité	5
2.4 But 4: Innovation et partenariats	6
Objectifs sectoriels et intersectoriels de l'UIT	7
3 Objectifs de l'UIT-R et résultats obtenus (Secteur des radiocommunications)	7
Objectif R.1: Répondre, de manière rationnelle, équitable, efficace, économique et rapide aux besoins des membres de l'UIT en ce qui concerne les ressources du spectre des fréquences radioélectriques et des orbites des satellites, tout en évitant les brouillages préjudiciables	7
<b>Progrès accomplis</b>	8
<b>Produits</b>	8
Objectif R.2: Assurer la connectivité et l'interopérabilité à l'échelle mondiale, l'amélioration de la qualité de fonctionnement, de la qualité, de l'accessibilité économique et de la rapidité d'exécution du service et une conception générale économique des systèmes dans le domaine des radiocommunications, notamment en élaborant des normes internationales	12
<b>Progrès accomplis</b>	13
<b>Produits</b>	14
Objectif R.3: Encourager l'acquisition et l'échange de connaissances et de savoir-faire dans le domaine des radiocommunications	18
<b>Progrès accomplis</b>	18
<b>Produits</b>	19
4 Objectifs de l'UIT-T et résultats obtenus (Secteur de la normalisation des télécommunications)	21
Objectif T.1: Elaborer dans les meilleurs délais des normes internationales non discriminatoires (recommandations UIT-T) et promouvoir l'interopérabilité et l'amélioration de la qualité de fonctionnement des équipements, des réseaux, des services et des applications	21
<b>Progrès accomplis</b>	22
<b>Produits</b>	22
Objectif T.2: Encourager la participation active des membres, en particulier ceux des pays en développement, à la définition et à l'adoption de normes internationales non discriminatoires (recommandations UIT-T) en vue de réduire l'écart en matière de normalisation	28
<b>Progrès accomplis</b>	29
<b>Produits</b>	29

Objectif T.3: Garantir l'attribution et la gestion efficaces des ressources de numérotage, de nommage, d'adressage et d'identification utilisées dans les télécommunications internationales, conformément aux procédures et aux Recommandations de l'UIT-T	32
<b>Progrès accomplis</b>	32
<b>Produits</b>	32
Objectif T.4: Encourager l'acquisition et l'échange de connaissances et de savoir-faire concernant les activités de normalisation de l'UIT-T	33
<b>Progrès accomplis</b>	33
<b>Produits</b>	33
Objectif T.5: Elargir et faciliter la coopération avec les organismes internationaux, régionaux et nationaux de normalisation	35
<b>Progrès accomplis</b>	36
<b>Produits</b>	36
<b>5 Objectifs de l'UIT-D et résultats obtenus (Secteur du développement des télécommunications)</b>	<b>40</b>
Objectif D.1: Promouvoir la coopération internationale concernant les questions de développement des télécommunications/TIC	40
<b>Progrès accomplis</b>	41
<b>Produits</b>	41
Objectif D.2: Promouvoir un environnement propice au développement des TIC et encourager le développement des réseaux de télécommunication/TIC, ainsi que des applications et des services correspondants, notamment en vue de réduire l'écart en matière de normalisation	43
<b>Progrès accomplis</b>	43
<b>Produits</b>	44
Objectif D.3: Renforcer la confiance et la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC, ainsi que dans le déploiement des applications et des services correspondants	47
<b>Progrès accomplis</b>	47
<b>Produits</b>	48
Objectif D.4: Renforcer les capacités humaines et institutionnelles, fournir des données et des statistiques, promouvoir l'inclusion numérique et fournir une assistance ciblée aux pays ayant des besoins particuliers	51
<b>Progrès accomplis</b>	51
<b>Produits</b>	52
Objectif D.5: Renforcer les mesures relatives à la protection de l'environnement, à l'adaptation aux effets des changements climatiques et à l'atténuation de ces effets ainsi que les efforts déployés en matière de gestion des catastrophes au moyen des télécommunications/TIC	56
<b>Progrès accomplis</b>	56
<b>Produits</b>	56
<b>6 Objectifs intersectoriels et résultats obtenus</b>	<b>58</b>
Objectif I.1: Renforcer le dialogue international entre les parties prenantes	59
<b>Progrès accomplis</b>	59
<b>Produits</b>	59
Objectif I.2: Renforcer les partenariats et la coopération dans l'environnement des télécommunications/TIC	62
<b>Progrès accomplis</b>	62
<b>Produits</b>	62
Objectif I.3: Améliorer l'identification et l'analyse des nouvelles tendances dans l'environnement des télécommunications/TIC	64
<b>Progrès accomplis</b>	64

	<b>Produits</b>	65
	Objectif I.4: Promouvoir/mieux faire reconnaître (l'importance des) les télécommunications/TIC en tant que catalyseur essentiel du développement social, économique et écologiquement durable	66
	<b>Progrès accomplis</b>	67
	<b>Produits</b>	67
	Objectif I.5: Améliorer l'accès aux télécommunications/TIC pour les personnes handicapées et pour les personnes ayant des besoins particuliers	69
	<b>Progrès accomplis</b>	69
	<b>Produits</b>	70
7	<b>Catalyseurs des activités de l'Union</b>	71
	Catalyseur E.1: Veiller à l'utilisation efficace et efficiente des ressources humaines, financières et en capital et garantir un environnement de travail propice, sûr et sécurisé	71
	<b>Progrès accomplis</b>	72
	Catalyseur E.2: Veiller à l'efficacité et à l'accessibilité des infrastructures (conférences, réunions, documentation, publications et information)	73
	<b>Progrès accomplis</b>	73
	Catalyseur E.3: Fournir des services efficaces en ce qui concerne les Membres, le protocole, la communication et la mobilisation des ressources	74
	<b>Progrès accomplis</b>	75
	Catalyseur E.4: Veiller à la planification, la coordination et l'exécution efficaces du plan stratégique et des plans opérationnels de l'Union	76
	<b>Progrès accomplis</b>	77
	Catalyseur E.5: Veiller à l'efficacité et à l'efficience de la gouvernance de l'organisation (en interne et à l'extérieur)	77
	<b>Progrès accomplis</b>	78
7.1	Services/processus d'appui	78
8	<b>Activités des organes directeurs de l'UIT</b>	87
8.1	Conseil de l'UIT	87
8.2	Groupes de travail du Conseil (GTC) et groupes d'experts	88

# Liste des tableaux, figures et encadrés

## Figures

Figure 1: Ménages ayant accès à l'Internet dans le monde, 2005-2016*	1
Figure 2: Pourcentage de la population utilisant l'Internet dans le monde, 2005-2016*	1
Figure 3: Sous-panier de la téléphonie cellulaire mobile en% du RNB par habitant, 2008-2015:	2
Figure 4: Sous-panier de la téléphonie fixe large bande en% du RNB par habitant, 2008-2015:	2
Figure 5: Ménages ayant accès à l'Internet dans les pays en développement, 2005-2016*	3
Figure 6: Ménages ayant accès à l'Internet dans les PMA, 2005-2016*	3
Figure 7: Pourcentage de la population utilisant l'Internet dans les pays en développement, 2005-2016*	3
Figure 8: Pourcentage de la population utilisant l'Internet dans les PMA, 2005-2016*	3
Figure 9: Ecart hommes-femmes en matière d'utilisation de l'Internet (2013 et 2016)	5

## 1 Introduction: Finalité du présent rapport

Le présent rapport d'activité annuel concorde avec le nouveau Plan stratégique de l'UIT pour la période 2016-2019 qui a été approuvé par la Conférence de plénipotentiaires de 2014. Il reprend les objectifs et les cibles fixés à l'échelle de l'Union ainsi que les objectifs sectoriels et intersectoriels et met l'accent sur les progrès enregistrés sur la voie de la réalisation des buts et des objectifs stratégiques. Les progrès sont mesurés et présentés dans le présent rapport à l'aide des indicateurs qui ont été adoptés par les Membres dans les plans opérationnels des trois Secteurs et du Secrétariat général.

## 2 Buts Stratégiques de l'Union

Le Programme Connect 2020 adopté par la Conférence de plénipotentiaires de 2014 s'inscrit dans le plan stratégique de l'UIT pour la période quadriennale 2016-2019. Les quatre buts au coeur du Programme et du plan stratégique de l'UIT sont les suivants:

- Croissance – Permettre et encourager l'accès aux télécommunications/TIC et leur utilisation accrue.
- Inclusion – Réduire la fracture numérique et mettre le large bande à la portée de tous.
- Durabilité – Gérer les problèmes résultant du développement des télécommunications/TIC.
- Innovation et partenariats – Jouer un rôle de premier plan dans l'évolution de l'environnement des télécommunications/TIC, mieux contribuer à cette évolution et s'y adapter.

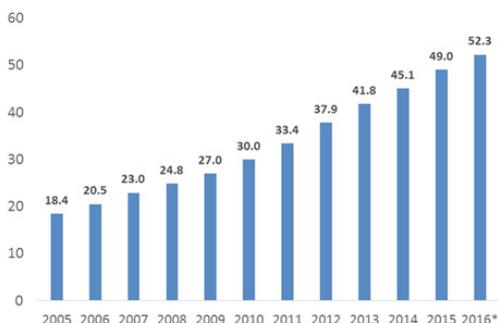
Aux quatre buts sont associées 17 cibles destinées à indiquer si chacun des objectifs sera atteint à l'horizon 2020 et à aider l'UIT et d'autres parties prenantes à centrer leur attention sur leurs priorités tout au long de cette période.

Cibles à l'échelle mondiale dans le domaine des télécommunications/TIC

### 2.1 But 1: Croissance

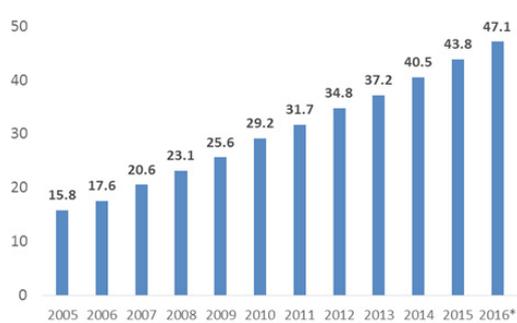
**Cible 1.1: A l'échelle mondiale, 55% des ménages devraient avoir accès à l'Internet à l'horizon 2020**

Figure 1: Ménages ayant accès à l'Internet dans le monde, 2005-2016\*



**Cible 1.2: A l'échelle mondiale, 60% de la population devrait utiliser l'Internet à l'horizon 2020**

Figure 2: Pourcentage de la population utilisant l'Internet dans le monde, 2005-2016\*



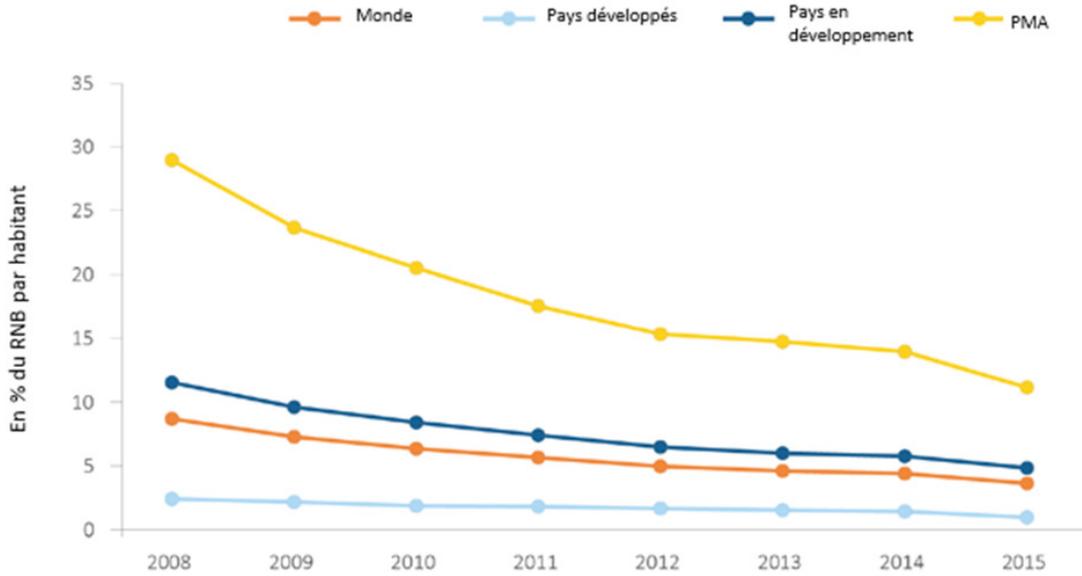
\* Estimation – Source: site de l'UIT consacré aux statistiques.

Comme indiqué dans les Figures 1 et 2, les indicateurs utilisés pour mettre en lumière les progrès réalisés en ce qui concerne les cibles 1.1 et 1.2 indiquent qu'en 2016, 52,3% des ménages ont

accès à l'Internet et 47% des personnes l'utilisent dans le monde, soit 2% et 3% de plus qu'en 2015 respectivement, selon les estimations.

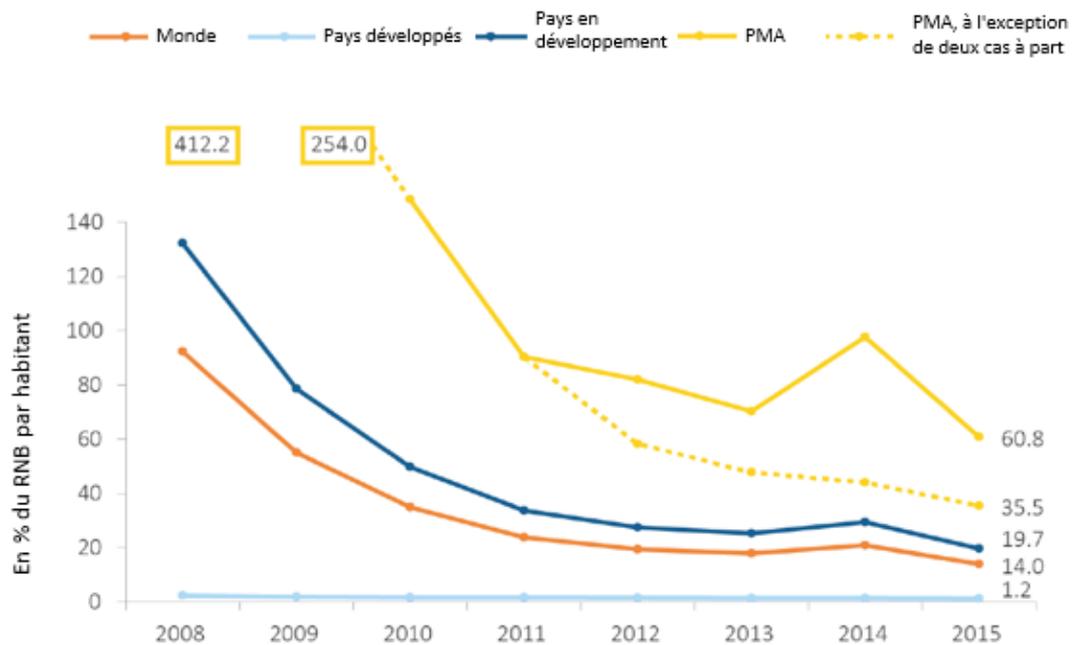
**Cible 1.3: A l'échelle mondiale, le prix des télécommunications/TIC devrait avoir baissé de 40% à l'horizon 2020**

Figure 3: Sous-panier de la téléphonie cellulaire mobile en% du RNB par habitant, 2008-2015:



**Cible 1.3: A l'échelle mondiale, le prix des télécommunications/TIC devrait avoir baissé de 40% à l'horizon 2020**

Figure 4: Sous-panier de la téléphonie fixe large bande en% du RNB par habitant, 2008-2015:



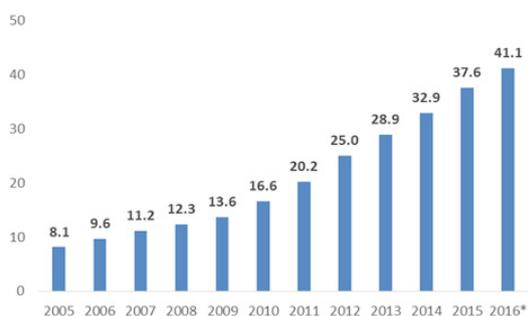
Source: Rapport "Mesurer la société de l'information" 2016.

Depuis que la collecte des données a commencé, les prix du large bande fixe ont considérablement chuté, tout comme ceux du cellulaire mobile et ceux du large bande mobile. Le rapport annuel pour l'année 2015 comporte une analyse de l'évolution des prix jusqu'à 2015. Les données relatives à l'année 2016 seront publiées dans la version de 2017 du Rapport Mesurer la société de l'information.

## 2.2 But 2: Inclusion

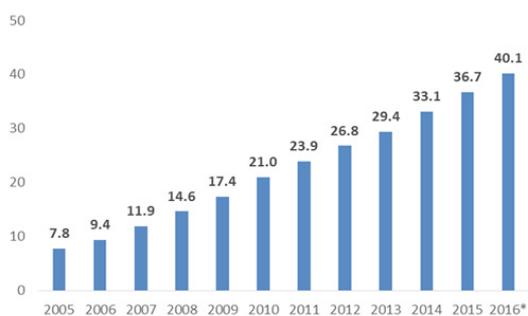
**Cible 2.1.A: Dans les pays en développement, 50% des ménages devraient avoir accès à l'Internet à l'horizon 2020**

Figure 5: Ménages ayant accès à l'Internet dans les pays en développement, 2005-2016\*



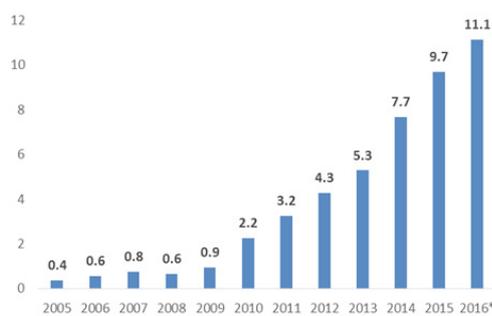
**Cible 2.2: Dans les pays en développement, 50% de la population devrait utiliser l'Internet à l'horizon 2020**

Figure 7: Pourcentage de la population utilisant l'Internet dans les pays en développement, 2005-2016\*



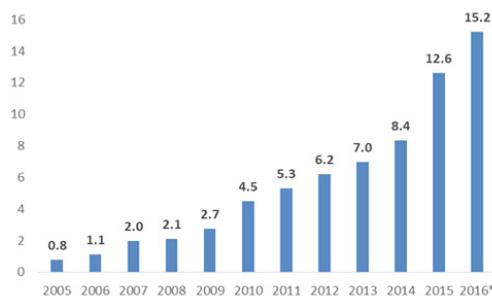
**Cible 2.1.B: Dans les pays les moins avancés (PMA), 15% des ménages devraient avoir accès à l'Internet à l'horizon 2020**

Figure 6: Ménages ayant accès à l'Internet dans les PMA, 2005-2016\*



**Cible 2.2.B: Dans les pays les moins avancés (PMA), 20% de la population devrait utiliser l'Internet à l'horizon 2020**

Figure 8: Pourcentage de la population utilisant l'Internet dans les PMA, 2005-2016\*



\* Estimation – Source: site de l'UIT consacré aux statistiques

Entre 2005 et 2016, le taux d'utilisation de l'Internet a augmenté à un taux annuel de 18% dans les pays en développement; selon les estimations, 40,1% de la population de ces pays disposait d'une connexion à la fin de l'année 2016. En ce qui concerne les PMA, le taux d'utilisation de l'Internet a augmenté à un taux annuel de 32% entre 2005 et 2016; selon les estimations, 15% de la population de ces pays bénéficiait d'une connexion à la fin de l'année 2016.

### **Cible 2.3.A: L'écart en matière d'accessibilité économique entre pays développés et pays en développement devrait être réduit de 40% à l'horizon 2020**

La différence entre pays développés et pays en développement en ce qui concerne l'accessibilité financière des services fixe et mobile cellulaire n'a cessé de se réduire entre 2008 et 2012, et ce de façon significative; on a ensuite observé un ralentissement pendant la période 2012-2014 et même une augmentation dans le cas du large bande fixe en 2014. L'écart a continué de se réduire entre 2014 et 2015. De 2013 à 2014, l'écart en matière d'accessibilité des services mobile large bande s'est réduit, et a continué de diminuer entre 2014 et 2015, bien que légèrement seulement. Voir la Figure 3 et la Figure 4.

### **Cible 2.3.B: Le prix des services large bande ne devrait pas représenter plus de 5% du revenu mensuel moyen dans les pays en développement à l'horizon 2020**

A la fin de l'année 2015, 129 pays au total (sur les 185 pour lesquels des données étaient disponibles), soit tous les pays développés et 78 pays en développement, avaient atteint la cible selon laquelle le prix des services large bande ne devrait pas représenter plus de 5% du revenu mensuel moyen, ce qui représente 18 pays de plus qu'au début de l'année 2015. Au total, 18 pays en développement et 38 PMA pour lesquels des données étaient disponibles doivent encore réduire les prix du large bande pour pouvoir atteindre cette cible, auxquels il faut vraisemblablement ajouter un certain nombre d'autres pays pour lesquels aucune donnée n'était disponible.

### **Cible 2.4: A l'échelle mondiale, 90% de la population rurale devrait être desservie par le large bande à l'horizon 2020**

Selon les estimations, le taux de couverture de la population mondiale par des réseaux 3G est passé de 45% en 2011 à 84% en 2016 (réseaux mobiles large bande; 3G et supérieur), date à laquelle seulement 67% de la population vivant dans des zones rurales étaient desservis.

### **Cible 2.5.A: L'égalité hommes/femmes parmi les internautes devrait être assurée à l'horizon 2020**

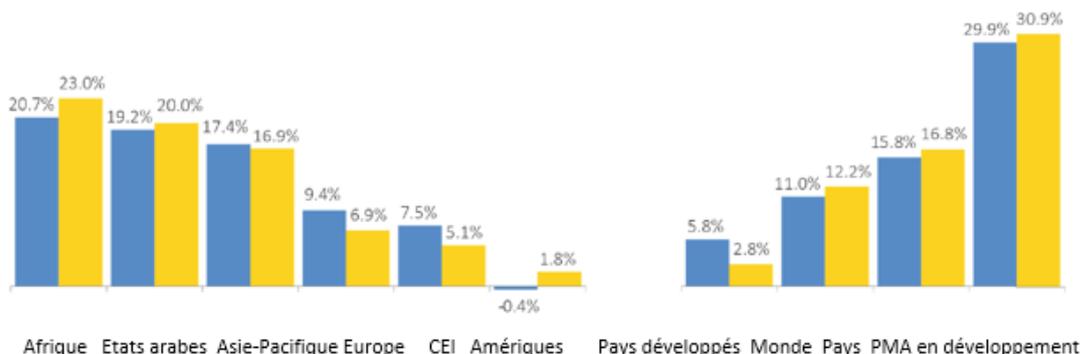
Les données relatives à l'utilisation de l'Internet ventilées par sexe<sup>1</sup> indiquent un écart très net entre les hommes et les femmes. Dans la grande majorité des pays, la proportion d'internautes hommes est supérieure à la proportion d'internautes femmes. Ces résultats se reflètent au niveau mondial, l'UIT indiquant un écart de 12% entre les internautes hommes et femmes pour l'année 2016 à cette échelle<sup>2</sup>. Seuls certains pays particuliers, notamment en Europe et dans la région Amériques, comptent une proportion plus importante de femmes que d'hommes connectés. Les données indiquent aussi des différences importantes entre les pays développés et ceux en développement (voir la Figure 9 ci-dessous). Les différences en matière de niveau d'éducation et de scolarisation constituent des facteurs importants qui pourraient expliquer pourquoi les hommes sont plus nombreux que les femmes à utiliser l'Internet. Certains des pays dans lesquels les utilisatrices de l'Internet sont plus nombreuses que les internautes hommes enregistrent également des performances satisfaisantes en ce qui concerne l'indice de parité hommes/femmes, qui mesure la parité entre les filles et les garçons en ce qui concerne les taux de scolarisation. Dans ces pays, l'égalité entre les hommes et les femmes est aussi illustrée par une forte proportion de femmes au sein de la main d'oeuvre. La parité hommes/femmes dans le supérieur peut aussi expliquer certaines des différences en matière d'écart entre les hommes et les femmes observées au niveau régional. La région Amériques affiche le plus faible écart hommes-femmes en matière d'utilisation de l'Internet; les pays de cette région enregistrent aussi des valeurs élevées de l'indice de parité hommes/femmes dans l'enseignement supérieur. Cela contraste avec d'autres régions affichant des écarts importants entre les hommes et les femmes en

<sup>1</sup> Source: Rapport Mesurer la société de l'information 2016.

<sup>2</sup> Cet écart désigne la différence entre les taux de pénétration de l'Internet selon que l'utilisateur est un homme ou une femme, par rapport à ce même taux pour les internautes hommes, exprimée en pourcentage.

ce qui concerne l'utilisation de l'Internet, en particulier l'Afrique et l'Asie-Pacifique, où de nombreux pays connaissent une parité hommes-femmes plus faible à des niveaux d'éducation élevés. Dans les pays développés, les écarts hommes-femmes en matière d'utilisation de l'Internet les plus marqués sont enregistrés dans des pays affichant de faibles niveaux de parité dans l'enseignement supérieur.

Figure 9: Ecart hommes-femmes en matière d'utilisation de l'Internet (2013 et 2016)



Source: Rapport de l'UIT "Mesurer la société de l'information"

**Cible 2.5.B: Des environnements propices garantissant l'accessibilité des télécommunications/TIC pour les personnes handicapées devraient être mis en place dans tous les pays à l'horizon 2020**

Depuis les huit dernières années, l'UIT travaille avec la Global Initiative for Inclusive ICTs (G3ict) pour recueillir et diffuser des informations et promouvoir l'accessibilité des TIC, conformément à la Convention des Nations Unies. En 2014, l'UIT et la G3ict ont publié conjointement un Rapport sur des modèles de politique en matière d'accessibilité des TIC destiné à donner des informations sur les politiques publiques relatives aux TIC et au handicap et comportant un cadre institutionnel type qui s'inspire du kit pratique UIT/G3ict en ligne sur la politique en matière d'accessibilité pour les personnes handicapées (UIT/G3ict, 2014). Ce cadre type comprenant des lignes directrices et des recommandations dans six domaines politiques et pratiques servira de base pour l'évaluation de cette cible.

**2.3 But 3: Durabilité**

**Cible 3.1: L'état de préparation en matière de cybersécurité devrait être amélioré de 40% à l'horizon 2020**

En conséquence de la publication de l'Indice de la cybersécurité dans le monde (GCI) pour 2014, l'UIT a élaboré une deuxième version de cet indice et a mis en place un partenariat en vue de rassembler d'autres parties impliquées dans la mesure de la cybersécurité. Afin de mesurer les améliorations en matière de cybersécurité dans le contexte du Programme Connect 2020, l'UIT propose d'associer les résultats du GCI à des indicateurs fondamentaux relatifs aux perspectives et aux capacités en matière de cybersécurité à l'échelle nationale, à savoir l'existence d'une stratégie nationale en matière de cybersécurité et d'une équipe nationale d'intervention en cas d'incident informatique (CIRT). En associant la croissance des résultats moyens du GCI à celle du nombre de stratégies nationales de cybersécurité et d'équipes CIRT nationales, on pourra déterminer si l'objectif d'une amélioration de 40% entre 2014 et 2020 en matière de cybersécurité a été atteint.

**Cible 3.2: Le volume des déchets d'équipements électriques et électroniques superflus devrait être réduit de 50% à l'horizon 2020**

L'Union internationale des télécommunications (UIT), en collaboration avec la Convention de Bâle du PNUE, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), l'Université des Nations Unies (UNU) et les Membres de l'Union, a élaboré une feuille de route pour mettre en oeuvre la cible 3.2, qui vise à mettre en place un cadre politique, réglementaire et technique pour orienter dans une perspective durable la production, le traitement, la croissance et l'innovation dans le secteur des TIC.

Les Etats Membres de l'UIT seront invités à élaborer des rapports nationaux sur les déchets des équipements électriques et électroniques, et un rapport sur le suivi au niveau national du traitement des déchets des équipements électriques et électroniques sera établi l'année suivante. Ce rapport servira de base pour évaluer les progrès réalisés concernant cette cible à l'horizon 2020 et permettra de réduire concrètement les déchets d'équipements électriques et électroniques générés dans le monde. La Commission d'études 5 de l'UIT-T travaille actuellement à l'élaboration d'une feuille de route concernant la cible 3.2 relative à la réduction des déchets d'équipements électriques et électroniques. La méthodologie employée pour évaluer les progrès réalisés dans la réalisation de la cible 3.2 relative à la réduction des déchets d'équipements électriques et électroniques s'appuiera sur la Recommandation de l'UIT L.1430.

**Cible 3.3: Le volume des émissions des gaz à effet de serre produits par le secteur des télécommunications/TIC devrait être réduit de 30% par dispositif à l'horizon 2020**

Comme pour les déchets d'équipements électriques et électroniques, l'UIT, en collaboration avec les Membres de Secteur et les associations professionnelles, élabore actuellement une feuille de route pour répondre aux problèmes que posent cette évolution et les émissions de gaz à effet de serre associées à ces déchets. La Commission d'études 5 élabore actuellement une feuille de route concernant la cible 3.3 relative à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

## 2.4 But 4: Innovation et partenariats

**Cible 4.1: Environnement des télécommunications/TIC propice à l'innovation**

**Cible 4.2: Partenariats efficaces entre les parties prenantes dans l'environnement des télécommunications/TIC.**

L'UIT élabore actuellement avec ses partenaires des indicateurs pour mesurer les progrès réalisés en ce qui concerne les cibles 4.1 et 4.2. Dans le cas de la cible 4.1, qui concerne la capacité d'innovation, il existe la possibilité de définir des indicateurs indirects fondés sur des données relatives aux TIC, prises dans des séries de données utilisées pour effectuer des mesures de l'innovation à une plus grande échelle, par exemple l'indice mondial de l'innovation de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et le Global Entrepreneurship Monitor (Système de suivi mondial de la création d'entreprises) publié chaque année par un groupe d'universités internationales. Dans le cas de la cible 4.2, qui concerne les partenariats, il faudra établir de nouveaux indicateurs pour l'innovation qui pourront être évalués par rapport aux indicateurs existants. Les travaux concernant l'élaboration d'indicateurs pour ces cibles se poursuivront.

## Objectifs sectoriels et intersectoriels de l'UIT

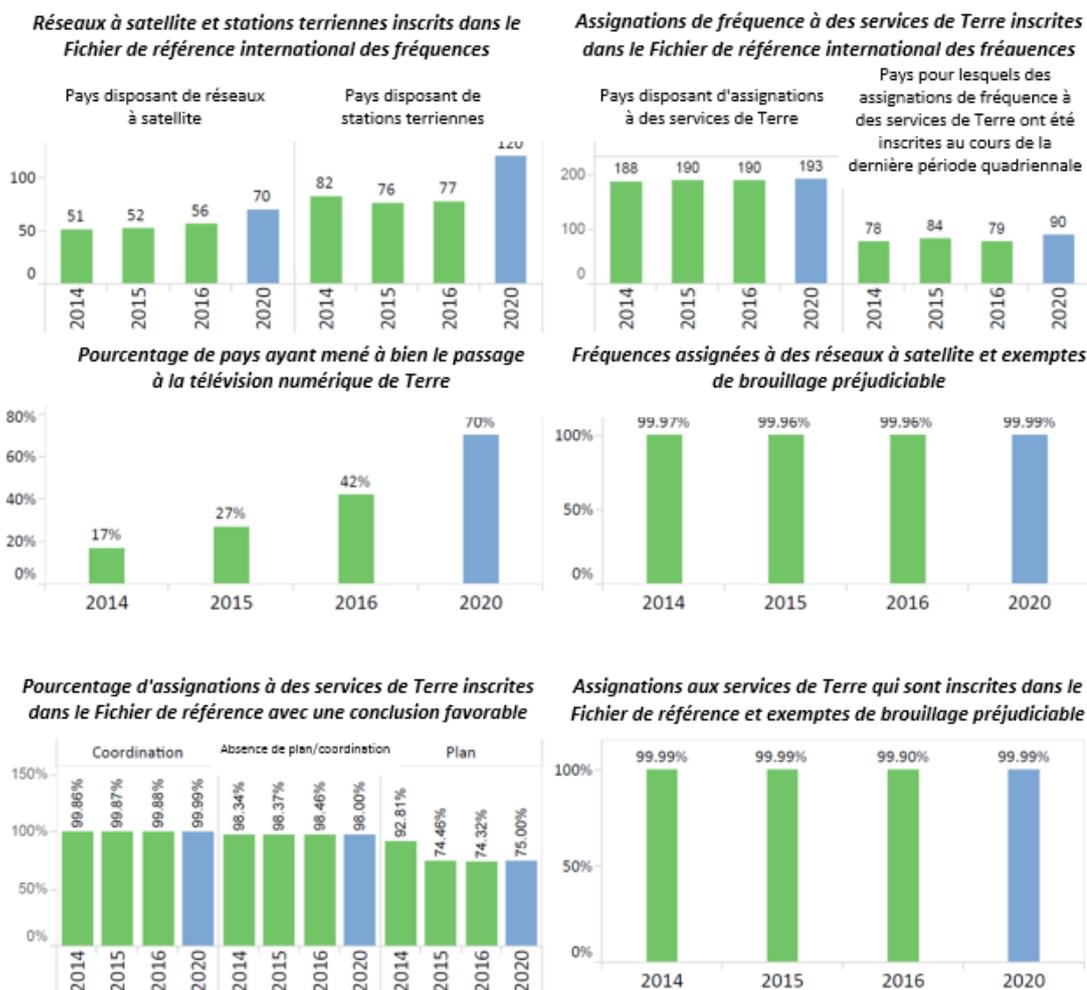
### 3 Objectifs de l'UIT-R et résultats obtenus (Secteur des radiocommunications)

Objectifs de l'UIT-R		
R.1 Répondre, de manière rationnelle, équitable, efficace, économique et rapide aux besoins des membres en ce qui concerne les ressources du spectre des fréquences radioélectriques et des orbites des satellites, tout en évitant les brouillages préjudiciables	R.2 Assurer la connectivité et l'interopérabilité à l'échelle mondiale, l'amélioration de la qualité de fonctionnement, de la qualité, de l'accessibilité économique et de la rapidité d'exécution du service et une conception générale économique des systèmes dans le domaine des radiocommunications, notamment en élaborant des normes internationales	R.3 Encourager l'acquisition et l'échange de connaissances et de savoir-faire dans le domaine des radiocommunications

**Objectif R.1: Répondre, de manière rationnelle, équitable, efficace, économique et rapide aux besoins des membres de l'UIT en ce qui concerne les ressources du spectre des fréquences radioélectriques et des orbites des satellites, tout en évitant les brouillages préjudiciables**

Résultats:
<b>R.1-1:</b> Nombre accru de pays ayant des réseaux à satellite et des stations terriennes inscrits dans le Fichier de référence international des fréquences (Fichier de référence)
<b>R.1-2:</b> Nombre accru de pays pour lesquels des assignations de fréquence à des services de Terre sont inscrites dans le Fichier de référence
<b>R.1-3:</b> Pourcentage accru d'assignations inscrites dans le Fichier de référence avec une conclusion favorable
<b>R.1-4:</b> Pourcentage accru de pays ayant mené à bien le passage à la télévision numérique de Terre
<b>R.1-5:</b> Pourcentage accru de fréquences assignées à des réseaux à satellite et exemptes de brouillage préjudiciable
<b>R.1-6:</b> Pourcentage accru d'assignations à des services de Terre inscrites dans le Fichier de référence et exemptes de brouillage préjudiciable

## Progrès accomplis



## Produits

### R.1-1: Actes finals des conférences mondiales des radiocommunications, mise à jour du Règlement des radiocommunications (aperçu des activités entreprises au titre de chaque produit)

A la suite de la Conférence mondiale des radiocommunications de 2015 (CMR-15), la version mise à jour du Règlement des radiocommunications (édition de 2016) a été publiée en décembre 2016 et rendue accessible au public gratuitement.

La Conférence a adopté un certain nombre de décisions, dont il est fait état dans la version mise à jour du Règlement des radiocommunications ou qui sont consignées dans les procès-verbaux des séances plénières. La Conférence a approuvé, en particulier, diverses résolutions relatives à la préparation de la CMR-19 et de la CMR-23. Les études préparatoires demandées dans ces résolutions sont menées au sein de l'UIT-R, avec l'appui des groupes régionaux et d'autres organisations internationales. Elles portent sur les sujets suivants:

- Stations terriennes à bord d'un aéronef sans pilote<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> CMR-15 Rés. 155; GO-SMSI C2; cibles des ODD 2.3, 2.4, 2.a, 14.a.

- Stations terriennes en mouvement, systèmes à satellites non géostationnaires du SFS, stations placées sur des plates-formes à haute altitude (HAPS)<sup>4</sup>.
- Télécommunications mobiles internationales (IMT)<sup>5</sup>.
- Systèmes d'accès hertzien, y compris les réseaux locaux hertziens (R-LAN)<sup>6</sup>.
- Systèmes de transport intelligents (ITS)<sup>7</sup>.
- Service de météorologie par satellite et service d'exploration de la Terre par satellite (espace vers Terre)<sup>8</sup>.
- Infrastructures de communication de type machine<sup>9</sup>.

### **R.1-2: Actes finals des conférences régionales des radiocommunications, accords régionaux**

Aucune conférence régionale des radiocommunications n'a été organisée pendant la période considérée.

### **R.1-3: Règles de procédure adoptées par le Comité du Règlement des radiocommunications (RRB)**

En 2016, le RRB s'est réuni à trois reprises et a adopté 32 Règles de procédure nouvelles ou révisées concernant des décisions de la CMR-15 ou des pratiques du Bureau sur l'application du Règlement des radiocommunications et des accords régionaux. En outre, une liste de propositions de nouvelles règles de procédures ou de règles de procédure révisées est maintenue à jour au cours de la période 2016-2019 (voir le Document RRB16-2/3(Rév.4))<sup>10</sup>.

### **R.1-4: Résultats du traitement des fiches de notification (services spatiaux) et des autres activités connexes**

Le traitement des fiches de notification (services spatiaux) a couvert les éléments suivants<sup>11</sup>:

- 1 336 publications anticipées des renseignements.
- 401 demandes de coordination pour des services non planifiés, pour lesquels le temps de traitement a dépassé le délai réglementaire de quatre mois, jusqu'à huit mois au plus, en raison du nombre inhabituellement élevé de soumissions reçues à la fin de la CMR-15 et six mois plus tard en conséquence des nouvelles attributions au SFS décidées par la CMR-15 et des modifications ayant dû être apportées au logiciel de traitement pour faire état de ces décisions.
- 166 inscriptions de réseaux à satellite dans le Fichier de référence.
- 505 inscriptions de stations terriennes dans le Fichier de référence.
- 41 demandes d'inclusion et 34 inscriptions dans les listes pour les Régions 1 et 3 des Appendices 30 ou 30A, 30 notifications relatives à l'Article 5 des Appendices 30 ou 30A.
- 42 demandes d'inclusion et 7 inscriptions dans la liste de l'Appendice 30B, 7 notifications relatives à l'Article 8 de l'Appendice 30B.
- 106 renseignements soumis au titre du principe de diligence due.

<sup>4</sup> CMR-15 Rés. 158, 159, 160; GO-SMSI C2; cibles des ODD 9.c.

<sup>5</sup> CMR-15 Rés. 238; GO-SMSI C2, C3, C7; cibles des ODD 1.4, 3.8, 4.2, 4.3, 4.7, 5.b, 8.1, 8.2, 9.1, 9.3, 9.c, 10.2, 11.2, 13.1, 13.3, 16.7, 16.10.

<sup>6</sup> CMR-15 Rés. 239; GO-SMSI C2, C3, C7; cibles des ODD 3.8, 4.2, 4.3, 4.7, 5.b, 8.1, 8.2, 9.c, 10.2, 16.7, 16.10.

<sup>7</sup> CMR-15 Rés. 237; GO-SMSI C2, C3, C7; cibles des ODD 3.6, 9.5, 9.c, 11.2.

<sup>8</sup> CMR-15 Rés. 766; GO-SMSI C2, C3, C7; cibles des ODD 1.5, 2.4, 3.9, 11.5, 11.b, 13.1, 13.3, 13.b, 14.1, 14.2.

<sup>9</sup> CMR-15 Rés. 958; GO-SMSI C2, C3, C6, C7; cibles des ODD 2.3, 2.4, 2.a, 3.6, 11.2, 11.5, 11.b, 13.1.

<sup>10</sup> CS95, décisions de la CMR-15 enregistrées dans les procès-verbaux des séances plénières; GO-SMSI C2; cible des ODD 9.c.

<sup>11</sup> Art. 12 de la Convention; Déc. 482 du Conseil; Articles 9, 11, 13, 14, 15, 21 et 22, Appendices 4, 5, 7, 8, 30, 30A, 30B du RR; Rés. 4 (Rév.CMR-03), 49 (Rév.CMR-15), 55 (Rév.CMR-15), 85 (CMR-03), 148 (Rév.CMR-15), 539 (Rév.CMR-15), 552 (Rév.CMR-15), 553 (Rév.CMR-15); GO-SMSI C2; cible des ODD 9.c.

- Recouvrement des coûts (15,6 millions de CHF).
- 283 suppressions de fiches de notification de réseaux à satellite, pour cause de non-respect des délais réglementaires ou des obligations de diligence due, avec le consentement du RRB, lorsque nécessaire;
- 77 cas d'assistance à des administrations pour des stations spatiales et 368 pour des stations terriennes;
- 26 rapports sur des brouillages préjudiciables.

#### **R.1-5: Résultats du traitement des fiches de notification (services de Terre) et des autres activités connexes**

Le traitement des fiches de notification (services de Terre) a couvert les éléments suivants<sup>12</sup>:

- 215 258 fiches de notification (services de Terre) à inscrire dans le Fichier de référence international des fréquences et dans les Plans de fréquences.
- 2 994 notifications contenant 596 543 stations côtières et de navire à inscrire dans la base de données maritime de l'UIT.
- 12 341 soumissions de besoins de radiodiffusion à ondes décimétriques.
- Entretien des bases de données de référence sur les communications d'urgence, sur les radars océanographiques, sur les moyens d'identification des stations et sur les données géographiques et administratives.
- 154 observations de contrôle réalisées dans le contexte du programme de contrôle des émissions dans la bande de fréquences 406-406,1 MHz.
- 48 832 observations de contrôle réalisées dans le contexte du programme de contrôle des émissions dans les bandes de fréquences situées entre 2 850 kHz et 28 000 kHz.
- 4 434 rapports sur des brouillages préjudiciables.

#### **R.1-6: Décisions du RRB autres que celles correspondant à l'adoption de Règles de procédure**

Le RRB a examiné plusieurs demandes relatives à divers réseaux de Terre et réseaux à satellite, ainsi qu'à des cas de brouillages préjudiciables. Cette activité a couvert les éléments suivants<sup>13</sup>:

- Suppression du Fichier de référence de l'assignation d'un réseau à satellite conformément au numéro 13.6 du Règlement des radiocommunications, et maintien des assignations de fréquences de deux autres réseaux à satellite.
- Prorogation du délai réglementaire pour la date de mise en service des assignations de fréquences de sept réseaux à satellite, dont deux constituent des cas d'embarquement d'un autre satellite sur le même lanceur et quatre constituent des cas de force majeure; rejet d'une demande de prorogation du délai pour un autre réseau à satellite; rejet d'une demande de prorogation du délai réglementaire pour les satellites à propulsion électrique.
- Rejet d'une demande de rétablissement d'un réseau à satellite en l'absence de réponses à des demandes de coordination.

<sup>12</sup> Art. 12 de la Convention; Art. 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 19, 20, 21, 23, 24, 27, 28, 43, 50, 51, 52, 56, 58, Appendices 4, 5, 17, 25, 26, 27 du RR; Rés. 1 (Rév.CMR-97), 12 (Rév.CMR-15), 13 (Rév.CMR-97), 122 (Rév. CMR-07), 205 (Rév.CMR-15), 207(Rév.CMR-15), 331 (Rév.CMR-12), 339 (Rév.CMR-07), 356 (Rév.CMR-07), 417 (Rév. CMR-15), 424 (CMR-15), 535 (Rév.CMR-15), 612(Rév.CMR-12), 647(Rév.CMR-15), 749 (Rév.CMR-15), 760 (CMR-15), 906 (Rév.CMR-15); Accords régionaux ST61, GE75, RJ81, GE84, GE85-M, GE85-N et GE06; GO-SMSI C2; cible des ODD 9.c.

<sup>13</sup> CS96 et 96; Art. 9, 11, 13, 14, 15, Appendices 4, 5, 7, 8, 30, 30A, 30B du RR; Rés. 4 (Rév.CMR-03), 49 (Rév.CMR-15), 80 (Rév.CMR-07); Accords régionaux GE84 et GE06; GO-SMSI C2; cibles des ODD 3.d, 4.7, 5.b, 9.c, 10.2, 11.4, 13.1, 16.7, 16.10.

- Rétablissement d'un réseau à satellite, l'administration notificatrice ayant invoqué l'article 48 de la Constitution.
- Rétablissement de deux réseaux à satellite sans modification de la date de réception; rejet d'une demande de modification de la date de réception de la fiche de notification du réseau à satellite.
- Rejet d'une demande de transfert de la fonction d'administration notificatrice à une autre administration pour quatre réseaux à satellite.
- Examen régulier, par le RRB, de la situation en matière de brouillages préjudiciables. En ce qui concerne les brouillages causés par les stations de radiodiffusion télévisuelle italiennes dans les bandes de fréquences décimétriques, des efforts déployés par l'administration italienne sur trois ans aux niveaux légal, financier et réglementaire ont permis d'arrêter avec succès les émissions télévisuelles italiennes sur 61 fréquences qui causaient des brouillages préjudiciables aux services d'autres pays.

### R.1-7: Amélioration des logiciels de l'UIT-R

Le BR élabore, met à jour et entretient un nombre important d'applications logicielles et de bases de données en vue de soutenir la mise en oeuvre du règlement des radiocommunications et des règles de procédure, et en particulier pour permettre le traitement, l'examen et la publication en temps voulu des notifications de fréquence pour les systèmes de Terre et pour les fiches de notification des réseaux à satellite. Afin de tenir compte de l'évolution du Règlement des radiocommunications et des règles de procédures qui y sont associées, de l'évolution des technologies et des facteurs relatifs à la sécurité, ces applications logicielles et ces bases de données doivent être améliorées et entretenues en permanence. En 2016, les bases de données et les logiciels de l'UIT-R ont bénéficié des éléments suivants<sup>14</sup>:

- Migration de la base de données administrative globale (GLAD) du serveur Ingres au serveur SQL, élaboration d'une nouvelle interface pour la mise à jour des renseignements contenus dans la base de données GLAD, et création d'une nouvelle mise en page pour la publication des renseignements contenus dans cette base de données sur l'Internet.
- Elaboration d'une application web fournissant un accès en ligne au Fichier de référence international des fréquences pour l'ensemble des services de Terre.
- Fourniture de versions nouvelles et/ou améliorées des logiciels de traitement pour les services spatiaux destinées à une utilisation externe (BR IFIC (services spatiaux)).
- Fourniture de nouveaux modèles de bases de données concernant les services spatiaux, en conséquence des décisions adoptées par la CMR-15 et par le RRB. Le logiciel et la nouvelle base de données ont été présentés aux Membres à l'occasion du WRS-16 et via les lettres circulaires CR/389, CR/393, CR/394, CR/403, et CR/411.
- Intégration de deux logiciels de tiers dans la suite logicielle utilisée dans le cadre des examens techniques des services spatiaux (GIBC), permettant d'effectuer des calculs de validation des limites d'epfd. Cela a été présenté aux Membres à l'occasion du WRS-16 et via les lettres circulaires CR/405 et CR/414.
- Conservation du système SpaceWISC pour la soumission en ligne et la publication anticipée de renseignements pour les réseaux des services spatiaux assujettis à la coordination. En parallèle, un nouveau système a été élaboré pour élargir le champ d'application de la Résolution 908 (CMR-12) de l'API à la coordination et à la notification, conformément à la décision de la CMR-15. Le premier produit est le site web consacré à la publication des demandes de coordination et des notifications telles qu'elles ont été reçues, mentionné dans les lettres circulaires CR/401 et CR/415.

<sup>14</sup> Rés. 186 de la PP, Art. 12 de la Convention, Art. 9, 11, 13, 14, 15, Appendices 4, 5, 7, 8, 30, 30A, 30B du RR, Rés. 85 (CMR-03), 163 (CMR-15), 164 (CMR-15), 908 (Rév. CMR-15); règle de procédure du RRB; avis du GCR au Directeur; GT4A (Annexe 14 au Doc. 4A/669); GO-SMSI C2; cibles des ODD 1.4, 9.c, 17.7, 17.8, 17.9, 17.16.

- Etapes en vue de la mise en oeuvre d'une base de données et d'une application web associée pour la soumission et la publication des rapports sur des cas de brouillages préjudiciables pour les services spatiaux (SIRRS). L'apparence et l'ergonomie du système ont fait l'objet d'une présentation aux Membres à l'occasion du WRS-16; le système pourra faire l'objet de tests externe d'ici la fin du premier trimestre de l'année 2017.
- Fourniture de nouvelles versions et de versions révisées des bases de données de référence (y compris fourniture de nouvelles données et de nouveaux modèles) nécessaires dans le cadre des examens techniques et réglementaires des assignations de fréquence à des services de Terre dans les bandes partagées entre les services de Terre et les services spatiaux, en tenant compte des décisions adoptées par la CMR-15 et par le RRB.
- A la demande du Groupe de travail 4A (Annexe 14 du Document 4A/669), mise en oeuvre des modifications à la manière dont les réseaux affectés sont indiqués dans le logiciel d'examen technique et la base de données des systèmes spatiaux, et mise à disposition d'un nouveau site web contenant des informations sur les réseaux affectés (Notex). Cette nouvelle fonctionnalité est décrite dans la lettre circulaire CR/397.
- Fourniture de nouvelles versions et de versions révisées de tous les logiciels de traitement pour les services de Terre, à la fois pour ceux destinés à une utilisation interne (TerRaSys) et ceux destinés à une utilisation externe (BR IFIC (services de Terre)), y compris amélioration des structures de base de données et actualisation des modules logiciels de validation et d'examen pour la soumission des notifications d'assignations de fréquence des services de Terre, conformément aux décisions adoptées par la CMR-15 et par le RRB. Les améliorations apportées aux logiciels et les nouvelles exigences ont été présentées aux Membres à l'occasion du WRS-16 et via les lettres circulaires pertinentes.
- Elaboration d'une version mise à jour de l'outil de navigation pour le Règlement des radiocommunications, en vue d'intégrer la nouvelle version du Règlement des radiocommunications et d'autres textes pertinents. Le logiciel a été exposé aux Membres à l'occasion du WRS-16.
- Fourniture d'un nouvel outil logiciel pour l'affichage électronique et pour l'analyse du Tableau d'attribution des bandes de fréquences de l'Article 5 du RR et des renvois qui y sont associés. Le logiciel a été présenté aux Membres à l'occasion du WRS-16 et les Membres ont amorcé, conjointement, une phase de test de la version bêta.
- Poursuite des travaux en vue de renforcer la sécurité des applications et des bases de données logicielles, conformément aux recommandations formulées par le Groupe consultatif des radiocommunications (GCR) au sujet du système d'information du BR, y compris des procédures de rétablissement et de continuité des activités en cas de catastrophe, ainsi que concernant l'isolation et la protection de l'exposition extérieure.

**Objectif R.2: Assurer la connectivité et l'interopérabilité à l'échelle mondiale, l'amélioration de la qualité de fonctionnement, de la qualité, de l'accessibilité économique et de la rapidité d'exécution du service et une conception générale économique des systèmes**

dans le domaine des radiocommunications, notamment en élaborant des normes internationales

**Résultats:**

R.2-1: Accès accru au large bande mobile, y compris dans les bandes de fréquences identifiées pour les Télécommunications mobiles internationales (IMT)

R.2-2: Diminution du panier des prix du large bande mobile en pourcentage du revenu national brut (RNB) par habitant

R.2-3: Nombre accru de liaisons fixes et volume accru de trafic acheminé par le service fixe (Tbit/s)

R.2-4: Nombre de ménages recevant la télévision numérique de Terre

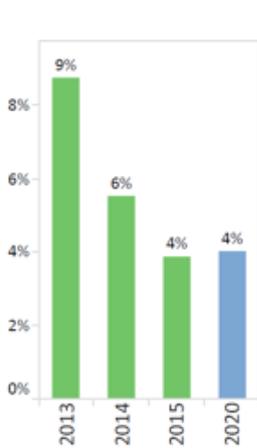
R.2-5: Nombre de répéteurs de satellite (équivalent 36 MHz) en service et capacité correspondante (Tbit/s); nombre de microstations, nombre de ménages recevant la télévision par satellite

R.2-6: Nombre accru de dispositifs pouvant recevoir les signaux du service de radionavigation par satellite

R.2-7: Nombre de satellites d'exploration de la Terre par satellite en service, quantité et résolution correspondantes des images transmises et volume de données téléchargées (Toctets)

**Progrès accomplis**

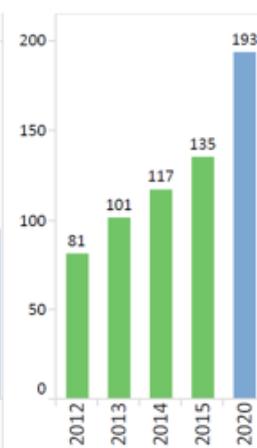
*Panier des prix du large bande mobile en fonction du RNB par habitant*



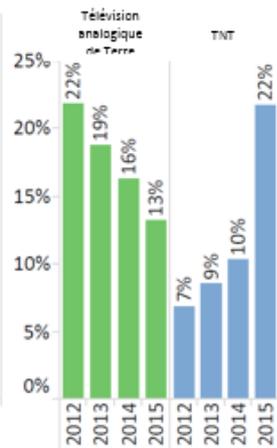
*Nombre de ménages recevant la télévision analogique de Terre ou la TNT (en millions)*



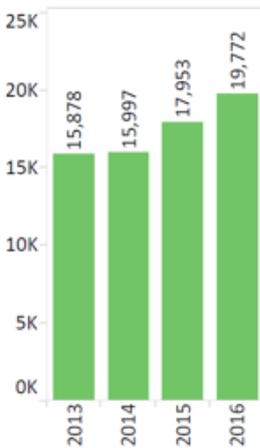
*Nombre de pays avec un panier des prix inférieur à 5%*



*Proportion de ménages recevant la télévision analogique de Terre ou la TNT*



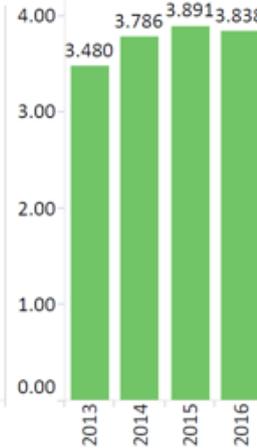
*Nombre de répéteurs de satellite (équivalent 36 MHz) en service*



*Capacité correspondante (Tbit/s)*

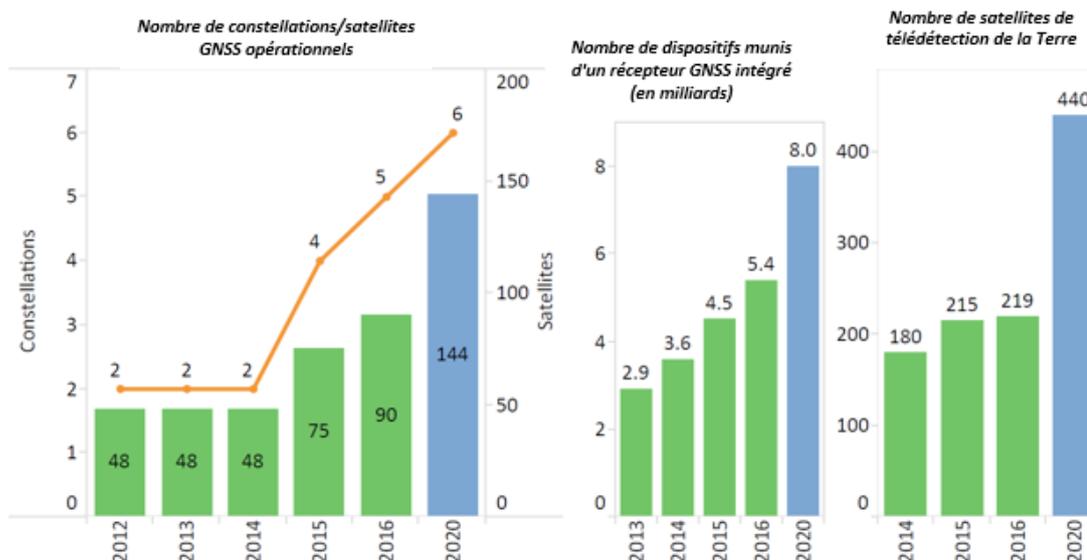


*Nombre de microstations (en millions)*



*Nombre de systèmes DTH (en millions)*





## Produits

### R.2-1 Décisions de l'Assemblée des radiocommunications, résolutions de l'UIT-R

En 2015, l'Assemblée des radiocommunications a approuvé 36 Résolutions de l'UIT-R nouvelles ou révisées, invitant l'UIT-R à réaliser des études sur des questions relatives aux radiocommunications, y compris sur les questions suivantes:

- La prévision ou la détection des catastrophes, l'atténuation de leurs effets et les opérations de secours<sup>15</sup>.
- La réduction de la consommation d'énergie pour la protection de l'environnement et l'atténuation des effets des changements climatiques grâce à l'utilisation de technologies et systèmes des radiocommunications/technologies de l'information et de la communication<sup>16</sup>.
- Le développement futur des IMT à l'horizon 2020 et au-delà<sup>17</sup>.
- L'accessibilité des télécommunications/technologies de l'information et de la communication pour les personnes handicapées et les personnes ayant des besoins particuliers<sup>18</sup>.
- L'amélioration de la diffusion des connaissances concernant les procédures réglementaires applicables aux satellites de petite taille, y compris les nanosatellites et les picosatellites<sup>19</sup>.
- Développement et déploiement des télécommunications publiques internationales par satellite dans les pays en développement<sup>20</sup>.

### R.2-2 Recommandations, rapports (y compris le rapport de la RPC) et manuels de l'UIT-R

<sup>15</sup> Rés. 136 de la PP; Rés. 55 de l'UIT-R; GO-SMSI C2, C7; cibles des ODD 1.5, 2.4, 9.C, 11.5, 11.b, 13.1.

<sup>16</sup> Rés. 60-1 de l'UIT-R; GO-SMSI C2, C3, C7; cibles des ODD 1.5, 2.4, 3.9, 7.3, 11.5, 11.b, 13.1, 13.3, 13.b, 14.1, 14.2.

<sup>17</sup> Rés.137, 139, 197, 200, et 203 de la PP; Rés. 65 de l'UIT-R; GO-SMSI C2, C3, C7; cibles des ODD 1.4, 3.8, 4.2, 4.3, 4.7, 5.b, 8.1, 8.2, 9.1, 9.3, 9.c, 10.2, 11.2, 13.1, 13.3, 16.7, 16.10.

<sup>18</sup> Rés. 80 et 175 de la PP; Rés. 67 de l'UIT-R; GO-SMSI C2, C4; cibles des ODD 10.2, 11.2, 11.5, 11.B, 4.5, 4.A, 8.5.

<sup>19</sup> Rés. 80 de la PP; Rés. 68 de l'UIT-R; GO-SMSI C6; cible des ODD 17.6.

<sup>20</sup> Rés. 30, 34, 80, 135, 137, 139, 178, et 203 de la PP; Rés. 69 de l'UIT-R; GO-SMSI C2; cible des ODD 9.C, 17.6.

Les commissions d'études de l'UIT-R ont élaboré 23 recommandations nouvelles ou révisées, 27 rapports nouveaux ou révisés, ainsi qu'un nouveau manuel, y compris les recommandations, rapports et manuel suivants:

### **Recommandations, Rapports et Manuel de l'UIT-R sur les services de radiodiffusion de Terre et par satellite<sup>21</sup>**

Recommandations:

- BO.1784-1: Système numérique de radiodiffusion par satellite avec configuration souple (télévision, son et données)
- BO.2098-0: Système de transmission pour la radiodiffusion télévisuelle à ultra-haute définition par satellite
- BS.2094-0: Définitions communes pour le Modèle de définition audio
- BT.1206-3: Gabarits de limite spectrale pour la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre
- BT.2036-1: Caractéristiques d'un système de réception de référence pour la planification des fréquences utilisées par les systèmes de télévision numérique de Terre
- BT.2095-0: Evaluation subjective de la qualité vidéo au moyen du protocole d'observation par des spécialistes (EVP)
- BT.2100-0: Valeurs des paramètres de l'image dans le cas de systèmes de télévision à grande plage dynamique à utiliser pour la production et l'échange international de programmes

Rapports:

- BO.2019-1: Méthodes de calcul du brouillage
- BO.2397-0: Transmissions par satellite pour la radiodiffusion télévisuelle à ultra-haute définition par satellite
- BS.2213-3: Incidence des techniques de traitement et de compression des signaux audio sur les émissions de radiodiffusion sonore de Terre en modulation de fréquence en ondes métriques
- BS.2214-2: Paramètres de planification pour les systèmes de radiodiffusion sonore numérique de Terre dans les bandes d'ondes métriques
- BS.2217-2: Eléments d'information concernant la conformité pour l'application de la Recommandation UIT-R BS.1770
- BS.2388-1: Lignes directrices d'utilisation pour le modèle de définition audio et les fichiers audio multivoies
- BT.2049-7: Diffusion d'applications multimédias et d'applications de données destinées à la réception mobile
- BT.2215-6: Mesures des rapports de protection et des seuils de saturation pour les récepteurs de télévision
- BT.2245-2: Données d'information sur les tests pour la TVHD et la TVUHD aux fins de l'évaluation de la qualité d'image
- BT.2252-2: Evaluation de la qualité objective de la couverture des signaux de radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre des Systèmes A et B
- BT.2267-6: Systèmes radiodiffusion-large bande intégrés

<sup>21</sup> Rés. 5-7 de l'UIT-R; GO-SMSI C2; cibles des ODD 3.d, 4.7, 5.b, 9.c, 10.2, 11.4, 13.1, 16.7, 16.10.

- BT.2301-2: Rapport nationaux de situation sur le terrain concernant la mise en oeuvre des IMT dans les bandes attribuées à titre primaire avec égalité des droits au service de radiodiffusion et au service mobile
- BT.2343-2: Recueil d'essais sur le terrain de TVUHD sur des réseaux télévisuels numériques de Terre
- BT.2344-1: Information sur les paramètres techniques, les caractéristiques opérationnelles et les scénarios de déploiement de la radiodiffusion SAB/SAP utilisés dans la production de radiodiffusion
- BT.2382-1: Description des brouillages dans un récepteur de télévision numérique de Terre
- BT.2383-1: Caractéristiques des systèmes DTTB dans la bande de fréquences 470-862 MHz pour le partage des fréquences/l'analyse des brouillages
- BT.2389-0: Lignes directrices sur la mesure des systèmes de radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre
- BT.2390-1: Systèmes de télévision à grande plage dynamique pour la production et l'échange international de programmes

Manuels:

- "Manuel sur la mise en oeuvre des réseaux et systèmes de radiodiffusion numérique de Terre".

Recommandation et Rapport de l'UIT-R sur le service fixe par satellite<sup>22</sup>

Recommandation:

- S.2099-0: Taux d'erreur à court terme admissibles applicables à un conduit numérique fictif de référence par satellite

Rapport:

- S.2223-1: Critères techniques et opérationnels applicables aux stations terriennes du SFS OSG placées sur des plates-formes mobiles dans les bandes comprises entre 17,3 et 30,0 GHz

### **Recommandations et Rapports de l'UIT-R sur la propagation des ondes radioélectriques<sup>23</sup>**

Recommandations:

- P.311-16: Acquisition, présentation et analyse des données dans les études relatives à la propagation des ondes radioélectriques
- P.341-6: Notion d'affaiblissement de transmission pour les liaisons radioélectriques
- P.372-13: Bruit radioélectrique
- P.453-12: Indice de réfraction radioélectrique: formules et données de réfractivité
- P.525-3: Calcul de la propagation en espace libre
- P.531-13: Données de propagation ionosphérique et méthodes de prévision requises pour la conception de services et de systèmes à satellites
- P.676-11: Affaiblissement dû aux gaz de l'atmosphère
- P.681-9: Données de propagation nécessaires pour la conception de systèmes de télécommunication mobiles terrestres Terre-espace
- P.684-7: Prévision du champ aux fréquences inférieures à 150 kHz environ

<sup>22</sup> Rés. UIT-R 5-7; GO-SMSI C2; cible des ODD 9.c.

<sup>23</sup> Rés. UIT-R 5-7; Rés. 238 (CMR-15); GO-SMSI C2; cible des ODD 9.c.

- P.833-9: Affaiblissement dû à la végétation
- P.834-8: Effets de la réfraction troposphérique sur la propagation des ondes radioélectriques
- P.841-5: Conversion des statistiques annuelles en statistiques pour le mois le plus défavorable

Rapports:

- P.2345-1: Elaboration d'un modèle de propagation pour la Recommandation UIT-R P.528-3
- P.2346-1: Compilation des données de mesure concernant l'affaiblissement dû à la pénétration dans les bâtiments

#### Recommandations et Rapports de l'UIT-R sur la mesure et la gestion du spectre<sup>24</sup>

Recommandations:

- SM.2093-0: Méthodes de mesure d'un environnement radioélectrique en intérieur
- SM.2096-0: Procédure de test pour mesurer la sensibilité des radiogoniomètres dans la gamme des ondes métriques et décimétriques
- SM.2097-0: Mesures sur site de la précision d'un radiogoniomètre fixe

Rapports:

- SM.2012-5: Aspects économiques de la gestion du spectre
- SM.2256-1: Mesures et évaluation de l'occupation du spectre
- SM.2351-1: Systèmes de gestion des réseaux électriques intelligents
- SM.2391-0: Incidences des éoliennes sur les radiogoniomètres fixes
- SM.2392-0: Applications assurant une transmission d'énergie sans fil (TESF) par faisceau radiofréquence

#### Recommandations et Rapports de l'UIT-R sur les services fixe et mobile<sup>25</sup>

Rapports:

- F.2393-0: Utilisation du service fixe pour le transport ou le trafic, y compris pour le raccordement, pour les IMT et pour d'autres systèmes mobiles de Terre à large bande
- F.2394-0: Compatibilité entre les applications point à point dans le service fixe fonctionnant dans les gammes de fréquences 71-76 GHz et 81-86 GHz et les applications des radars automobiles dans le service de radiolocalisation fonctionnant dans la gamme de fréquences 76-81 GHz
- M.2014-3: Systèmes mobiles terrestres numériques pour trafic de dispatching
- M.2291-1: Utilisation des Télécommunications mobiles internationales (IMT) pour les applications large bande de protection du public et de secours en cas de catastrophe
- M.2395-0: Introduction aux systèmes de communication ferroviaires dans certains pays

#### Recommandations et Rapports de l'UIT-R sur le service mobile par satellite<sup>26</sup>

Rapports:

- M.2396-0: Utilisation de systèmes du service mobile par satellite pour le suivi des vols

<sup>24</sup> Rés. UIT-R 5-7; GO-SMSI C2; cibles des ODD 7.b, 9.c, 11.6, 11.b.

<sup>25</sup> Rés. UIT-R 5-7; GO-SMSI C2; cibles des ODD 9.c, 11.2, 11.5.

<sup>26</sup> Rés. UIT-R 5-7; GO-SMSI C2; cibles des ODD 9.c, 11.2.

- M.2398-0: Scénario et qualité de fonctionnement d'un système du SMS intégré fonctionnant dans les bandes de fréquences au-dessous de 3 GHz

### R.2-3 Avis formulés par le Groupe consultatif des radiocommunications

Le Groupe Consultatif des Radiocommunications (GCR) a tenu sa réunion annuelle en vue d'examiner les priorités et les stratégies adoptées au sein du Secteur, de donner une orientation aux travaux des commissions d'études et de recommander des mesures visant à stimuler la coopération et la coordination avec d'autres organisations et avec les autres secteurs de l'UIT. Les participants à la réunion du GCR ont notamment abouti aux résultats suivants<sup>27</sup>:

- Conseils au Directeur du BR sur l'amélioration plus avant du système d'information du BR, sur les préparatifs de l'Assemblée des radiocommunications et de la CMR de 2019, ainsi que sur les méthodes de travail de l'Assemblée des radiocommunications, des commissions d'études et des groupes connexes.
- Conseils sur les priorités, les programmes, le fonctionnement, les questions d'ordre financier concernant les travaux du Secteur, sur l'état d'avancement de la mise en oeuvre du programme de travail, y compris le Plan opérationnel quadriennal glissant.
- Création d'un Groupe du Rapporteur pour assurer le suivi de l'élaboration de logiciels entreprise conformément à la Résolution 907 (Rév.CMR-15) et 908 (Rév.CMR-15).

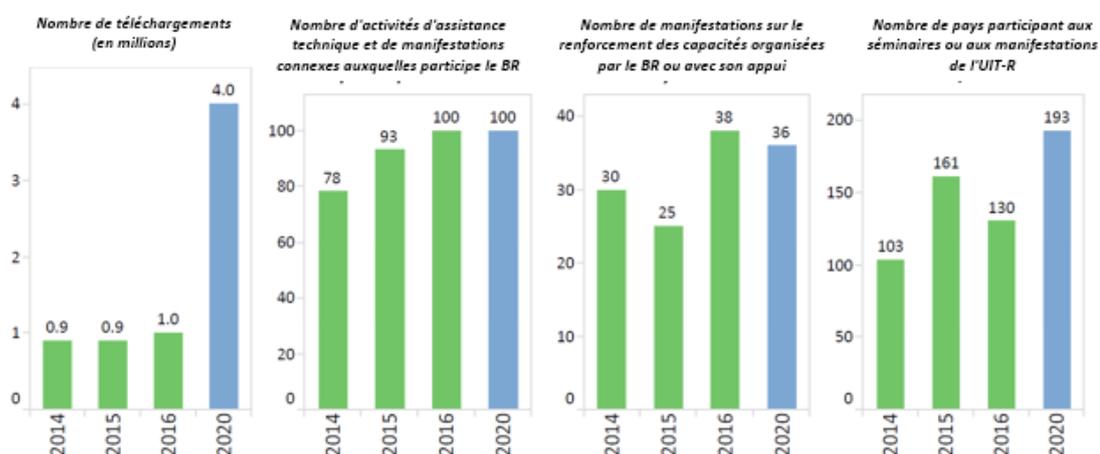
### Objectif R.3: Encourager l'acquisition et l'échange de connaissances et de savoir-faire dans le domaine des radiocommunications

#### Résultats:

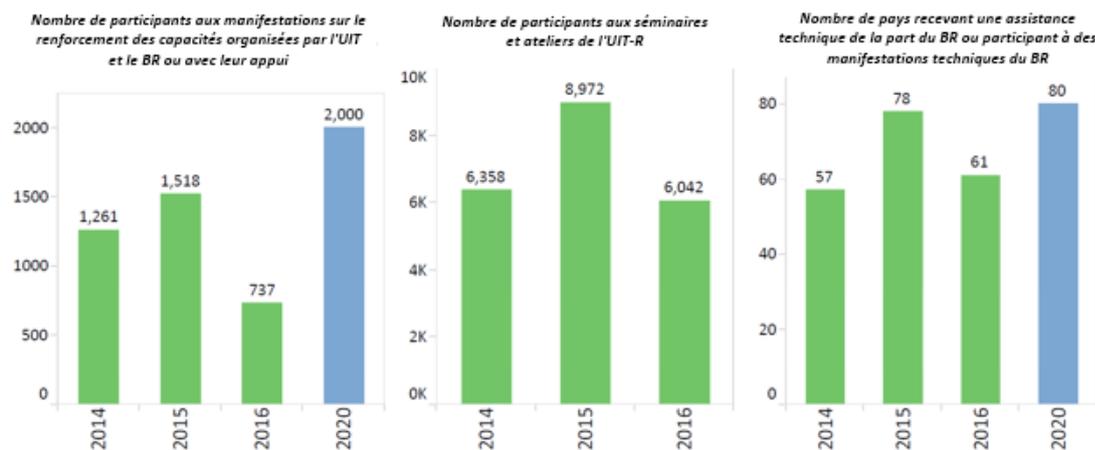
**R.3-1:** Renforcement des connaissances et du savoir-faire en ce qui concerne le Règlement des radiocommunications, les Règles de procédure, les accords régionaux, les recommandations et les bonnes pratiques en matière d'utilisation du spectre

**R.3-2:** Renforcement de la participation, en particulier des pays en développement, aux activités de l'UIT-R (y compris par la participation à distance)

### Progrès accomplis



<sup>27</sup> Art. 11A de la Convention, Rés. UIT-R 52; GO-SMSI C2; cible des ODD 9.c.



## Produits

### R.3-1 Publications UIT-R

Les produits résultant des activités menées par l'UIT-R au sujet du Règlement des radiocommunications, des Règles de procédures, des Manuels, des Recommandations de l'UIT-R, des Rapports de l'UIT-R et des logiciels de l'UIT-R ont été diffusés<sup>28</sup>.

#### Règlement des radiocommunications (édition de 2012) et Règles de procédure (RoP)

Conformément à la politique d'accès en ligne gratuit adoptée par le Conseil, les nombres de téléchargements gratuits suivants ont été enregistrés pour l'année 2016:

- 2 991 téléchargements du règlement des radiocommunications (RR, édition de 2012), de 30 pays;
- 1 867 téléchargements des Règles de Procédure, de 43 pays.

Entre 2014 et 2016, le RR a été téléchargé gratuitement 12 166 fois au total, depuis plus de 165 pays; 4 783 exemplaires de l'édition de 2012 du RR ont été vendus, avant la publication de l'édition de 2016 du Règlement.

#### Manuels sur la gestion du spectre des fréquences radioélectriques

Les manuels ont fait l'objet de 3 624 téléchargements, le manuel le plus demandé étant celui sur le contrôle du spectre (44%), devant le manuel sur la gestion nationale du spectre (36%).

#### Recommandations et Rapports de l'UIT-R

En 2016, on a enregistré plus de 829 000 téléchargements de Recommandations de l'UIT-R (18 séries, 1 152 en vigueur) et plus de 231 000 téléchargements de Rapports de l'UIT-R (13 séries, 411 en vigueur).

#### Outils pour le Règlement des radiocommunications

Comme indiqué au paragraphe R.1-7 ci-dessus, le Bureau a élaboré de nouveaux outils logiciels pour faciliter l'utilisation et l'examen du Règlement des radiocommunications. Ces outils sont actuellement mis à jour pour tenir compte des informations reçues en retour et des décisions de la CMR-15. L'outil de navigation est disponible depuis janvier 2016 pour l'édition de 2012 du RR.

<sup>28</sup> Rés. 9, 71; GO-SMSI C2; cibles des ODD 1.4, 9.c, 17.7, 17.8, 17.9, 17.16.

### R.3-2 Assistance aux Membres, en particulier ceux des pays en développement et des PMA

Le Bureau des radiocommunications a continué de fournir une assistance, en particulier aux pays en développement, selon les modalités suivantes<sup>29</sup>:

- Fourniture d'un appui pour les activités de gestion nationale du spectre, pour la gestion à long terme des fréquences pour le large bande mobile ainsi que pour le passage à la radiodiffusion numérique et l'attribution des fréquences du dividende numérique (sept pays):
  - fourniture d'une assistance technique (six pays);
  - formation individuelle ou formation en groupe au siège de l'UIT sur les procédures réglementaires dans le domaine des radiocommunications, à la demande des administrations intéressées (un pays);
- Appui pour les réunions des groupes régionaux et leurs initiatives; par exemple, appui des activités de coordination de fréquences dans les bandes d'ondes décimétriques dans les Caraïbes et en Amérique centrale, en coopération avec la CITEC, la COMTECA et la CTU, et assistance au Forum SEDDIF (Forum de mise en oeuvre du dividende numérique dans l'Europe du sud-est).

### R.3-3 Liaison/appui concernant les activités de développement<sup>30</sup>

Le BR continue de s'employer à prêter une assistance aux Membres de l'UIT, en particulier les pays en développement, pour l'examen des sujets se rapportant à des questions de radiocommunication. A cette fin, le BR organise un certain nombre d'ateliers, de séminaires, de réunions et d'activités en matière de renforcement des capacités sur des questions se rapportant au spectre des fréquences, ou y participe. Il mène à bien ces activités en collaboration étroite avec le BDT, les bureaux régionaux et les bureaux de zone de l'UIT et les organisations internationales ou les autorités nationales concernées.

Au cours de l'année 2016, le Bureau des radiocommunications a participé activement à un projet commun avec le BDT concernant l'élaboration du *Programme de formation à la gestion du spectre*.

Le BR a également renforcé sa coopération avec les organisations internationales, régionales ou sous-régionales sur des sujets relatifs à l'utilisation du spectre ou de services de radiocommunication, via l'organisation et la promotion de manifestations ayant pour objectif de renforcer les capacités, et en y participant. Parmi ces organisations figurent l'APT, l'AMSG, l'UAT, la CEPT, la CITEC, le RCC, l'UER, l'ESOA, la CEI, la GSMA, la GSA, le GVF, l'ICTO, l'ITSO, l'UNDAC, la CTU (Union des télécommunications des Caraïbes), la PITA (association des télécommunications des îles du Pacifique), et l'OTC (Organisation des télécommunications du Commonwealth).

### R.3-4 Séminaires, ateliers et autres

En complément des séminaires mondiaux des radiocommunications, le BR organise chaque année, en consultation avec le GCR, dans le cadre d'une stratégie de sensibilisation sur le plan régional, des séminaires régionaux des radiocommunications (RRS), qui ont lieu dans les différentes régions du monde, en vue de promouvoir le renforcement des capacités humaines en ce qui concerne l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques et des orbites de satellites et, en particulier, l'application des dispositions du Règlement des radiocommunications de l'UIT. Ces séminaires RRS se tiennent à l'invitation de l'entité chargée de la gestion du spectre dans le pays hôte, en coopération avec les organisations régionales concernées et les bureaux régionaux/de zone de l'UIT.

42 bourses complètes et 10 bourses partielles ont été accordées par le BR aux participants aux séminaires RRS et WRS des pays remplissant les conditions requises.

<sup>29</sup> Rés. 9, 71; GO-SMSI C2; cibles des ODD 3.d, 4.7, 5.b, 10.2, 11.4, 12.a, 13.1, 16.7, 16.10.

<sup>30</sup> Rés. 9, 71, 72; GO-SMSI C11; cibles des ODD 17.7, 17.8, 17.9, 17.16, 17.19.

La liste de tous les ateliers et de toutes les manifestations organisées par le BR en 2016 peut être consultée à l'adresse suivante: <http://www.itu.int/ITU-R/go/seminars><sup>31</sup>.

Le nouveau cycle de manifestations organisées après la CMR-15 comporte en particulier les éléments suivants:

- WRS-16: 453 participants de 109 pays
- Deux RRS-16: 104 participants de 21 pays (RRS-16 pour les Amériques et RRS-16 pour l'Asie-Pacifique, avec 36 participants de 11 pays et 68 participants de 10 pays, respectivement)
- Total: 3 séminaires, 557 participants de 131 pays

Le BR a également organisé, notamment, des colloques sur les satellites, ainsi que l'atelier sur l'Internet des objets.

Le 12 décembre 2016, à Genève, l'UIT a célébré le 110ème anniversaire du règlement des radiocommunications. Le Document [C17/13](#) contient de plus amples renseignements à cet égard.

## 4 Objectifs de l'UIT-T et résultats obtenus (Secteur de la normalisation des télécommunications)

Objectifs de l'UIT-T				
T.1 Elaborer dans les meilleurs délais des normes internationales non discriminatoires (recommandations UIT-T) et promouvoir l'interopérabilité et l'amélioration de la qualité de fonctionnement des équipements, des réseaux, des services et des applications	T.2 Encourager la participation active des membres, en particulier ceux des pays en développement, à la définition et à l'adoption de normes internationales non discriminatoires (recommandations UIT-T) en vue de réduire l'écart en matière de normalisation	T.3 Garantir l'attribution et la gestion efficaces des ressources de numérotage, de nommage, d'adressage et d'identification utilisées dans les télécommunications internationales, conformément aux procédures et aux Recommandations de l'UIT-T	T.4 Encourager l'acquisition et l'échange de connaissances et de savoir-faire concernant les activités de normalisation de l'UIT-T	T.5 Elargir et faciliter la coopération avec les organismes internationaux, régionaux et nationaux de normalisation

**Objectif T.1: Elaborer dans les meilleurs délais des normes internationales non discriminatoires (recommandations UIT-T) et promouvoir l'interopérabilité et l'amélioration de la qualité de fonctionnement des équipements, des réseaux, des services et des applications**

Résultats:
T.1-1: Utilisation accrue des recommandations UIT-T
T.1-2: Amélioration de la conformité aux recommandations UIT-T
T.1-3: Amélioration des normes applicables aux nouvelles technologies et aux nouveaux services

<sup>31</sup> Rés. 9, 71, 72; GO-SMSI C4, C11; cibles des ODD 1.4, 1.5, 2.3, 3.d, 4.b, 13.1, 17.7, 17.8, 17.9, 17.16, 17.19.

## Progrès accomplis



## Produits

### T.1-1 Résolutions, recommandations et vœux de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT)

L'AMNT-16, qui s'est tenue du 25 octobre au 3 novembre 2016 à Hammamet (Tunisie), a adopté 16 nouvelles Résolutions, 31 Résolutions révisées, et 5 nouvelles normes.

Les Membres de l'UIT ont appelé le secteur de l'UIT chargé de la normalisation à élargir son étude des innovations à apporter aux réseaux filaires pour réaliser les objectifs ambitieux qui ont été fixés en matière de systèmes 5G intelligents. Cet appel intervient alors que les Membres de l'UIT réaffirment l'importance des travaux menés par l'UIT en matière de normalisation en vue de l'élaboration coordonnée de réseaux de transport à ultra-haut débit, de l'Internet des objets, de technologies de vidéo de prochaine génération et de villes et communautés intelligentes et durables.

Les Membres de l'UIT ont aussi encouragé le secteur de l'UIT chargé de la normalisation à accroître l'inclusion financière numérique, à promouvoir des tarifs d'itinérance mobile abordables, et à renforcer la protection des consommateurs et la qualité des services TIC. Le secteur chargé de la normalisation a aussi été appelé à soutenir l'utilisation de l'informatique en nuage afin d'enregistrer les données d'incidents des avions, des voitures et d'autres machines connectées.

L'AMNT-16 a également amélioré la structure et la direction stratégique de l'UIT-T en vue de soutenir la prochaine étape d'innovation. L'AMNT-16 a en outre fait la synthèse des progrès réalisés par l'UIT-T au cours des quatre dernières années.

L'ensemble des résolutions de l'AMNT peuvent être consultées ici.

### T.1-2 Sessions régionales de consultation en vue de l'AMNT<sup>32</sup>

Entre les mois de mars 2015 et septembre 2016, 21 réunions préparatoires régionales en vue de l'AMNT-16 ont été organisées par des organisations régionales de télécommunication, en coordination avec l'UIT. Quatre réunions ont eu lieu dans la région Asie-Pacifique, deux dans la CEI, quatre dans la région des Etats arabes, quatre dans la région Amériques, trois en Afrique et cinq au sein de la CEPT.

### T.1-3 Avis et décisions du Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications (GCNT)

Les activités menées par le GCNT au cours de l'année 2016 sont décrites ici.

### T.1-4 Recommandations UIT-T et résultats connexes des travaux des commissions d'études de l'UIT-T

L'UIT-T continue de jouer un rôle de chef de file dans la normalisation des réseaux et infrastructures d'**accès large bande et des réseaux domestiques** pour le **transport à ultra-haut débit** ainsi que des **réseaux futurs**, y compris les réseaux **5G**, et les innovations apportées aux réseaux dans des domaines tels que les **réseaux pilotés par logiciel** et **l'informatique en nuage**<sup>33</sup>. Les normes de l'UIT dans le domaine du **multimédia** offrent un cadre commun pour l'innovation et sont indispensables pour alléger la charge que supportent les réseaux mondiaux, de plus en plus tournés vers l'échange massif de trafic vidéo<sup>34</sup>.

Les normes de l'UIT appuyant **l'Internet des objets** aideront les pays développés et les pays en développement à transformer les infrastructures urbaines, à bénéficier des gains d'efficacité qu'offrent les bâtiments intelligents et les systèmes de transport intelligents, ainsi que les réseaux énergétiques et d'approvisionnement en eau intelligents, et à tirer parti des innovations dans le domaine de la cybersanté<sup>35</sup>.

Les normes de l'UIT donnant des directives de conception visant à assurer l'interopérabilité des **systèmes de santé individuels** permettent la mise au point de dispositifs de cybersanté de qualité médicale tels que les tensiomètres sans fil, les glucomètres, les pese-personnes et toute une série d'appareils de contrôle des activités<sup>36</sup>.

Les travaux de l'UIT visant à instaurer **la confiance et la sécurité dans l'utilisation des TIC** ont pour objectif de renforcer la sécurité dans les infrastructures, les services et les applications des réseaux.

<sup>32</sup> Rés. 43 de l'AMNT; GO-SMSI C3, C11; cibles des ODD 10.6, 17.6.

<sup>33</sup> Rés. 2 de l'AMNT; GO-SMSI C2; cibles des ODD 8.2, 9.1, 9.C.

<sup>34</sup> Rés. 2 de l'AMNT; GO-SMSI C2; cibles des ODD 9.1, 9.C.

<sup>35</sup> Rés. 2, 98 de l'AMNT; GO-SMSI C1, C2, C7 télésanté; cibles des ODD 3.4, 3.8, 6.4, 6.5, 7.b, 9.1, 9.4, 11.2.

<sup>36</sup> Rés. 2, 98 de l'AMNT; GO-SMSI C C7 télésanté; cibles des ODD 3.4, 3.7, 3.8.

Dans cette optique, les membres de l'UIT ont entrepris de nouveaux travaux de normalisation, pour définir les principes de base d'un environnement des TIC sécurisé<sup>37</sup>.

Les normes sur les "**TIC vertes**" de l'UIT contribuent à réduire l'empreinte écologique du secteur des TIC ainsi que d'autres secteurs d'activité<sup>38</sup>.

Les normes de l'UIT destinées à faciliter **la gestion responsable de l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques** portent notamment sur les techniques de mesure, ainsi que les procédures et la modélisation numérique pour l'évaluation des champs électromagnétiques dus aux systèmes de télécommunication et aux terminaux radioélectriques<sup>39</sup>.

L'**Equipe spéciale mixte UIT/OMM/UNESCO-COI sur les systèmes de câbles SMART** dirige un nouveau projet ambitieux visant à équiper les répéteurs des câbles sous-marins de communication de capteurs de surveillance du climat et des dangers. Les travaux de normalisation de l'UIT continuent de porter sur les secours, **la résilience et le rétablissement des réseaux** en cas de **catastrophe**, étant donné que l'on assiste au XXI<sup>e</sup> siècle à une multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes<sup>40</sup>.

La communauté internationale compte sur l'UIT-T pour instaurer un cadre neutre pour renforcer les liens unissant l'innovation technique, les besoins des entreprises et les **exigences en matière d'économie et de politique générale**<sup>41</sup>.

Les travaux de normalisation menés par l'UIT en ce qui concerne **la qualité de fonctionnement, la qualité de service (QoS) et la qualité d'expérience (QoE)** englobent toute la gamme des terminaux, réseaux et services, depuis la transmission de signaux vocaux sur les réseaux fixes à commutation de circuits jusqu'aux applications multimédias sur les réseaux mobiles et les réseaux à commutation par paquets<sup>42</sup>.

Les travaux techniques de l'UIT visant à **lutter contre la contrefaçon de produits TIC** ont continué de s'intensifier, puisque de nouvelles normes sont en cours d'élaboration, dans le cadre des études menées actuellement sur l'ampleur et la dynamique du phénomène de la contrefaçon<sup>43</sup>.

### T.1-5 Assistance générale et coopération fournies par l'UIT-T

L'UIT continue de prendre l'initiative en **instaurant une coopération** entre les nombreux organismes, aux intérêts divers, concernés par la normalisation des TIC. La **Coopération en matière de normalisation mondiale** (WSC) est un partenariat entre l'UIT, l'ISO et la CEI visant à promouvoir les normes internationales<sup>44</sup>. **L'UIT-T défend avec vigueur la "Conception universelle"** et a établi des lignes directrices en matière de normalisation, pour que soient mises au point des solutions qui soient, par leur nature même, accessibles aux personnes avec ou sans handicap<sup>45</sup>.

L'UIT-T joue un rôle de premier plan dans les efforts déployés pour renforcer la capacité des pays en développement de participer pleinement à l'élaboration et à la mise en oeuvre des normes internationales sur les TIC, en s'appuyant à cette fin sur l'instrument que constitue le **programme de l'UIT pour la réduction de l'écart en matière de normalisation (BSG)**<sup>46</sup>.

<sup>37</sup> Rés. 2, 50 de l'AMNT; GO-SMSI C5; cibles des ODD 9.C, 16.10.

<sup>38</sup> Rés. 2, 73, 79 de l'AMNT; GO-SMSI C7 cyberécologie; cibles des ODD 12.4, 13.b.

<sup>39</sup> Rés. 2, 72 de l'AMNT; GO-SMSI C7 cyberécologie; cibles des ODD 12.4, 13.b.

<sup>40</sup> Rés. 2 de l'AMNT; GO-SMSI C7 cyberécologie; cibles des ODD 11.5, 13.1.

<sup>41</sup> Rés. 2, 88 de l'AMNT; GO-SMSI C2; cible des ODD 9.C.

<sup>42</sup> Rés. 2, 95 de l'AMNT; GO-SMSI C6; cible des ODD 3.6.

<sup>43</sup> Rés. 96 de l'AMNT; GO-SMSI C5; cible des ODD 16.4.

<sup>44</sup> Rés. 7 de l'AMNT; GO-SMSI C3; cibles des ODD 9.1, 9.4, 9.8.

<sup>45</sup> Rés. 2, 70 de l'AMNT; GO-SMSI C3; cible des ODD 10.2.

<sup>46</sup> Rés. 44 de l'AMNT; GO-SMSI C4; cibles des ODD 9.5, 10.6, 17.6, 17.9.

Le **programme de Conformité et d'interopérabilité de l'UIT (C&I)** est particulièrement important pour les pays en développement, qui s'efforcent d'améliorer la conformité aux normes de l'UIT et souhaitent bénéficier de l'interopérabilité améliorée que permet la conformité à ces normes<sup>47</sup>.

**Réunions des directeurs techniques:** les réunions des directeurs techniques (CTO) rassemblent des cadres du secteur privé qui mettent en avant les priorités de leurs entreprises et appuient des stratégies de normalisation<sup>48</sup>.

Vingt-quatre dirigeants d'entreprises du secteur des TIC et les membres de la direction stratégique de l'UIT-T se sont réunis à Hammamet, en Tunisie, le 23 octobre, à l'aimable invitation de Tunisie Télécom. Les participants ont mis en lumière l'importance de l'innovation tirant parti de la voix sur LTE (VoLTE) et d'autres opportunités précieuses que les communications en mode paquet offrent aux opérateurs de réseau. Ils sont convenus du fait que l'accès large bande gigabit et la sécurité des données compteront parmi les priorités du secteur au cours des années à venir. Les dirigeants d'entreprises ont également souligné l'importance de la réglementation pour créer un environnement concurrentiel égalitaire pour les acteurs des télécommunications et les fournisseurs de services OTT dans les domaines où ils proposent des services équivalents. Lisez les actualités relatives à cette manifestation, ou bien les conclusions complètes de la réunion publiées sous forme de communiqué.

**Consultations régionales des directeurs techniques chinois, japonais et coréens:** Dans le cadre de consultations qui ont eu lieu en 2015 et en 2016 (communiqué de presse), les directeurs techniques chinois, japonais et coréens ont demandé que des travaux de normalisation soient menés pour favoriser les innovations nécessaires dans les réseaux pour satisfaire les exigences liées aux systèmes 5G, à l'augmentation soutenue du trafic vidéo et aux technologies intelligentes ubiquitaires<sup>49</sup>.

**Cybersanté:** l'UIT-T poursuit sa collaboration de longue date avec des organismes dont les activités ont trait aux soins de santé, tels que l'OMS, la Personal Connected Health Alliance (ex-Continua Health Alliance), l'Institute of Electrical and Electronics Engineers (IEEE), l'Organisation internationale de normalisation (ISO), le Comité européen de normalisation (CEN), Health Level Seven International (HL7), le Joint Initiative Council (JIC), la Digital Imaging and Communications in Medicine (DICOM), l'Institut européen des normes de télécommunication (ETSI), la GSMA et le World Wide Web Consortium (W3C)<sup>50</sup>.

**Applications à l'aviation de l'informatique en nuage pour le suivi des données de vol:** le Groupe spécialisé de l'UIT-T sur le suivi des données de vol a bénéficié de la participation de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et de l'Association du transport aérien international (IATA), la participation d'organismes des secteurs de l'aviation et de l'avionique étant essentielle à l'étude, réalisée par l'UIT-T, des applications à l'aviation de l'informatique en nuage pour le suivi des données de vol<sup>51</sup>.

**Systèmes de transport intelligents (ITS):** La Collaboration sur les normes de communication pour les systèmes ITS est une entité chargée de coordonner les travaux de normalisation technique pour encourager l'offre de produits liés aux systèmes ITS interopérables<sup>52</sup>.

**Villes intelligentes et durables:** l'UIT et la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CENUE) ont lancé l'initiative mondiale "Tous unis pour des villes intelligentes et durables" (U4SSC), qui préconise l'adoption de politiques publiques visant à faire jouer aux TIC un rôle de catalyseur et d'agents de la transition vers des villes intelligentes et durables. Cette initiative est soutenue par 17 agences et commissions régionales du système des Nations Unies; elle est ouverte à la participation

<sup>47</sup> Rés. 76 de l'AMNT; GO-SMSI C2; cibles des ODD 9.C, 17.6.

<sup>48</sup> Rés. 68 de l'AMNT; GO-SMSI C1, C2, C11; cibles des ODD 9.C, 17.6.

<sup>49</sup> Rés. 68 de l'AMNT; GO-SMSI C1, C2, C11; cibles des ODD 9.C, 17.6.

<sup>50</sup> Rés. 2, 78 de l'AMNT; GO-SMSI C7 télésanté, C11; cibles des ODD 3.8, 17.16.

<sup>51</sup> Rés. 94 de l'AMNT; GO-SMSI C11; cible des ODD 17.6.

<sup>52</sup> GO-SMSI C11; cible des ODD 17.6.

de toutes les institutions des Nations Unies, des municipalités, du secteur privé, des établissements universitaires, et d'autres parties prenantes intéressées<sup>53</sup>.

L'UIT est impliquée dans plusieurs projets pilotes de villes intelligentes (dont les projets concernant les villes de Wuxi, Manizales, Dubaï, Singapour, Santiago du Chili, Montevideo, et Rimini), afin d'évaluer le degré d'intelligence et de durabilité des villes participant aux projets. Les projets pilotes sont aussi supposés fournir des résultats permettant l'amélioration des indicateurs fondamentaux de performance et, par la suite, leur approbation par la Commission d'études 20 de l'UIT-T sur l'Internet des objets et les villes et communautés intelligentes.

Au terme de la première année du projet pilote mené à Dubaï, l'étude de cas relative à cette ville a été publiée en décembre 2016. Celle-ci retrace toutes les étapes de l'initiative Smart Dubaï, de la planification initiale aux applications TIC associées mises au point, et met en avant les enseignements tirés tout au long du processus. Elle contient une évaluation des progrès accomplis par Dubaï dans la réalisation des objectifs que la ville s'est fixés pour devenir une ville intelligente, évaluation qui a été menée sur la base des indicateurs fondamentaux de performance de l'UIT.

Pour répondre aux besoins des activités de normalisation à l'échelle internationale menées par l'UIT au sujet des villes intelligentes, la Commission d'études 20 de l'UIT-T sur l'Internet des objets et les villes et communautés intelligentes a mis en place une série de Suppléments, disponibles sur le site web de la Commission d'études.

**Les TIC, l'environnement et les changements climatiques:** L'UIT-T a renforcé sa coopération avec d'autres entités oeuvrant pour apporter des solutions aux problèmes environnementaux, y compris l'ETSI, l'IEEE, l'OMS, l'Organisation météorologique mondiale (OMM), la CENUE, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), la *Commission* océanographique intergouvernementale de l'UNESCO, l'Université des Nations Unies, l'ONUDI, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL), l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), la Convention de Bâle, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), ONU-Habitat, la Commission technique régionale des télécommunications (COMTELCA), la Global e-Sustainability Initiative (GeSI), Solving the e-Waste Problem (Step), et l'Association interaméricaine des entreprises de télécommunication (ASJET)<sup>54</sup>.

La Commission d'études 5 de l'UIT-T continue d'élaborer des normes et des bonnes pratiques pour lutter contre les changements climatiques, pour promouvoir un environnement durable et pour réduire la consommation énergétique. Au sein de l'Académie de l'UIT, l'UIT élabore un ensemble normalisé de supports de formation dans le cadre d'un programme de formation sur les TIC et les changements climatiques, dont le contenu est actuellement examiné par plusieurs experts de l'UIT. Pour sensibiliser davantage le public à la question, l'UIT a organisé une série de manifestations et de formations, qu'elle poursuivra en 2017.

### T.1-6 Base de données sur la conformité

La "Base de données sur la conformité des produits TIC" donne au secteur le moyen de faire connaître la conformité des produits et services TIC avec les spécifications des Recommandations de l'UIT-T. Cette base de données aide les utilisateurs à choisir des produits conformes aux normes.

Les **solutions de cybersanté** qui sont incorporées dans la base de données ont fait l'objet de tests de conformité avec les spécifications de la Recommandation UIT-T H.810, "Directives de conception

<sup>53</sup> Rés. 2, 73, 98 de l'AMNT; GO-SMSI C7 cyberécologie, C11; cibles des ODD: 6.3, 6.4, 7.b, 9.1, 9.a, 11.2, 11.3, 11.6, 11.7, 11.b, 11.c, 12.4, 13.b, 17.7, 17.14, 17.15, 17.16, 17.19.

<sup>54</sup> Rés. 2, 73, 79 de l'AMNT; GO-SMSI C7 cyberécologie, C11; cibles des ODD 1.5, 2.4, 6.4, 7.3, 7.a, 7.b, 9.4, 9.a, 9.c, 11b, 13.1, 13.2, 13.3, 13.b, 17.7, 17.14.

visant à assurer l'interopérabilité des systèmes de santé individuels", qui constituent une transposition des Directives de conception de Continua dans un document ayant le statut de norme internationale. Les protocoles de test sont spécifiés dans la sous-série de Recommandations UIT-T H.820-H.850<sup>55</sup>.

**Les téléphones mobiles** incorporés dans la base de données se sont révélés compatibles avec les terminaux mains libres Bluetooth fonctionnant à bord de véhicules. Cette compatibilité a été établie au moyen des protocoles de test décrits dans le Chapitre 12 ("Vérification de la qualité de transmission des téléphones à transmission hertzienne courte portée") des Recommandations UIT-T P.1100 et P.1110<sup>56</sup>.

**Les services Ethernet** incorporés dans la base de données se sont révélés conformes à la Recommandation UIT-T G.8011/Y.1307, "Caractéristiques des services Ethernet". Cette norme, ainsi que les tests correspondants, sont basés sur les travaux du MEF (anciennement appelé Metro Ethernet Forum)<sup>57</sup>.

### T.1-7 Centres de tests et réunions sur les tests d'interopérabilité

Les réunions sur la conformité et l'interopérabilité (C&I) présentent des technologies émergentes fondées sur des normes et mettent en lumière des possibilités envisageables pour améliorer leur interopérabilité.

Des **séries de tests sur la TVIP** organisées régulièrement par l'UIT-T offrent un cadre continu pour tester les produits basés sur les normes UIT-T relatives à la TVIP, existantes ou en cours d'élaboration. Apprenez-en plus sur les séries de tests sur la TVIP ici. Lors des manifestations organisées récemment, en juin et en septembre 2016, l'accent a été mis sur les nouveaux produits et services relatifs à la TVIP fondés sur les Recommandations UIT-T H.702 et H.721. Les résultats des travaux réalisés au cours de ces manifestations ont alimenté les débats de la Commission d'études 16 de l'UIT-T<sup>58</sup>.

**Les tests de qualité vocale pour les systèmes mains libres installés à bord de véhicules** sont définis dans les Recommandations UIT-T P.1100, "Communications mains libres à bande étroite dans les véhicules à moteur", et UIT-T P.1110, "Communications mains libres à large bande dans les véhicules à moteur". Les résultats des tests effectués permettent aux acteurs du secteur de configurer leurs produits pour accroître leur interopérabilité et, à terme, améliorer la qualité de fonctionnement des téléphones mobiles en tant que passerelles pour les systèmes mains libres à bord des véhicules. La deuxième série de tests UIT relatifs à l'évaluation de la qualité de fonctionnement des téléphones mobiles donnant accès à des systèmes mains libres à bord de véhicules a eu lieu à Genève, du 23 au 25 mai 2016, avec la participation de Bosch, Toyota, Jaguar Land Rover Limited et Continental Automotive GmbH. Pour en savoir plus sur les tests des terminaux mains libres, consultez la page web sur ce thème. L'UIT évalue également des téléphones mobiles à la demande de clients cherchant à déterminer quels téléphones mobiles offrent les performances attendues lorsqu'ils sont utilisés comme passerelles pour les systèmes mains libres à bord des véhicules<sup>59</sup>.

### T.1-8 Elaboration de suites de tests

L'UIT continue à concevoir des suites de tests visant à évaluer la conformité avec les normes de l'UIT-T. La Recommandation UIT-T H.810 contient des directives de conception de Continua Health Alliance, qui sont des "Directives de conception visant à assurer l'interopérabilité des systèmes de santé individuels" couvrant des dispositifs personnels de cybersanté de qualité médicale. Le texte complet du communiqué de presse peut être consulté ici. Les Recommandations UIT-T de la série H.820-H.850

<sup>55</sup> Rés. 2, 76, 78 de l'AMNT; GO-SMSI C7 télésanté, C11; cible des ODD 3.8.

<sup>56</sup> Rés. 2, 76 de l'AMNT; GO-SMSI C2, C6; cibles des ODD 9.1, 9.C.

<sup>57</sup> Rés. 2, 76 de l'AMNT; GO-SMSI C2, C6; cibles des ODD 9.1, 9.C.

<sup>58</sup> Rés. 2, 76 de l'AMNT; GO-SMSI C2, C6; cible des ODD 9.1.

<sup>59</sup> Rés. 2, 76 de l'AMNT; GO-SMSI C2, C6; cibles des ODD 3.6, 9.1.

présentent une suite de spécifications de tests de conformité pour la Recommandation UIT-T H.810 comprenant plus d'un millier de tests (Recommandations UIT-T de la série H.820-H.850)<sup>60</sup>.

Un programme de travail visant à normaliser les critères de référence pour la plate-forme IMS a été mis au point. Dix nouvelles normes UIT-T (UIT-T Q.3930; Q.3931.1/2/3/4; Q.3932.1/2/3/4; et Q.3933) présentent les concepts de base de l'évaluation comparative et décrivent en détail l'évaluation comparative pour l'émulation de RTPC/RNIS, pour les systèmes IMS/NGN/PES et pour la VoLTE, ainsi que l'évaluation comparative de référence pour la VoIP et pour la télécopie IP sur les réseaux fixes<sup>61</sup>.

Les opérateurs de réseaux fixes ont mis en place un programme de travail sur la normalisation du protocole d'ouverture de session – IMS (SIP-IMS) dans le cadre de l'UIT-T (page web). Ce programme oriente l'élaboration par l'UIT-T d'un ensemble de normes internationales et de spécifications de test correspondantes, afin d'établir une référence internationale unifiée pour la mise en oeuvre du protocole SIP-IMS sur les réseaux fixes. Ces normes pourront servir à évaluer la conformité des équipements SIP-IMS sur les réseaux fixes. En ce qui concerne les nouvelles normes de l'UIT-T et les spécifications de test correspondantes sur les exigences pour le service de communication de base et les services supplémentaires pour le cas SIP-IMS, reportez-vous au [programme de travail SIP-IMS](#) sur la normalisation<sup>62</sup>.

Les nouveaux travaux entrepris par l'UIT-T en 2016 visent à établir un accord international sur un cadre pour l'**interconnexion des réseaux VoLTE/ViLTE (voix et vidéo sur LTE)**. Ce cadre contribuera à élargir l'offre du secteur en matière d'itinérance pour les services VoLTE/ViLTE, puisque les interactions entre les abonnés de différents réseaux seront prises en charge grâce à des communications vocales et vidéo continues en mode paquet de haute qualité. Le texte complet du [communiqué de presse](#) est disponible ici. Les travaux menés par l'UIT-T sur les réseaux VoLTE/ViLTE concernent le déploiement des protocoles de signalisation pour l'interconnexion des réseaux VoLTE, les questions de numérotage, les considérations relatives à la qualité de service et les appels d'urgence sur les réseaux VoLTE<sup>63</sup>.

## Objectif T.2: Encourager la participation active des membres, en particulier ceux des pays en développement, à la définition et à l'adoption de normes internationales non discriminatoires (recommandations UIT-T) en vue de réduire l'écart en matière de normalisation

### Résultats:

T.2-1: Participation accrue, en particulier des pays en développement, aux travaux de normalisation de l'UIT-T, notamment en ce qui concerne la participation aux réunions, la soumission de contributions, l'exercice de fonctions, à des postes à responsabilité, et l'organisation de réunions ou d'ateliers

T.2-2: Augmentation du nombre de membres de l'UIT-T, notamment de Membres de Secteur, d'Associés et d'établissements universitaires

<sup>60</sup> Rés. 2, 76, 78 de l'AMNT; GO-SMSI C7 télé santé; cible des ODD 3.8.

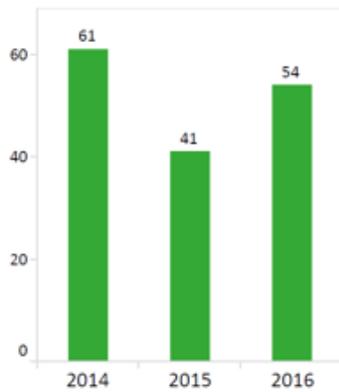
<sup>61</sup> Rés. 2, 76 de l'AMNT; GO-SMSI C2; cibles des ODD 9.1, 9.C.

<sup>62</sup> Rés. 2, 76 de l'AMNT; GO-SMSI C2; cibles des ODD 9.1, 9.C.

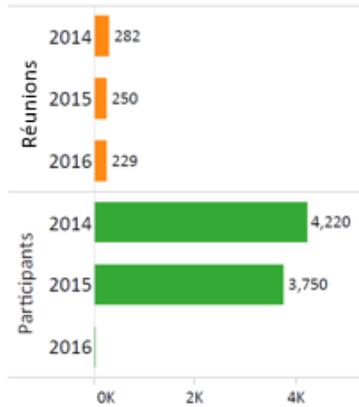
<sup>63</sup> Rés. 2, 76, 93 de l'AMNT; GO-SMSI C2; cible des ODD 9.1.

## Progrès accomplis

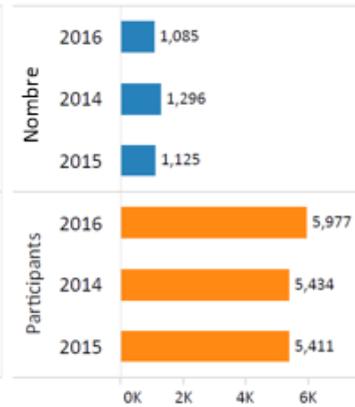
Réunions des CE et des GT, et ateliers tenus à Genève et en dehors de Genève



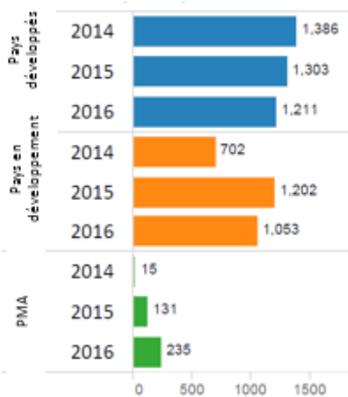
Réunions des Groupes du Rapporteur



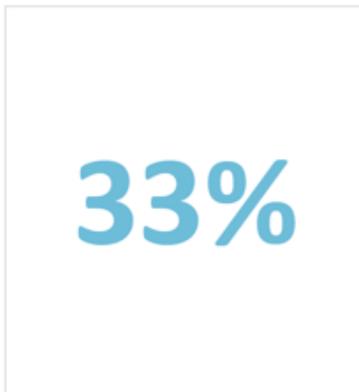
Réunions électroniques



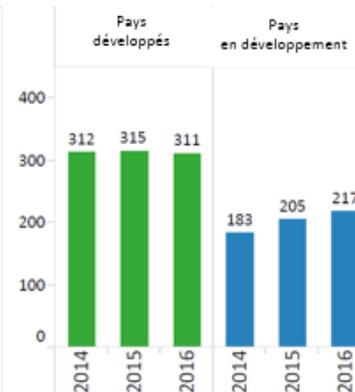
Contributions soumises par les participants



Postes de direction occupés par des participants des pays en développement



Nombre total de Membres du Secteur, d'Associés de l'UIT-T, et de membres d'établissements universitaires associés aux travaux de ce Secteur



## Produits

### T.2-1 Réduction de l'écart en matière de normalisation (participation à distance, bourses d'études, création de commissions d'études régionales, par exemple)

L'UIT-T joue un rôle de premier plan dans les efforts déployés pour renforcer la capacité des pays en développement à participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre des normes internationales sur les TIC, en s'appuyant à cette fin sur l'instrument que constitue le **programme de l'UIT pour la réduction de l'écart en matière de normalisation (BSG)**.

Les Groupes régionaux rattachés aux commissions d'études de l'UIT-T se sont avérés être un mécanisme efficace pour coordonner les contributions de l'UIT au niveau régional et permettent d'augmenter le nombre et d'améliorer la qualité des contributions techniques.<sup>64</sup> L'UIT-T compte 15 groupes régionaux:

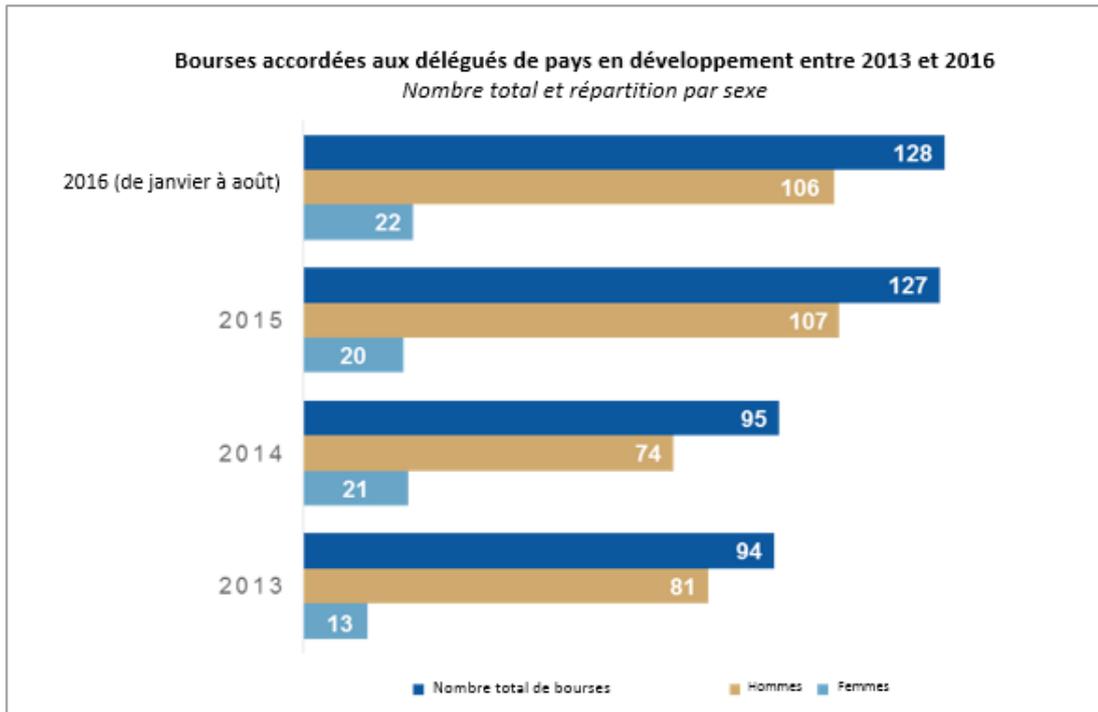
- Sept pour l'Afrique (Commissions d'études 2, 3, 5, 12, 11, 13 et 17).
- Trois pour les Amériques (Commissions d'études 2, 3 et 5).

<sup>64</sup> Rés. 44 de l'AMNT; GO-SMSI C3, C4, C11; cibles des ODD 9.5, 10.6, 17.6.

- Trois pour les Etats arabes (Commissions d'études 2, 3 et 5).
- Deux pour l'Asie et le Pacifique (Commissions d'études 3 et 5).
- Deux pour la Communauté régionale des communications/la région de la CEI (RCC/CEI) (Commissions d'études 3 et 11).

Des bourses continuent à être attribuées aux délégués de certains pays éligibles.

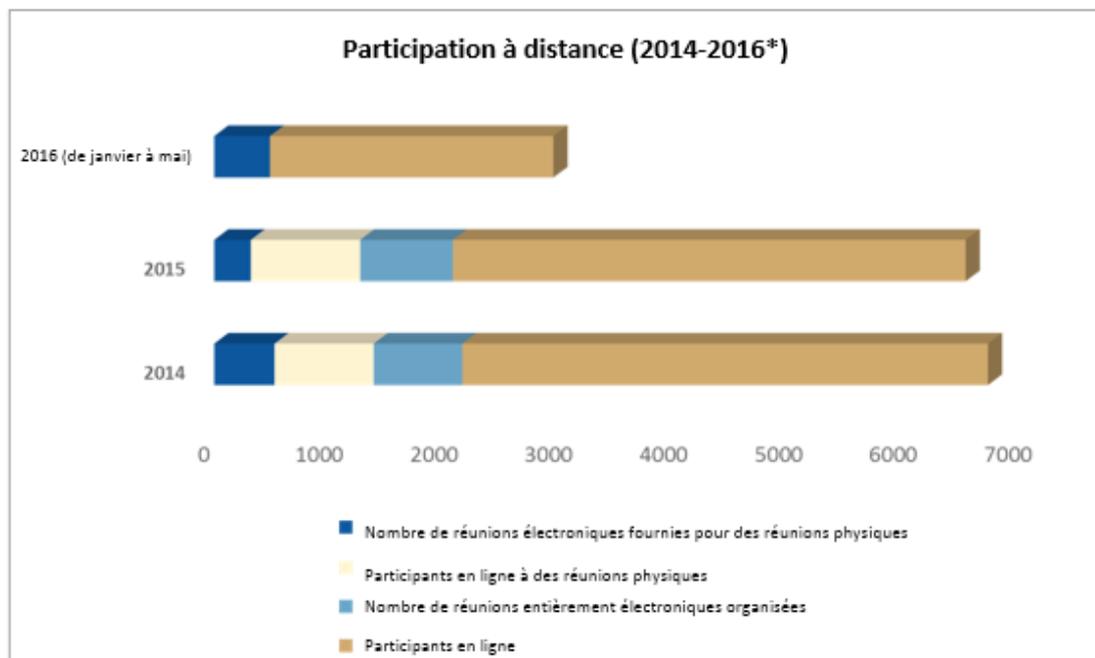
La figure ci-après indique les bourses accordées pendant la période d'études, ventilées par région et par sexe. Quatre cent quarante-quatre bourses ont été accordées aux pays en développement et à faible revenu pendant la période d'études 2013-2016<sup>65</sup>.



Le TSB continue d'améliorer les moyens mis à la disposition des membres pour les réunions électroniques, afin d'éviter aux délégués des dépenses importantes en billets d'avion et chambres d'hôtel. Des statistiques sur les réunions électroniques depuis 2014 ont été établies et sont présentées dans la figure ci-dessous<sup>66</sup>.

<sup>65</sup> Rés. 44 de l'AMNT; GO-SMSI C4; cibles des ODD 4.B, 9.5, 10.6, 17.6.

<sup>66</sup> Rés. 32 de l'AMNT; GO-SMSI C4; cibles des ODD 10.6, 17.6.



\* Remarque: données disponibles à partir de 2014 seulement.

### T.2-2 Ateliers et séminaires, y compris activités de formation en ligne et hors ligne, complétant les activités de renforcement des capacités entreprises par l'UIT-D en vue de réduire l'écart en matière de normalisation

L'UIT-T aide les délégués issus de pays en développement à mieux mettre en valeur leur participation à l'UIT-T.

Les **nouvelles sessions de formation pratique**, offertes aux participants des commissions d'études de l'UIT-T, mettent l'accent sur le développement de compétences pratiques en vue d'optimiser l'efficacité de la participation des pays en développement au processus de normalisation de l'UIT-T. Parmi les sujets abordés dans le cadre de ces sessions de formation figurent les stratégies relatives à la participation aux commissions d'études, la rédaction de contributions en vue de réunions, la présentation des propositions, les méthodes de travail collaboratives et la recherche de consensus<sup>67</sup>.

### T.2-3 Sensibilisation et promotion

Les manifestations et les colloques ouverts organisés dans des pays en développement permettent de sensibiliser les participants aux services fournis par l'UIT-T, et encouragent l'apprentissage par les pairs, ainsi que l'adoption de bonnes pratiques dans le contexte de l'innovation fondée sur des normes.

Les **forums régionaux sur la normalisation** destinés aux pays en développement ou organisés dans ces pays fournissent des instructions quant aux méthodes de travail de l'UIT-T, et sont également l'occasion de tenir des manifestations plus techniques portant sur des thèmes tels que l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques, la qualité de service, la gestion intelligente des ressources en eau, l'itinérance mobile internationale, les services financiers sur mobile, l'identité numérique et les mégadonnées<sup>68</sup>.

<sup>67</sup> Rés. 18, 44 de l'AMNT; GO-SMSI C4; cibles des ODD 9.5, 10.6, 17.6.

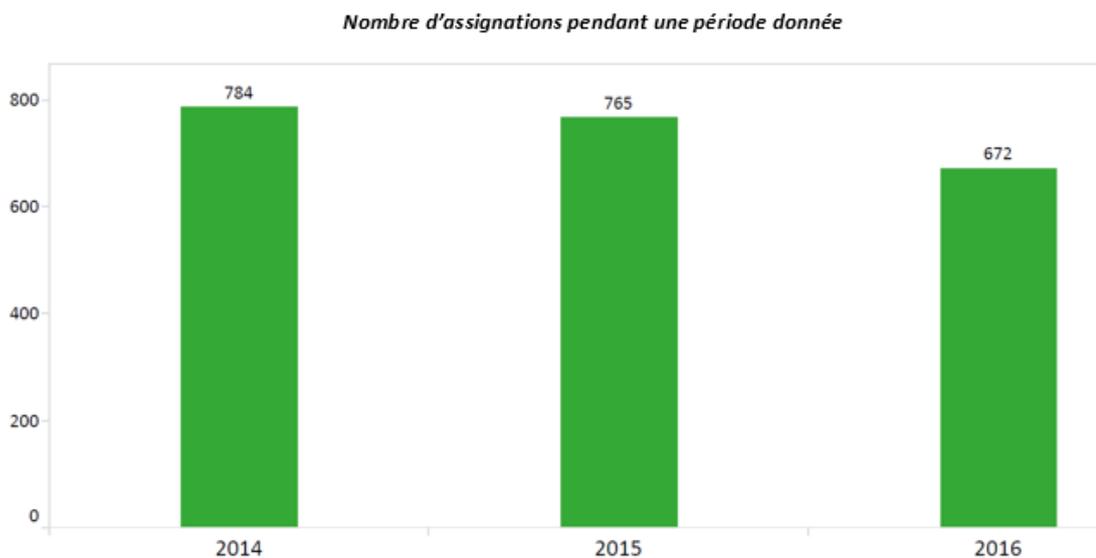
<sup>68</sup> Rés. 18, 44 de l'AMNT; GO-SMSI C4, C11; cibles des ODD 9.5, 10.6, 17.6.

### Objectif T.3: Garantir l'attribution et la gestion efficaces des ressources de numérotage, de nommage, d'adressage et d'identification utilisées dans les télécommunications internationales, conformément aux procédures et aux Recommandations de l'UIT-T

#### Résultats:

T.3-1: Attribution rapide et correcte des ressources de numérotage, de nommage, d'adressage et d'identification utilisées dans les télécommunications internationales, conformément aux recommandations pertinentes

#### Progrès accomplis



REMARQUE: Les chiffres ci-dessus sont composés des éléments suivants: nombre d'assignations en termes de numéros UIN, de codes SANC, d'indicatifs de pays et de codes d'identification E.164 partagés, et de MCC et de MNC E.212 partagés.

#### Produits

##### T.3-1 Bases de données pertinentes du TSB

La base de données sur les ressources INR a été profondément remaniée et bénéficie désormais d'une interface d'utilisateur plus intuitive. La base de données répertorie des numéros et indicatifs attribués conformément aux Recommandations suivantes:

- UIT-T E.164 – Plan de numérotage des télécommunications publiques internationales
- UIT-T E.118 – Carte internationale de facturation des télécommunications
- UIT-T E.212 – Plan d'identification international pour les réseaux publics et les abonnements
- UIT-T E.218 – Gestion de l'attribution des indicatifs de pays pour le service mobile de radiocommunication de Terre à ressource partagée
- UIT-T Q.708 – Procédures d'attribution de codes de points sémaphores internationaux

Les Membres de l'UIT ont demandé au TSB de "moderniser" le processus de signalement des utilisations abusives des ressources IRN et de l'automatiser autant que faire se peut. Le mécanisme

de signalement des utilisations abusives a été repensé afin de permettre l'utilisation d'une interface plus conviviale (disponible ici)<sup>69</sup>.

La Résolution 91 de l'AMNT (Hammamet, 2016) – Renforcer l'accès à un répertoire électronique d'informations sur les plans de numérotage publiés par l'UIT-T – appelle l'UIT-T à améliorer le répertoire électronique des plans de numérotage, et reconnaît le caractère essentiel de cette fonction de l'UIT-T en vue de la fiabilité des réseaux et des services TIC<sup>70</sup>.

### **T.3-2 Attribution et gestion des ressources de numérotage, de nommage, d'adressage et d'identification utilisées dans les télécommunications internationales, conformément aux recommandations et procédures de l'UIT-T**

Des notifications concernant la mise à jour du plan de numérotage/d'identification national, l'attribution des ressources nationales de numérotage/d'identification ou des réclamations en la matière ont été reçues et publiées dans le Bulletin d'exploitation de l'UIT.

La Résolution 85 de l'AMNT (Hammamet, 2016) sur le renforcement et la diversification des ressources du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT appelle l'UIT-T à rechercher des mesures envisageables pour générer des recettes supplémentaires pour l'UIT-T, en cherchant à exploiter le potentiel de revenus que recèlent les ressources INR, ainsi que les tests de conformité et d'interopérabilité.

### **Objectif T.4: Encourager l'acquisition et l'échange de connaissances et de savoir-faire concernant les activités de normalisation de l'UIT-T**

#### **Résultats:**

T.4-1: Renforcement des connaissances relatives aux normes UIT-T et aux bonnes pratiques concernant leur mise en oeuvre

T.4-2: Renforcement de la participation aux activités de normalisation de l'UIT-T et prise de conscience accrue de l'importance des normes UIT-T

T.4-3: Visibilité accrue du Secteur

### **Progrès accomplis**

Voir les indicateurs pertinents pour les Objectifs T.1 et T.2.

### **Produits**

#### **T.4-1 Publications UIT-T**

Plus de 10 000 pages de Recommandations et de Suppléments UIT-T sont publiées chaque année, auxquelles s'ajoutent les documents techniques, les rapports techniques, les bulletins d'exploitation et les documents élaborés par les groupes spécialisés. La plupart des normes de l'UIT-T produites entre 2000 et 2016 ont été élaborées en 2016.

La Figure ci-dessous illustre le nombre de textes produits depuis 2000 (au 20 septembre 2016).

Le Groupe spécialisé de l'UIT-T sur les aspects réseau des IMT-2020 (5G) a achevé son étude préliminaire concernant les innovations à apporter aux réseaux pour atteindre les objectifs ambitieux fixés en matière de qualité de fonctionnement des systèmes intelligents 5G. Les travaux du groupe

<sup>69</sup> Rés. 61 de l'AMNT; GO-SMSI C2; cibles des ODD 9.1, 9.C

<sup>70</sup> Rés. 91 de l'AMNT; GO-SMSI C2; cibles des ODD 9.1, 9.C

ont abouti à l'élaboration de cinq projets de normes internationales de l'UIT et de quatre projets de rapports techniques de l'UIT en vue de mener des travaux connexes au sein des commissions d'études de l'UIT-T. Le communiqué de presse complet peut être consulté ici<sup>71</sup>.

Le Groupe spécialisé de l'UIT-T sur les services financiers numériques a élaboré 17 rapports thématiques et est en train d'en terminer 10 de plus. Les rapports appuient quelque 80 recommandations de politique générale qui définissent des principes directeurs visant à soutenir l'essor de l'inclusion financière numérique à l'échelon national. Ces rapports et ces recommandations peuvent être consultés via la page d'accueil du Groupe spécialisé. Le communiqué de presse complet peut être consulté ici<sup>72</sup>.

#### **T.4-2 Publications de bases de données**

Les bases de données ci-après figurent parmi les nombreuses bases de données qui sont améliorées en permanence dans l'intérêt des délégués de l'UIT-T et du personnel du secrétariat: Recommandations de l'UIT-T; Ressources internationales de numérotage; Base de données de l'UIT sur la conformité des produits; Bases de données de l'UIT-T relatives aux brevets et aux droits d'auteur sur les logiciels; Bases de données des descriptions formelles et des identificateurs d'objets de l'UIT-T; Base de données de l'UIT-T sur les signaux d'essai; Programme de travail de l'UIT-T; Notes de liaison de l'UIT-T; Termes et définitions en usage à l'UIT-T

Afin d'aider la communauté de l'UIT-T à être au fait des améliorations apportées le plus récemment aux services et aux outils, une plate-forme d'annonce des nouveaux services est maintenant disponible à l'adresse: <http://tsbtech.itu.int/>.

Des identificateurs uniques et permanents fondés sur l'architecture des objets numériques (DOA) sont maintenant disponibles pour les éléments enregistrés dans les bases de données ci-après: Recommandations de l'UIT-T; Déclarations de conformité de l'UIT-T; Bases de données de l'UIT-T relatives aux brevets et aux droits d'auteur sur les logiciels; Bases de données des descriptions formelles et des identificateurs d'objets de l'UIT-T, Base de données de l'UIT-T sur les signaux d'essai et Notes de liaison de l'UIT-T. Ces identificateurs permanents permettront d'assurer de nouvelles fonctionnalités comme les contrôles d'intégrité des données fondés sur la signature numérique, la gestion de l'information en fonction des prérogatives, la confidentialité des données et d'autres fonctionnalités évoluées de gestion de l'information<sup>73</sup>.

#### **T.4-3 Sensibilisation et promotion**

##### **Communications sur la normalisation à l'UIT**

Les communiqués de presse de l'UIT fournissent les dernières informations sur les travaux de l'UIT présentant un intérêt particulier pour les médias. Les communiqués de presse sont diffusés avec des notes supplémentaires destinées aux éditeurs techniques dans certains cas, ce qui constitue un retour à une pratique passée appréciée par les médias couvrant les questions de normalisation. Les pages du bulletin d'actualités de l'UIT sont fréquemment consultées et attirent souvent l'attention des médias. Le blog de l'UIT (intitulé "itu4u") a été mis en place en 2012 pour que les journalistes puissent y publier leurs chroniques; le TSB de l'UIT-T continue à alimenter activement cette plate-forme en contenus. Grâce à l'élaboration régulière de contenus d'actualité sur l'UIT-T, associée à une stratégie coordonnée mise en oeuvre par le Secrétariat général de l'UIT en ce qui concerne les médias sociaux, des articles sur les travaux de l'UIT-T continuent d'être publiés dans la presse grand public. Une page scoop met en lumière un choix d'articles sur l'UIT-T.

<sup>71</sup> Rés. 92 de l'AMNT; GO-SMSI C2; cibles des ODD 9.1, 9.C, 17.6

<sup>72</sup> Rés. 89 de l'AMNT; GO-SMSI C2, C3, C4; cibles des ODD 1.4, 5.A, 8.10, 9.3, 10.3, 10.5, 10.B, 17.6

<sup>73</sup> Rés. 32 de l'AMNT; GO-SMSI C5; cibles des ODD 9.1, 17.6

Les sujets relatifs aux travaux de normalisation menés par l'UIT les plus traités au niveau mondial sont notamment les suivants:

- le codec vidéo "HEVC" UIT-T H.265;
- l'accès large bande G.fast, dont la mise en oeuvre fait l'objet d'une attention soutenue de la part des médias;
- les travaux de Groupe spécialisé de l'UIT-T sur les IMT-2020 (5G) et du Groupe spécialisé de l'UIT-T sur les services financiers numériques;
- les réseaux optiques passifs d'une capacité de 40 gigabits NG-PON2;
- les réseaux optiques passifs symétriques d'une capacité de 10 gigabits XGS-PON;
- le réseau de transport optique au-delà de 100G, la 5ème édition de la Recommandation UIT-T G.709/Y.1331 "Interfaces pour le réseau de transport optique".

Un nouveau clip vidéo "La normalisation à l'UIT – Les fondations techniques de la société de l'information" a été publié le 24 mai 2016, avec l'appui de NTT et KT, et a été visualisé plus de 3 000 fois depuis sa publication (voir <http://www.itu.int/fr/ITU-T/wtsa16/Pages/default.aspx>).

#### 60ème anniversaire du CCITT/UIT-T<sup>74</sup>

L'année 2016 marque le 60ème anniversaire de la création, en 1956, du Comité consultatif international télégraphique et téléphonique (CCITT), l'organe précurseur de l'UIT-T, lui-même créé en 1992. Le 60ème anniversaire du CCITT/UIT-T est l'occasion de rendre hommage aux nombreux experts qui mettent leur temps et leurs compétences spécialisées au service de l'élaboration des normes de l'UIT, lesquelles apportent une cohésion à l'innovation permanente de la communauté des TIC. Pour fêter le 60ème anniversaire du CCITT/UIT-T, plusieurs discussions ont eu lieu pendant les séances plénières de l'AMNT-16, le mercredi 26 octobre, y compris des discussions sur les services financiers numériques, ainsi que des discussions sur l'intelligence artificielle. Un gala a également été organisé le 26 octobre au soir, à l'aimable invitation et avec le soutien des Emirats arabes unis (or), de la Corée du Sud (argent) et de Rhode & Schwarz (bronze).

#### T.4-4 Bulletin d'exploitation de l'UIT

Des notifications concernant la mise à jour du plan de numérotage/d'identification national, l'attribution des ressources nationales de numérotage/d'identification ou des réclamations en la matière ont été reçues et publiées dans le Bulletin d'exploitation de l'UIT, lequel est publié dans les six langues officielles deux fois par mois<sup>75</sup>.

### Objectif T.5: Elargir et faciliter la coopération avec les organismes internationaux, régionaux et nationaux de normalisation

#### Résultats:

T.5-1: Renforcement de la communication avec d'autres organismes de normalisation

T.5-2: Diminution du nombre de normes incompatibles entre elles

T.5-3: Nombre accru de mémorandums d'accord/d'accords de collaboration conclus avec d'autres organisations

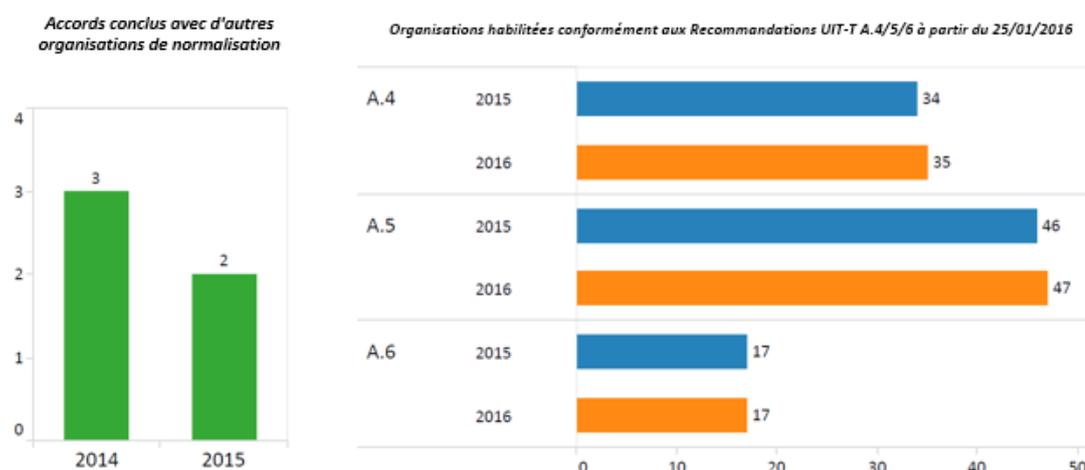
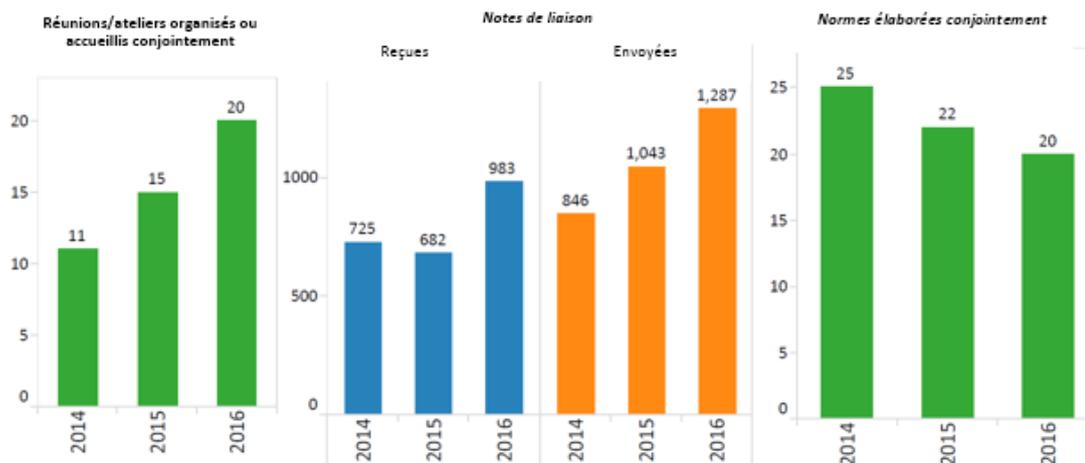
T.5-4: Nombre accru d'organisations habilitées conformément aux Recommandations UIT-T A.4, A.5 et A.6

T.5-5: Nombre accru d'ateliers ou de réunions organisés conjointement avec d'autres organisations

<sup>74</sup> GO-SMSI C11; cible des ODD 17.7

<sup>75</sup> Rés. 20 de l'AMNT; GO-SMSI C3, C11; cible des ODD 17.6

## Progrès accomplis



## Produits

### T.5-1 Mémoires d'accord et accords de collaboration

L'UIT continue de prendre l'initiative en instaurant une coopération entre les nombreux organismes s'occupant de normalisation des TIC.

#### CEI, ISO et UIT

Sur l'ensemble des normes de l'UIT, environ 10% ont des textes communs ou alignés avec ceux de normes du Comité technique mixte 1 (JTC 1) de l'ISO/CEI. La collaboration récente avec la CEI et l'ISO a donné lieu, notamment, à la publication de la Recommandation UIT-T H.265 sur la norme HEVC et de deux normes essentielles pour assurer la cohérence du développement de l'informatique en nuage<sup>76</sup>.

#### Collaboration pour la normalisation mondiale

L'UIT-T continue de participer à de nombreuses activités de normalisation menées en collaboration avec d'autres organisations de normalisation, comme la Collaboration pour la normalisation mondiale (GSC). L'Internet des objets, la 5G, la sécurité et la vie privée, ainsi que les PME, ont été les principaux

<sup>76</sup> Rés. 7 de l'AMNT; GO-SMSI C2, C11; cibles des ODD 9.1, 17.16, 17.17.

thèmes examinés à la 20ème réunion de la GSC (GSC-20), accueillie par TSDSI à New Delhi (Inde), les 26 et 27 avril 2016. Lors de la GSC-20, l'ISO et la CEI ont été accueillis comme nouveaux membres de la GSC. L'UIT héberge le répertoire des documents des réunions passées de la GSC<sup>77</sup>.

### **ETSI et UIT**

Le Mémoire d'accord UIT-ETSI a été confirmé en 2016. L'ETSI et l'UIT continuent à collaborer efficacement, en particulier en ce qui concerne les normes TIC vertes. Parmi les sujets qui les intéressent mutuellement en la matière, on peut citer, par exemple, l'efficacité énergétique des TIC et les méthodologies d'évaluation de l'impact environnemental. La normalisation relative aux tests de conformité et d'interopérabilité est un autre domaine faisant l'objet d'une collaboration étroite entre l'ETSI et l'UIT. Les projets menés en collaboration portent notamment sur les tests de conformité SIP-IMS, les mesures de performances relatives à l'Internet, et un cadre pour l'interconnexion des réseaux VoLTE/ViLTE<sup>78</sup>.

### **L'UIT et l'Association for Information Systems (AIS)**

L'AIS est une association professionnelle à but non lucratif qui regroupe des particuliers et des organisations qui occupent une place de premier plan dans les domaines de la recherche, de l'enseignement, de la pratique et de l'étude des systèmes informatiques à l'échelle mondiale. Les deux entités réfléchiront ensemble aux problèmes techniques que posent les écosystèmes et les infrastructures des TIC qui permettraient d'apporter plus de certitude, de confiance et de prévisibilité en ce qui concerne nos interactions dans la société de l'information<sup>79</sup>.

### **L'UIT et la Georgia Tech Applied Research Corporation (GTARC)**

La GTARC est une organisation à but non lucratif du Georgia Tech Research Institute (le Georgia Institute of Technology est un établissement universitaire membre de l'UIT). Les deux entités chercheront à mieux faire connaître les travaux de normalisation sur l'Internet des objets. Le communiqué de presse peut être consulté ici<sup>80</sup>.

### **L'UIT et le concours IBM Watson AI XPRIZE**

L'UIT a signé un accord de coopération concernant le concours IBM Watson AI XPRIZE, doté de 5 millions de dollars des Etats-Unis, qui a pour ambition d'accélérer la mise au point de solutions modulables grâce à l'intelligence artificielle, afin de relever les plus grands défis de l'humanité. Un article portant sur cet accord est disponible sur le blog de l'UIT et peut être consulté ici. L'UIT s'appuiera sur son réseau mondial d'experts dans le secteur des TIC pour proposer des personnes qui assumeront le rôle de juré au sein du Conseil consultatif scientifique de XPRIZE et apportera également son assistance pour proposer des ensembles de données, des environnements d'essai et d'autres ressources destinées à faciliter les travaux de recherche des participants au concours XPRIZE. L'UIT envisage également de proposer des experts jouant le rôle de mentors et d'autres experts techniques, qui aideront les participants au concours à améliorer leur candidature et à présenter leur travail; l'assistance ainsi offerte concernera aussi la fourniture d'un écosystème d'outils et de ressources techniques<sup>81</sup>.

<sup>77</sup> GO-SMSI C2, C5, C11; cibles des ODD 9.5, 9.C, 17.16, 17.17.

<sup>78</sup> GO-SMSI C7 cyberécologie, C11; cible des ODD 7.B, 13.B, 17.16, 17.17.

<sup>79</sup> GO-SMSI C3, C11; cible des ODD 9.C, 17.16, 17.17.

<sup>80</sup> GO-SMSI C3, C11; cible des ODD 9.C, 17.16, 17.17.

<sup>81</sup> GO-SMSI C2, C3, C11; cibles des ODD 9.1, 9.5, 17.6, 17.8, 17.16.

### T.5-2 Habilitations UIT-T A.4/A.5/A.6

La coopération externe de l'UIT s'appuie sur trois Recommandations de l'UIT-T, à savoir:

- UIT-T A.4 – Processus de communication entre le Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT et les forums et consortiums.
- UIT-T A.5 – Procédures génériques applicables à l'inclusion dans les Recommandations UIT-T de références à des documents émanant d'autres organisations.
- UIT-T A.6 – Coopération et échange d'informations entre le Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT et les organisations de normalisation régionales et nationales.

La liste des organisations habilitées au titre des Recommandations A.4/A.5/A.6 peut être consultée à l'adresse suivante: <http://www.itu.int/en/ITU-T/extcoop/Pages/sdo.aspx><sup>82</sup>.

### T.5-3 Ateliers ou réunions organisés conjointement

En partenariat avec d'autres organisations, l'UIT organise une série de manifestations sur des sujets d'intérêt commun.

#### Logiciels à code source ouvert et normes pour la 5G

Un atelier sur le thème "Logiciels à code source ouvert et normes pour la 5G" organisé en partenariat par l'UIT et la NGMN Alliance a eu lieu le 25 mai 2016 au siège de Qualcomm à San Diego (Californie).

#### Villes intelligentes

Le premier Forum mondial sur les villes intelligentes, organisé par la CEI, en partenariat avec l'ISO et l'UIT, s'est tenu à Singapour le 13 juillet 2016, parallèlement au Sommet mondial des villes [www.worldcitysummit.com.sg/](http://www.worldcitysummit.com.sg/) et à la Semaine internationale de l'eau [www.siww.com.sg](http://www.siww.com.sg). La première **communauté mondiale en ligne des villes intelligentes** a été lancée en janvier 2016 à l'approche du Forum. La plate-forme de cette communauté en ligne est accessible ici. Un atelier sur le thème "Jeter les bases de la réalisation des Objectifs de développement durable: Le rôle des villes intelligentes et durables", organisé par l'UIT et la Commission économique pour l'Europe, a eu lieu à Genève le 2 mai 2016. Les 18 et 19 mai 2016, à Rome, l'UIT, la Commission économique pour l'Europe, Tecnoborsa et la Chambre de commerce de Rome ont organisé un forum, à l'aimable invitation du Ministère du développement économique de l'Italie, sur le thème "Pour des villes plus intelligentes et durables: Comment atteindre les objectifs de développement durable".

#### Etablissements universitaires

La CEI, l'ISO et l'UIT organisent, dans le cadre de la Coopération en matière de normalisation mondiale (WSC), des manifestations universitaires afin d'examiner le rôle des établissements universitaires dans le processus de normalisation. La quatrième journée universitaire de la WSC a eu lieu à Francfort, en Allemagne, le 12 octobre 2016. La troisième table ronde universitaire de la WSC, Mobiliser les établissements universitaires dans le domaine de la normalisation en vue d'un avenir durable, a été organisée par l'UIT-T à Bangkok le 17 novembre 2016.

#### Systèmes de transport intelligents

Organisé à l'occasion du Salon international de l'automobile de Genève, le Colloque UIT/CEE-ONU sur La voiture branchée de demain rassemble des représentants des constructeurs automobiles, de l'industrie automobile, du secteur des TIC, des gouvernements et des régulateurs, qui font le point sur les communications à bord de véhicules et la conduite automatisée et discutent des perspectives d'avenir dans ce domaine. La 11ème édition de ce Colloque a eu lieu le 9 mars 2017. Un atelier sur le

<sup>82</sup> GO-SMSI C11; cibles des ODD 17.6, 17.16.

thème "Comment les communications transformeront les véhicules et les transports" a été organisé par l'UIT et par le Telecommunication Technology Committee (TTC) au Japon, les 4 et 5 juillet 2016. Un atelier sur le thème "La connectivité des véhicules" a été organisé par l'UIT et l'Association des industries de télécommunication (TIA) à Detroit, aux Etats-Unis, les 29 et 30 novembre 2016.

### **Câbles SMART pour la surveillance climatique**

L'Equipe spéciale mixte UIT/OMM/UNESCO-COI sur les systèmes de câbles SMART dirige un nouveau projet ambitieux visant à équiper les répéteurs des câbles sous-marins de communication de capteurs de surveillance du climat et des dangers. L'Atelier sur les "Applications des câbles SMART pour l'étude des séismes et des tsunamis et l'alerte avancée" a été organisé par l'UIT, le Deutsches GeoForschungsZentrum (GFZ) et l'European Plate Observing System (EPOS) à Potsdam, en Allemagne, les 3 et 4 novembre 2016. Le cinquième atelier concernant les systèmes de câbles SMART et portant sur les dernières avancées, ainsi que sur la mise au point du projet de démonstration de faisabilité en milieu aquatique, a été organisé par l'UIT, l'OMM et l'UNESCO-COI à Dubaï, aux Emirats arabes unis, les 17 et 18 avril 2016.

### **TIC, environnement et changements climatiques<sup>83</sup>**

La 6ème Semaine "Normes vertes" de l'UIT: Construire des villes intelligentes et durables: vers Habitat III s'est tenue du 5 au 9 septembre 2016, à Montevideo (Uruguay), à l'aimable invitation de la municipalité de Montevideo. La 6ème Semaine "Normes vertes" de l'UIT était organisée en collaboration avec l'Association interaméricaine des entreprises de télécommunication (ASIET), la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), le Centre régional de la Convention de Bâle pour la région de l'Amérique du Sud (CRBAS) et la Banque latino-américaine de développement (CAF). Le texte complet du Communiqué de presse présentant les résultats de la manifestation avec l'adoption de la Déclaration de Montevideo peut être consulté ici.

UIT climatiquement neutre: l'UIT a continué de réduire l'emprunte environnementale découlant de son propre fonctionnement. Dans le rapport de synthèse pour l'année 2016 de l'initiative des Nations Unies "Greening the Blue", qui comporte les données finales concernant l'année 2015, il est indiqué que l'emprunte opérationnelle totale de l'UIT à l'échelle mondiale s'élève à 3,56 tonnes d'équivalent-CO2 par personne, d'après les protocoles de rapport standards des Nations Unies. Cette performance est inférieure de 54% à la moyenne de l'ensemble des organisations des Nations Unies figurant dans ce rapport, ce qui place l'UIT dans le premier quintile des 66 organisations examinées. De 2010 à 2015, date des données les plus récentes, la baisse nette en matière d'émissions par tête s'est élevée à 7% par an. L'UIT est désormais climatiquement neutre à l'échelle mondiale et a été certifiée comme telle par la CCNUCC pour l'année 2015.

### **e-Waste<sup>84</sup>**

Entre octobre 2015 et octobre 2016, l'UIT et l'Union de radiodiffusion des Caraïbes (CBU) ont collaboré dans le cadre d'un projet de gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques financé par l'UIT. Ce projet visait à mettre au point des politiques types dans les domaines des normes environnementales, de la gestion et du recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques, en mettant particulièrement l'accent sur les télévisions, ainsi que sur les téléphones mobiles et sur les ordinateurs.

En partenariat avec l'Université de La Plata d'Argentine, l'UIT met en place un projet ayant pour objectif la création d'une usine pilote, qui offrira des réponses concrètes aux problèmes en matière de gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques dans les villes, conformément aux objectifs de développement durable. Ce projet vise aussi à contribuer à la mise en oeuvre de la Résolution 66 de la CMDT (Rév.Dubaï, 2014), en vue d'aider les pays en développement à utiliser les

<sup>83</sup> Déc. 5, 13 de la PP, Rés. 25, 71, 182 de la PP, Rés. 1, 5, 30, 66 de la CMDT.

<sup>84</sup> Déc. 5, 13 de la PP, Rés. 25, 71, 182 de la PP, Rés. 1, 5, 30, 66 de la CMDT; cibles des ODD 11.6, 12.2, 12.5, 12.6, 12.a.

TIC pour atténuer les effets des changements climatiques et y faire face, compte tenu de l'incidence des TIC sur l'environnement.

Le 5 mai 2016, à Genève, L'UIT a en outre organisé, conjointement avec le Secrétariat de la Convention de Bâle, la CEPALC, l'ONUDI, l'OMS et l'OMPI, un atelier sur le thème "Ouvrer pour la mise en place de partenariats efficaces au service de la gestion durable des déchets d'équipements électriques et électroniques".

### Cybersécurité

Le 26 juillet 2016, un atelier sur le thème "Stratégie de la cybersécurité dans les pays d'Afrique" a été organisé conjointement par l'UIT et l'Union africaine des télécommunications (UAT) à Khartoum (République du Soudan).

## 5 Objectifs de l'UIT-D et résultats obtenus (Secteur du développement des télécommunications)

### Objectif D.1: Promouvoir la coopération internationale concernant les questions de développement des télécommunications/TIC

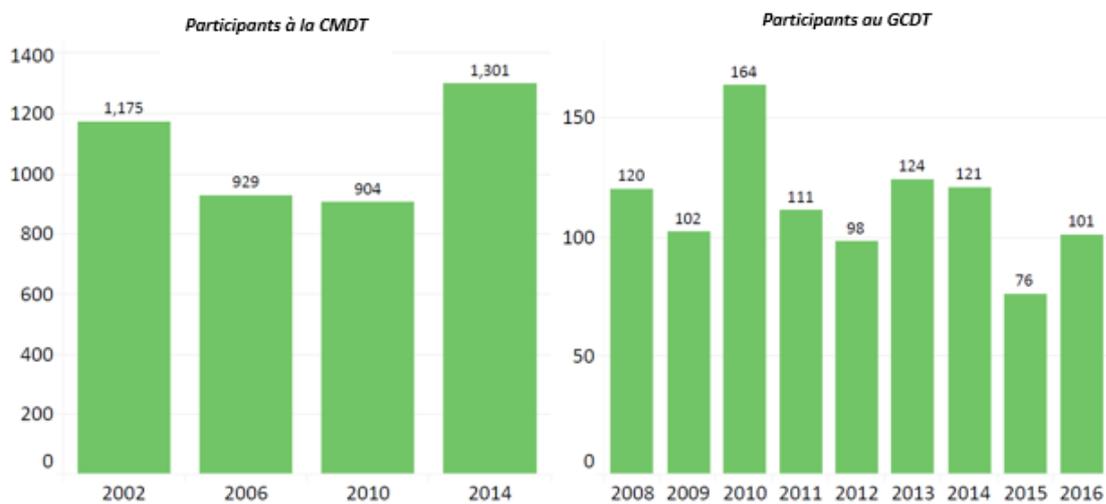
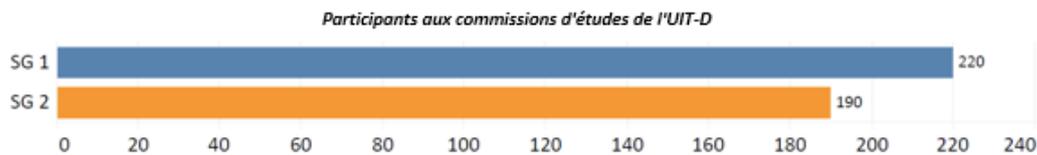
#### Résultats:

- D.1-1: Projet de Plan stratégique pour l'UIT-D
- D.1-2: Déclaration de la CMDT
- D.1-3: Plan d'action de la CMDT
- D.1-4: Résolutions et Recommandations
- D.1-5: Questions, nouvelles ou révisées, confiées aux commissions d'études
- D.1-6: Niveau d'accord accru concernant les domaines prioritaires
- D.1-7: Evaluation de la mise en oeuvre du plan d'action (CMDT) et du plan d'action du SMSI
- D.1-8: Identification des initiatives régionales
- D.1-9: Augmentation du nombre de contributions et de propositions relatives au plan d'action
- D.1-10: Renforcement de l'examen des priorités, des programmes, des opérations, des questions financières et des stratégies
- D.1-11: Programme de travail
- D.1-12: Elaboration minutieuse du rapport sur l'état d'avancement de la mise en oeuvre du programme de travail à soumettre au Directeur du BDT
- D.1-13: Renforcement de l'échange de connaissances et du dialogue entre les Etats Membres et les Membres de Secteur (y compris les Associés et les établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT) concernant les nouvelles questions en matière de télécommunications/TIC au service du développement durable
- D.1-14: Renforcement de la capacité des Membres à mettre au point et de mettre en oeuvre des stratégies et des politiques relatives aux TIC, ainsi que de définir des méthodes et des approches permettant de développer et de déployer les infrastructures et les applications

## Progrès accomplis

### Réunions préparatoires régionales tenues en 2016

	Participants	Etats membres ou Membres de Secteur de la région représentés	Etats membres ou Membres de Secteur d'autres régions
AFR	147	30	11
CEI	104	9	2



## Produits

### D.1-1 Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) <sup>85</sup>

La prochaine Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) se tiendra à Buenos Aires (Argentine), du 9 au 20 octobre 2017. La préparation des principaux documents en vue de cette conférence a déjà commencé, des travaux étant en cours à ce sujet au sein du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT). A sa réunion de mars 2016, le GCDT a passé en revue les avant-projets de trois documents essentiels élaborés par son Groupe de travail par correspondance sur le Plan stratégique, le Plan opérationnel et la Déclaration, à savoir: 1) Contribution de l'UIT-D au Plan stratégique de l'UIT pour la période 2020–2023; 2) Plan d'action de l'UIT-D; 3) Déclaration de la CMDT-17. Le projet d'ordre du jour de la CMDT-17 a été approuvé par le Conseil de l'UIT à sa session de 2016 (Document C16/56), avec l'accord de la majorité des Etats Membres. Le site web de la CMDT-17 a été créé et mis en place pour favoriser la diffusion d'informations (y compris de circulaires, de documents, de rapports et de contributions) aux Etats Membres et aux Membres du Secteur, afin de mieux faire connaître la Conférence.

Le Document C17/56 offre des renseignements complets quant aux préparatifs de la CMDT-17.

<sup>85</sup> Déc. 5, 13 de la PP, Rés. 25, 71, 182 de la PP, Rés. 1, 5, 30, 66 de la CMDT; cibles des ODD 11.6, 12.2, 12.5, 12.6, 12.a.

### **D.1-2 Réunions préparatoires régionales (RPM)<sup>86</sup>**

Conformément à la Résolution 31 (Rév. Hyderabad, 2010) de la CMDT, le Bureau de développement des télécommunications (BDT) de l'UIT est chargé d'organiser une Réunion préparatoire par région.

Les RPM ont débuté en novembre 2016 avec l'organisation d'une réunion en République kirghize pour la Communauté des Etats indépendants; puis une réunion a été organisée en décembre 2016 au Rwanda, pour l'Afrique. Les réunions ont utilisé pleinement les bureaux régionaux pour faciliter le processus préparatoire au niveau régional. Les sites web respectifs des RPM ont été conçus en juillet 2016 pour faciliter l'échange d'informations (y compris par le biais de circulaires, de documents, de rapports et de contributions) avec les Etats Membres et les Membres du Secteur, de manière à mieux faire connaître les manifestations.

### **D.1-3 Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT)<sup>87</sup>**

Le Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT) a fourni des orientations stratégiques sur les grandes questions relatives à l'accomplissement de la mission, aux objectifs, aux produits et aux résultats attendus des travaux en cours du BDT.

La 21ème réunion du GCDT a eu lieu du 16 au 18 mars 2016 au siège de l'UIT à Genève. A cette occasion, le GCDT a commencé les préparatifs en vue de la CMDT-17, comme indiqué ci-dessus, et a examiné ces préparatifs, ainsi que la mise en oeuvre du Plan stratégique et du Plan opérationnel de l'UIT-D pour 2015, le plan opérationnel quadriennal glissant de l'UIT-D pour la période 2017-2020, ainsi que la contribution de l'UIT-D à la mise en oeuvre du plan d'action du SMSI, y compris en ce qui concerne l'examen d'ensemble mené par l'Assemblée générale des Nations Unies et les Objectifs de développement durable.

Lors de cette réunion, le GCDT a également examiné les méthodes de travail, la collaboration avec les autres Secteurs, y compris l'élaboration d'un rapport d'activité sur l'Equipe de coordination intersectorielle sur des questions d'intérêt mutuel, les questions relatives aux commissions d'études de l'UIT-D et les questions relatives aux Membres, aux partenariats et à l'innovation. La 22ème réunion du GCDT aura lieu du 9 au 12 mai 2017.

### **D.1-4 Commissions d'études<sup>88</sup>**

Les Commissions d'études de l'UIT-D ont tenu leur deuxième série de réunions des Groupes du Rapporteur en avril 2016. Grâce aux contributions ciblées et de grande qualité qui leur ont été transmises, les 18 réunions des Groupes du Rapporteur des Commissions d'études 1 et 2 ont permis de progresser de manière satisfaisante dans l'élaboration des textes des produits attendus. Le principal objectif de ces réunions des Groupes du Rapporteur était de faire en sorte que l'élaboration des textes des documents finals attendus devant être présentés pour approbation aux dernières réunions des CE 1 et 2 (27 mars – 7 avril 2017) progresse de manière satisfaisante. Les travaux concernant l'établissement d'un rapport relatif à la mise en oeuvre pour la période comprise entre le 4 janvier et septembre 2016 ont consisté à passer en revue les résultats de questionnaires et d'enquêtes, à lancer des appels à contributions et à déterminer si des contributions supplémentaires étaient nécessaires.

Les commissions d'études de l'UIT-D ont tenu leurs troisièmes et quatrièmes réunions de la période d'études 2014-2017 du 19 au 30 septembre 2016 et du 27 mars au 7 avril 2017, respectivement.

<sup>86</sup> Déc. 5, 13 de la PP, Rés. 25, 71, 182 de la PP, Rés. 1, 5, 30, 66 de la CMDT; cibles des ODD 11.6, 12.2, 12.5, 12.6, 12.a.

<sup>87</sup> Déc. 5, 13 de la PP, Rés. 25, 71, 182 de la PP, Rés. 1, 5, 30, 66 de la CMDT; cibles des ODD 11.6, 12.2, 12.5, 12.6, 12.a.

<sup>88</sup> Déc. 5, 13 de la PP, Rés. 25, 71, 182 de la PP, Rés. 1, 5, 30, 66 de la CMDT; cibles des ODD 11.6, 12.2, 12.5, 12.6, 12.a.

## Objectif D.2: Promouvoir un environnement propice au développement des TIC et encourager le développement des réseaux de télécommunication/TIC, ainsi que des applications et des services correspondants, notamment en vue de réduire l'écart en matière de normalisation

### Résultats:

D.2-1: Renforcement du dialogue et de la coopération entre les régulateurs nationaux, les décideurs et les autres parties prenantes du secteur des télécommunications/TIC concernant des questions politiques, juridiques et réglementaires d'actualité, pour aider les pays à atteindre leurs objectifs de création d'une société de l'information plus inclusive

D.2-2: Amélioration des processus de prise de décisions sur des questions politiques et réglementaires et environnement politique, juridique et réglementaire propice au secteur des TIC

D.2-3: Renforcement des connaissances et des compétences des pays en vue de planifier, déployer, exploiter et maintenir des réseaux et services TIC durables, accessibles et fiables, y compris l'infrastructure large bande, et amélioration des connaissances relatives à l'infrastructure de transmission large bande dans le monde

D.2-4: Renforcement des connaissances et des compétences des pays pour qu'ils participent et contribuent à l'élaboration et à la mise en oeuvre de recommandations UIT et mettent en place des programmes de conformité et d'interopérabilité durables et appropriés, sur la base des recommandations de l'UIT, aux niveaux national, régional et sous-régional, en encourageant l'établissement de systèmes d'accords de reconnaissance mutuelle et/ou en créant des laboratoires de tests, selon qu'il conviendra

D.2-5: Renforcement des connaissances et des compétences des pays dans les domaines de la planification et de l'assignation des fréquences, de la gestion du spectre et du contrôle des émissions, de l'utilisation efficace d'outils de gestion du spectre et de la mesure et de la réglementation de l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques

D.2-6: Renforcement des connaissances et des compétences des pays concernant le passage de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique et l'efficacité des travaux postérieurs à la transition, et efficacité de la mise en oeuvre des lignes directrices élaborées

D.2-7: Renforcement de la capacité des Membres d'intégrer l'innovation dans le secteur des TIC dans leurs programmes nationaux de développement

D.2-8: Renforcement des partenariats public-privé pour promouvoir le développement des télécommunications/TIC

### Progrès accomplis

#### GSR 2016

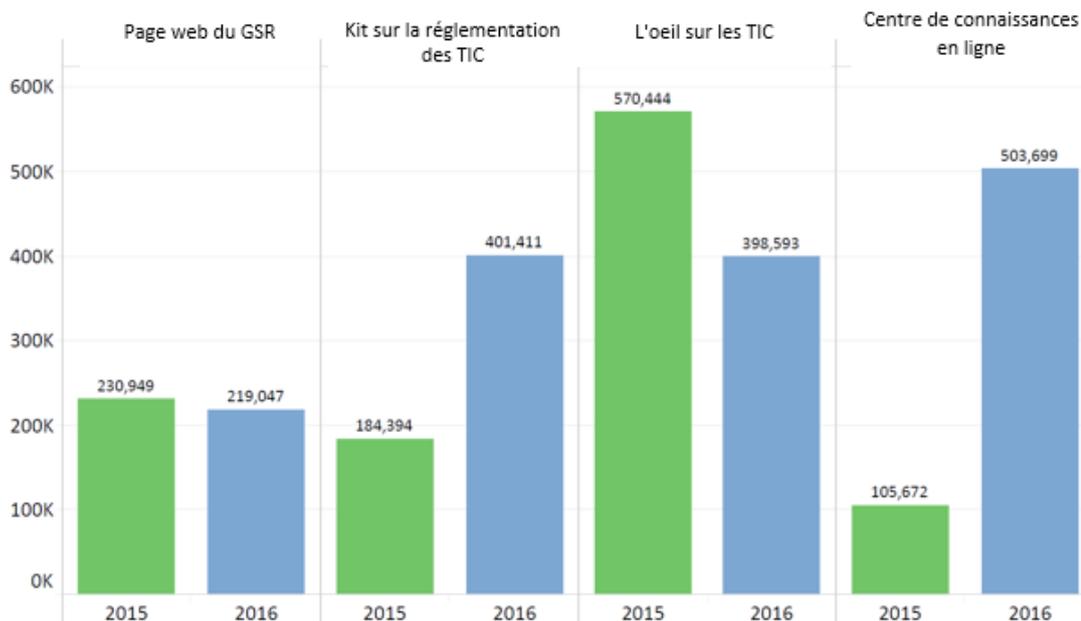
Etats Membres représentés

64

Participants

540

**Consultations de pages**



**Produits**

**D.2-1 Cadres politiques et réglementaires<sup>89</sup>**

Ce produit vise à renforcer le dialogue et la coopération entre les régulateurs nationaux, les décideurs et les autres parties prenantes du secteur des télécommunications/TIC concernant des questions politiques, juridiques et réglementaires d'actualité, pour aider les pays à atteindre leurs objectifs de création d'un environnement propice à l'édification d'une société de l'information plus inclusive grâce à de meilleures décisions prises en rapport avec l'instauration d'un environnement politique, juridique et réglementaire efficace pour le secteur des TIC.

L'UIT-D organise à l'intention des Membres de Secteur et d'autres parties prenantes d'envergure nationale ou internationale des forums régionaux ou internationaux visant à discuter de l'évolution à l'échelle mondiale de la réglementation, comme le Colloque mondial des régulateurs (GSR) ou des dialogues stratégiques sur les questions d'actualité en matière de politiques, de législation, de réglementation, d'économie, de finance et d'évolutions du marché.

L'UIT-D fournit des données, des recherches, des analyses et des outils (le rapport Tendances, les documents de travail du GSR, les publications, les portails et les bases de données) afin d'aider ses Membres à définir, élaborer, mettre en oeuvre et réviser des stratégies transparentes, cohérentes et prospectives, et des cadres politiques, juridiques et réglementaires.

L'UIT-D fournit également des outils et des plates-formes de partage des connaissances qui facilitent le dialogue inclusif et la coopération, afin d'aider les pays à créer une société de l'information plus inclusive.

L'UIT-D a amélioré la sensibilisation et le renforcement des capacités en organisant diverses formations et conférences, ainsi que divers ateliers, séminaires et forums axés sur le développement des TIC, l'infrastructure large bande, les applications et services, le développement de l'infrastructure, la

<sup>89</sup> Déc. 5, 13 de la PP, Rés. 25, 71, 182 de la PP, Rés. 1, 5, 30, 66 de la CMDT; cibles des ODD 11.6, 12.2, 12.5, 12.6, 12.a.

gestion du spectre et les questions connexes, la coordination des satellites, la mise en oeuvre du protocole IPv6, l'accès à l'Internet, la conformité et l'interopérabilité, et la tarification.

L'UIT-D a fourni une assistance directe à de nombreux pays dans les domaines suivants: renforcement des capacités et contrôle des émissions radioélectriques. L'UIT-D a fourni une assistance à la Palestine concernant l'examen et l'analyse du marché des télécommunications/TIC.

#### **D.2-2 Réseaux de télécommunication/TIC, y compris conformité et interopérabilité et réduction de l'écart en matière de normalisation<sup>90</sup>**

**L'infrastructure est essentielle pour que l'accès de tout un chacun aux TIC soit universel, durable, ubiquitaire et financièrement abordable.**

**La conformité aux normes internationales et l'interopérabilité, c'est-à-dire la possibilité pour des équipements de constructeurs différents de communiquer efficacement entre eux, peut permettre d'éviter des batailles commerciales coûteuses concernant les différentes technologies.**

L'UIT-D continue de mettre en oeuvre et d'actualiser ses cartes interactives en ligne des réseaux de transmission de Terre. **La cartographie interactive des réseaux de transmission de l'UIT (pour les réseaux dorsaux large bande à fibres optiques, les liaisons hyperfréquences, les stations terriennes associées aux satellites et les câbles sous-marins) est actualisée en permanence et mise en ligne dans toutes les régions. Le projet visant à faire figurer les points IXP dans la cartographie interactive des réseaux de transmission de l'UIT est en cours de mise en oeuvre.**

**Un rapport sur la mise en oeuvre d'infrastructures évolutives de télécommunication/TIC pour les pays en développement et ses aspects techniques, économiques et politiques a été élaboré et remis à tous les participants des Commissions d'études de l'UIT-D.**

**Conformément à la résolution 47 de la CMDT, des forums et des sessions de formation sur la conformité et l'interopérabilité ont été organisés au niveau régional, en collaboration avec le TSB et le BR, et consacrés en particulier aux procédures d'évaluation de la conformité, aux tests d'homologation pour terminaux mobiles et aux différents domaines d'évaluation de la C&I pour l'Afrique, la région Amériques, les Etats arabes, l'Asie-Pacifique et la CEI.**

Le développement de l'infrastructure des TIC et l'intégration régionale s'intensifient grâce à des études d'évaluation menées dans les régions en vue d'encourager la mise en place de programmes C&I harmonisés, notamment via l'élaboration d'arrangements de reconnaissance mutuelle.

Le système de gestion du spectre pour les pays en développement (SMS4DC) est aujourd'hui utilisé dans plus de 40 pays et une formation à ce logiciel a été dispensée à un grand nombre de pays.

**Des lignes directrices ont été préparées en vue d'aider les pays à mettre au point leur tableau national d'attribution des fréquences, à évaluer leur gestion du spectre au niveau national, à lancer des appels d'offres pour leur système national de contrôle du spectre et à élaborer des régimes de redevances d'utilisation du spectre.**

L'UIT-D a fourni une assistance à la Palestine concernant les questions liées au spectre, notamment la notification et la coordination des fréquences, les examens techniques, le passage à la radiodiffusion numérique, le dividende numérique, l'attribution du spectre et l'octroi de licences. L'UIT-D a également offert une connexion large bande et des équipements à 20 écoles situées dans des zones isolées, rurales ou mal desservies de la Palestine, fournissant notamment des formations destinées aux enseignants.

Les capacités des Membres de l'UIT ont été renforcées sur différentes questions liées aux réseaux de télécommunications/TIC. Une assistance directe a été apportée concernant la planification des

<sup>90</sup> Déc. 5, 13 de la PP, Rés. 25, 71, 182 de la PP, Rés. 1, 5, 30, 66 de la CMDT; cibles des ODD 11.6, 12.2, 12.5, 12.6, 12.a.

fréquences, les plans directeurs de gestion du spectre, le passage de la radiodiffusion télévisuelle analogique à la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre et d'autres questions techniques.

### D.2-3 Innovation et partenariat<sup>91</sup>

L'innovation est depuis longtemps considérée comme un outil puissant pour promouvoir le développement et résoudre les difficultés socio-économiques, ainsi que pour améliorer la compétitivité générale des pays. Le rôle central des télécommunications/TIC pour stimuler l'innovation dans diverses branches multisectorielles est reconnu de longue date, en particulier dans un écosystème des TIC postconvergence. Afin de réduire l'écart croissant en matière d'innovation, plusieurs dialogues portant sur ce thème ont permis d'améliorer les connaissances et de renforcer les capacités aux niveaux national, régional et mondial dans le domaine des innovations axées sur les TIC. Citons par exemple:

- l'appui à l'organisation du volet "Innovation" lors d'ITU Telecom 2016, au cours duquel des dialogues sur l'innovation se sont déroulés dans le cadre des sessions du forum consacrées aux difficultés que rencontrent les écosystèmes d'innovation;
- l'appui à l'organisation du volet "Innovation" lors de l'édition de 2016 du SMSI, au cours duquel des dialogues sur l'innovation ont été organisés sur le thème des écosystèmes d'innovation centrés sur les TIC.

A la suite de nombreuses consultations et de dialogues approfondis menés auprès de différentes régions et lors de manifestations mondiales, on a élaboré un cadre d'innovation définissant les piliers fondamentaux du suivi, du diagnostic, du développement et de l'évolution des écosystèmes d'innovation centrés sur les TIC.

Le cadre et la méthodologie à utiliser pour les analyses par pays des écosystèmes d'innovation centrés sur les TIC ont fait l'objet de consultations et de révisions auprès des Membres lors du SMSI 2016 à Genève, au cours de trois sessions ayant rassemblé plus de 75 participants.

Une analyse nationale de l'innovation centrée sur les TIC a été réalisée pour l'Albanie et a réuni plus de 50 participants, issus des principales parties prenantes, qui représentaient 40 organisations impliquées dans un projet d'innovation international développé et financé par la République de Corée.

Des outils en faveur de l'innovation et des procédures permettant d'utiliser des processus et des méthodes fondés sur les TIC innovantes ont été élaborés en vue de favoriser les économies d'échelle, à savoir: une plate-forme d'innovation (le portail [innovation.itu.int](http://innovation.itu.int)), ainsi qu'une méthodologie de "design thinking" (processus créatif), élaborée pour la mise en place de dialogues sur l'innovation, l'évaluation et la conception de cadres relatifs à l'innovation numérique.

La 6<sup>ème</sup> réunion des directeurs de la réglementation a été organisée en tant que manifestation préalable au GSR-16: 20 participants ont réaffirmé la nécessité de partager et de piloter avec les régulateurs intéressés un portefeuille de propositions choisies en commun.

De plus, lors du dernier jour du GSR-16 (14 mai 2016), un débat de dirigeants du secteur privé s'est tenu en parallèle de la session à l'intention des régulateurs.

La 7<sup>ème</sup> réunion des directeurs de la réglementation a eu lieu à Bangkok (Thaïlande) le 13 novembre 2016, en tant que manifestation préalable à ITU Telecom. Lors de cette réunion, l'accent a été mis sur des études de cas concrètes et des propositions de projets à élaborer.

Des partenariats avec les établissements universitaires visant à favoriser le développement des télécommunications/TIC, particulièrement par l'adoption de nouvelles technologies et la stimulation des innovations dans le secteur des TIC, ont été, et sont encore, encouragés, notamment grâce à de nouvelles études et plates-formes destinées à favoriser le dialogue avec les membres universitaires.

<sup>91</sup> Déc. 5, 13 de la PP, Rés. 25, 71, 182 de la PP, Rés. 1, 5, 30, 66 de la CMDT; cibles des ODD 11.6, 12.2, 12.5, 12.6, 12.a

## Objectif D.3: Renforcer la confiance et la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC, ainsi que dans le déploiement des applications et des services correspondants

### Résultats:

D.3-1: Renforcement de la capacité des Etats Membres à élaborer et à mettre en oeuvre des politiques et stratégies en matière de cybersécurité dans le cadre des plans nationaux sur les TIC, ainsi qu'à élaborer et à mettre en oeuvre des législations appropriées

D.3-2: Renforcement de la capacité des Etats Membres à réagir rapidement face aux cybermenaces

D.3-3: Renforcement de la coopération, de l'échange d'informations et du transfert de savoir-faire entre les Etats Membres et avec les protagonistes concernés

D.3-4: Renforcement de la capacité des pays en matière de planification des cyberstratégies sectorielles nationales pour favoriser la mise en place d'un environnement propice à l'amélioration des applications TIC

D.3-5: Renforcement de la capacité des pays à tirer parti des applications TIC/mobiles pour améliorer la prestation de services à valeur ajoutée dans des domaines hautement prioritaires (par exemple santé, gouvernance, éducation, paiements, etc.) afin de résoudre efficacement différents problèmes en matière de développement durable par le biais d'une collaboration entre le secteur public et le secteur privé

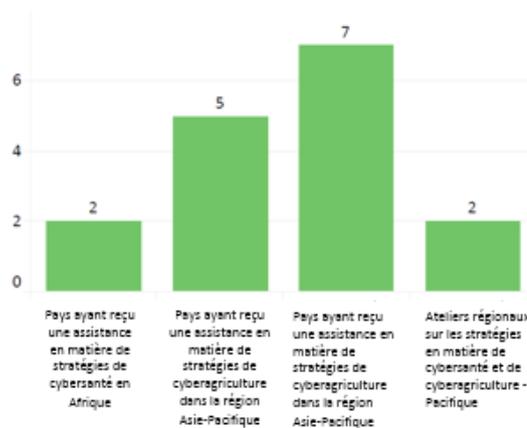
D.3-6: Amélioration de l'innovation, des connaissances et des compétences des institutions nationales en matière d'utilisation des TIC et du large bande au service du développement

### Progrès accomplis

*Manifestation régionale sur la cyberagriculture organisée conjointement avec la FAO - Participants de la région Asie-Pacifique*

120

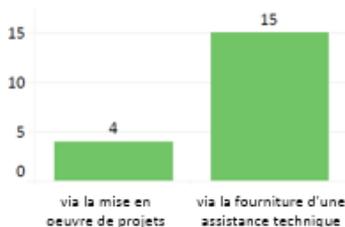
#### Indicateurs sur les cyberapplications



*Manuels/kits pratiques publiés sur les TIC au service du développement dans les domaines de la santé sur mobile et de la cyberagriculture*

3

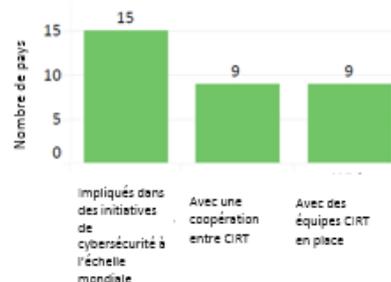
*Pays ayant reçu une assistance pour l'établissement de capacités en matière de cybersécurité (2016)*



*Cyberexercices régionaux organisés dans la région Afrique, la région Amériques et la région des Etats*

37

*Réalisations dans des domaines connexes à la cybersécurité (2015)*



**Manifestations de haut niveau relatives à la cybersanté organisées  
conjointement avec l'OMS et l'UNESCO**

Manifestations

2

Ministères des TIC et de la Santé présents

20

Participants

500

## Produits

### D.3-1 Instauration de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des TIC<sup>92</sup>

L'accès universel et financièrement abordable aux TIC ayant été reconnu comme essentiel à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, les progrès réalisés en matière d'adoption des TIC et de connectivité Internet ne seront ni suffisants ni durables si l'infrastructure sous-jacente et les dispositifs qui y sont connectés ne sont pas fiables et sécurisés. Les Etats Membres doivent adopter une approche stratégique de la cybersécurité qui aligne la vision socio-économique du pays avec son programme de sécurité numérique. Les travaux sur l'Indice mondial de cybersécurité (GCI) ont permis d'aider les pays à déterminer les domaines à améliorer, de les inciter à agir pour renforcer la cybersécurité, d'augmenter le niveau de cybersécurité dans le monde et de contribuer à définir et à encourager l'adoption de bonnes pratiques, tout en favorisant une culture mondiale de la cybersécurité.

Un programme gouvernemental prioritaire (GPP) relatif à la création d'un environnement propice au développement effectif de la sécurité en ligne des enfants a été élaboré.

Dans le cadre du renforcement des compétences techniques pour aider les intervenants en cas d'incident, les capacités et les compétences du personnel technique de 20 organismes du secteur public chargés de la gestion des cyberincidents ont été améliorées.

L'UIT-D a fourni une assistance à la Palestine au sujet de l'évaluation de la mise en place de l'équipe palestinienne d'intervention en cas d'incident informatique (CIRT).

Le BDT a organisé plusieurs manifestations et formations, et notamment:

- Atelier de l'UIT pour les pays de la CEI sur le thème "Aspects intégrés de la cybersécurité en infocommunications".
- Sommet et colloque sur la cybersécurité au niveau régional.
- Atelier sur les services CIRT et le processus d'établissement pour les pays africains.
- Troisième cyberexercice régional en matière de cybersécurité pour la région Afrique destiné à améliorer la coordination de la lutte contre les cyberincidents.
- Quatrième édition du cyberexercice régional ALERT (Cyberexercice d'apprentissage appliqué pour les équipes d'intervention en situation d'urgence) à l'intention de la région des Etats arabes.
- Semaine de la cybersécurité (Center of the World) et quatrième édition du cyberexercice d'apprentissage appliqué pour les équipes d'intervention en situation d'urgence pour la région Amériques.

<sup>92</sup> Déc. 5, 13 de la PP, Rés. 25, 71, 182 de la PP, Rés. 1, 5, 30, 66 de la CMDT; cibles des ODD 11.6, 12.2, 12.5, 12.6, 12.a

- Programme de sensibilisation à la cybersécurité dans les établissements d'enseignement des Caraïbes.

Le BDT a apporté une assistance technique à des pays de la région Afrique et de la région des Etats arabes, dans les domaines suivants: élaboration des cadres stratégiques relatifs à la protection en ligne des enfants, mise en oeuvre des plans d'action de ces pays dans ce domaine, et renforcement des stratégies nationales en matière de cybersécurité.

### D.3-2 Applications et services TIC

Les applications et services TIC sont un facteur important de la demande, et peuvent encourager l'adoption de services large bande. Il est nécessaire de favoriser le développement et l'utilisation des applications et des services TIC qui contribuent au développement durable, notamment dans les domaines de l'administration publique, du commerce, de l'enseignement et de la formation, de la santé, de l'emploi, de l'environnement, de l'agriculture et des sciences, dans le contexte général des cyberstratégies nationales. Les capacités des Etats Membres de l'UIT en matière d'élaboration de cyberstratégies nationales visant à favoriser un environnement propice à l'amélioration des applications TIC ont été renforcées grâce aux actions suivantes<sup>93</sup>.

Au service de la cybersanté:

- Un dialogue de haut niveau, intitulé "Dialogue sur les politiques de santé numérique", organisé conjointement par l'UIT et l'Organisation mondiale de la Santé, qui a permis aux 250 participants d'échanger au sujet d'expériences et de recenser des stratégies envisageables.
- Assistance technique fournie à certains pays africains pour élaborer et valider leur stratégie nationale de cybersanté.
- Un kit pratique et des lignes directrices de mise en oeuvre pour une plate-forme numérique sur la santé ont aussi été mis au point.

Au service de la cyberagriculture:

- Un guide stratégique pour la cyberagriculture conçu conjointement par l'UIT et la FAO a été publié.
- Le Forum consacré aux solutions de cyberagriculture, organisé conjointement par l'UIT et la FAO, a permis d'échanger au sujet de solutions de cyberagriculture en faveur des parties prenantes de ce secteur et a donné lieu à la mise en place un Groupe d'experts composé de fournisseurs de solutions.

Au service de la formation en ligne:

- Un Forum des politiques sur le thème de l'apprentissage sur mobile organisé conjointement par l'UIT et l'UNESCO a renforcé les capacités des 250 participants sur la façon dont les dispositifs numériques nouveaux et plus abordables peuvent contribuer à résoudre les difficultés urgentes dans le domaine de l'enseignement et à répondre aux besoins des étudiants, des enseignants et des administrateurs.
- Une note de politique générale sur l'apprentissage sur mobile élaborée conjointement par l'UIT et l'UNESCO a proposé des recommandations de politique générale sur la marche à suivre. La note de politique est disponible à l'adresse: [http://www.itu.int/en/ITU-D/Initiatives/m-Powering/Pages/ITU\\_UNESCO\\_MLW\\_PolicyForum.aspx](http://www.itu.int/en/ITU-D/Initiatives/m-Powering/Pages/ITU_UNESCO_MLW_PolicyForum.aspx).
- La capacité des pays à tirer parti des applications TIC/mobiles en vue d'améliorer la prestation de services à valeur ajoutée a été renforcée.

<sup>93</sup> Déc. 5, 13 de la PP; Rés. 25, 71, 72, 99, 139, 140, 183, 202 de la PP; GO-SMSI C7 du Plan d'action de Genève; cibles des ODD 2, 3, 4 (4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 4.7), 6, 7, 8 (8.1, 8.3, 8.8), 9 (9.1, 9.b), 11

- Trois programmes de lutte contre le diabète grâce au mobile (mDiabetes) ont été lancés au Sénégal, en Inde et en Egypte, en collaboration avec le Ministère de la Santé et le Ministère en charge des TIC, afin d'aider les patients diabétiques.
- Trois programmes d'arrêt du tabagisme (mTobaccoCessation) ont été lancés en Inde, en Tunisie et aux Philippines, en vue d'utiliser des applications mobiles pour aider les fumeurs à renoncer au tabac.
- Des lignes directrices sur l'utilisation d'applications mobiles pour arrêter de fumer, prévenir et contrôler le diabète et lutter contre le cancer du col de l'utérus ont été élaborées en collaboration avec l'OMS.

Un projet sur l'apprentissage intelligent est en cours d'élaboration avec le ministère des TIC et le ministère de l'Education de la Palestine, ainsi qu'avec les parties prenantes intéressées, y compris l'UNESCO et l'ALECSO.

Une campagne de sensibilisation des Membres de l'UIT et des activités de promotion des bonnes pratiques relatives aux TIC au service du développement ont été menées. Des manifestations et des formations spécifiques ont été organisées au niveau régional, et notamment:

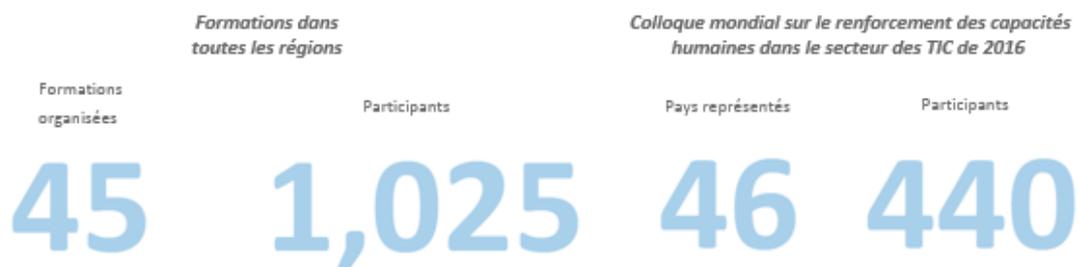
- Atelier sur les applications mobiles les plus répandues: mise en oeuvre et développement dans les pays de la CEI.
- Ateliers de formation sur la conception d'applications mobiles et de solutions faisant appel à des technologies mobiles à l'intention d'instructeurs.
- Séminaire régional de formation UIT-TRAI sur le thème de la protection du consommateur.
- Forum sur la transformation numérique.
- Réunion d'un groupe d'experts de l'UIT sur l'identité mobile.

## Objectif D.4: Renforcer les capacités humaines et institutionnelles, fournir des données et des statistiques, promouvoir l'inclusion numérique et fournir une assistance ciblée aux pays ayant des besoins particuliers

### Résultats

- D.4-1: Renforcement des capacités des membres en matière de gouvernance internationale de l'Internet
- D.4-2: Amélioration des connaissances et des compétences des membres de l'UIT concernant l'utilisation des télécommunications/TIC
- D.4-3: Meilleure sensibilisation au rôle du renforcement des capacités humaines et institutionnelles concernant les télécommunications/TIC et le développement à l'intention des membres de l'UIT
- D.4-4: Renforcement des informations et des connaissances des décideurs et des autres parties prenantes sur les tendances actuelles et l'évolution des télécommunications/TIC sur la base de l'analyse de statistiques et de données sur les télécommunications/TIC de qualité et comparables au niveau international
- D.4-5: Renforcement du dialogue entre les producteurs et les utilisateurs de données sur les télécommunications/TIC et renforcement des capacités et des compétences des producteurs de statistiques sur les télécommunications/TIC en vue de la réalisation de collectes de données au niveau national sur la base de normes et de méthodologies internationales
- D.4-6: Renforcement de la capacité des Etats Membres à élaborer et à mettre en oeuvre des politiques, des stratégies et des lignes directrices en matière d'inclusion numérique, afin de garantir l'accessibilité des télécommunications/TIC pour les personnes ayant des besoins particuliers et l'utilisation des télécommunications/TIC pour l'autonomisation socio-économique des personnes ayant des besoins particuliers
- D.4-7: Renforcement de la capacité des membres à assurer aux personnes ayant des besoins particuliers une formation à l'utilisation des outils numériques et une formation à l'utilisation des télécommunications/TIC pour le développement socio-économique
- D.4-8: Renforcement des capacités des membres en matière d'utilisation des télécommunications/TIC aux fins du développement socio-économique des personnes ayant des besoins particuliers, y compris la mise en oeuvre de programmes de télécommunication/TIC pour favoriser l'emploi des jeunes et l'esprit d'entreprise
- D.4-9: Amélioration de l'accès aux TIC et de leur utilisation dans les pays en développement PMA, PDSL, PEID, et pays dont l'économie est en transition
- D.4-10: Renforcement des capacités des pays en développement PMA, PDSL et PEID en matière de développement des télécommunications/TIC

### Progrès accomplis



## Produits

### D.4-1 Renforcement des capacités<sup>94</sup>

Les décideurs doivent veiller à ce que la fracture numérique, qui demeure une préoccupation essentielle pour les pays en développement, ne se transforme pas en fracture du savoir. Pour soutenir le développement et l'utilisation des TIC, il est nécessaire de fournir une assistance visant à renforcer les capacités humaines et institutionnelles de façon à améliorer les compétences. Trente-deux Centres d'excellence ont été sélectionnés et chacun d'entre eux a signé un accord de coopération avec l'UIT. Des commissions de direction composées de représentants des institutions retenues ont été établies dans chaque région et ont été chargées de gérer la mise en oeuvre de la stratégie relative aux Centres d'excellence.

L'UIT a continué de renforcer les capacités des Etats Membres en élaborant des matériels didactiques normalisés, diffusés par l'intermédiaire des Centres d'excellence et d'autres établissements universitaires partenaires.

En mai 2016, l'UIT a amélioré la qualité de service en modernisant la plate-forme de l'Académie de l'UIT, qui offre une meilleure expérience utilisateur.

L'UIT a amélioré le dialogue entre les principales parties prenantes en organisant au Kenya, du 6 au 8 septembre 2016, le Colloque mondial sur le renforcement des capacités dans le secteur des TIC. Ce Colloque, qui a été précédé de deux réunions préalables ("Renforcement des capacités concernant la gouvernance de l'Internet" et "Les régulateurs-catalyseurs et bénéficiaires du renforcement des capacités"), a attiré plus de 400 participants.

Des formations et manifestations régionales spécifiques ont été organisées, notamment:

- Formation de formateurs pour des écoles connectées au Kirghizistan
- Atelier consacré à la Journée internationale des jeunes filles dans le secteur des TIC pour les pays de la CEI
- Atelier régional Amériques accessibles III: information et communications pour TOUS
- Cours de formation en ligne destiné aux peuples autochtones
- Atelier régional annuel à l'intention des pays d'Afrique subsaharienne pour le renforcement des capacités en matière de protection de l'enfance en ligne
- Formation régionale UIT/ITSO à l'intention des Etats arabes sur les systèmes VSAT et les systèmes à satellites
- Atelier de l'ICTP sur les nouvelles frontières de l'Internet des objets
- Formation sur les politiques et la réglementation en matière de télécommunications à l'intention des responsables publics
- Formation de l'UIT permettant à des ingénieurs réseau des PMA arabes d'acquérir une certification IPv6 (niveau 1 de la certification CNE6)

<sup>94</sup> PP Dec. 5, 13; PP Res. 25, 71, 72, 137, 139, 140, 172, 176, 188, 189, 197, 199, 202; WSIS ALC4 of the Geneva Plan of Action and §§ 8, 22, 23a, 26g, 49, 51, 65, 72h, 86, 87, 90c, d, f, 95, 114b of the Tunis Agenda for the Information Society; SDG Targets: 1 (1.b), 2 (2.3), 3 (3.7, 3.b, 3.d), 4 (4.4, 4.7), 5 (5.5, 5.b), 6 (6.a), 8 (8.2), 9 (9.1, 9.b, 9.c), 12 (12.7, 12.8, 12.a, 12.b), 13 (13.2, 13.3, 13.b), 14 (14.a), 16 (16.a), 17 (17.9, 17.18), 18.

#### D.4-2 Statistiques sur les télécommunications/TIC<sup>95</sup>

Au moment où les TIC sont de plus en plus considérées comme étant l'un des moteurs du développement social et de la croissance économique, où un nombre croissant de personnes accèdent à la société mondiale de l'information et où les réseaux de communication à haut débit s'imposent désormais comme une infrastructure indispensable, il demeure plus important que jamais de suivre et de mesurer l'évolution des télécommunications/TIC.

Les principaux résultats obtenus s'agissant de ce produit sont: (i) le renforcement des informations et des connaissances des décideurs et des autres parties prenantes sur les tendances actuelles et l'évolution des télécommunications/TIC sur la base de l'analyse de statistiques et de données sur les télécommunications/TIC de qualité et comparables au niveau international; et ii) le renforcement du dialogue entre les producteurs et les utilisateurs de données sur les télécommunications/TIC et renforcement des capacités et des compétences des producteurs de statistiques sur les télécommunications/TIC en vue de la réalisation de collectes de données au niveau national sur la base de normes et de méthodologies internationales.

Le BDT dispose de l'ensemble le plus complet au monde de données et de statistiques sur les TIC dans divers domaines: l'infrastructure des TIC, l'accès aux TIC et leur utilisation, les politiques et la réglementation, et les questions de coûts et de politiques tarifaires.

Un certain nombre de produits statistiques ont été mis à disposition afin d'améliorer l'information et d'enrichir les connaissances des décideurs et des autres parties prenantes sur les tendances actuelles et l'évolution des télécommunications/TIC sur la base de l'analyse de statistiques de qualité et comparables au niveau international: Faits et chiffres sur les TIC pour 2016; base de données de l'UIT sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde pour 2016; et Annuaire des statistiques pour 2016.

Le rapport de référence de l'UIT, "Mesurer la société de l'information", a élargi les connaissances des décideurs, des investisseurs et des acteurs économiques au sujet des tendances actuelles du marché des TIC en leur fournissant une analyse précise de l'évolution des télécommunications/TIC dans le monde. L'édition 2016 du rapport est parue en novembre 2016 (lors du WTIS 2016).

En organisant chaque année le Colloque sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde (WTIS), qui est le principal forum mondial consacré aux statistiques sur les TIC, l'UIT a favorisé le dialogue entre les organismes producteurs de données et les utilisateurs, et a renforcé la sensibilisation des pays et leurs capacités à produire des statistiques sur les télécommunications/TIC.

Les activités de l'UIT relevant de ce produit ont contribué à élargir la coopération et ont amélioré les méthodologies et les normes internationales en matière de statistiques sur les TIC grâce aux travaux du Groupe d'experts sur les indicateurs des télécommunications/TIC (EGTI) et du Groupe d'experts sur les indicateurs relatifs à l'utilisation des TIC par les ménages (EGH).

Les activités relevant de ce produit ont également contribué au suivi des objectifs internationaux pour le développement en fournissant des données relatives à l'évolution des TIC au rapport sur les indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et au rapport sur le retard pris dans la réalisation des OMD, ainsi que par la proposition relative aux indicateurs des TIC dans le cadre des indicateurs des ODD formulée au titre du Partenariat mondial sur la mesure des TIC au service du développement.

<sup>95</sup> Les statistiques sur les télécommunications/TIC sont importantes pour le suivi de la mise en oeuvre de toutes les Grandes orientations du SMSI figurant dans le Plan d'action de Genève et sont citées dans les paragraphes 112 à 119 de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information ainsi que dans le paragraphe 70 du Document final de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'examen d'ensemble de la mise en oeuvre des textes issus du SMSI. Les statistiques sur les télécommunications/TIC sont importantes pour le suivi de la mise en oeuvre de tous les ODD et sont citées dans les paragraphes 48, 57, 74-76, 83 du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Les capacités et les compétences des organismes producteurs de statistiques sur les TIC en matière de collecte de données, d'élaboration et d'analyse d'indicateurs sur les TIC comparables sur le plan international ont été améliorées grâce à plusieurs activités de renforcement des capacités: un atelier de formation des coordonnateurs nationaux pour les indicateurs TIC a été organisé à l'intention de plusieurs pays du 15 au 18 mars 2016, à Nay Pyi Taw (Myanmar), et a réuni 35 délégués venus d'Indonésie, de la République démocratique populaire Lao, du Myanmar, du Timor-Leste et du Viet Nam. L'Albanie, l'Angola, les Comores, le Gabon, le Myanmar et le Pakistan ont reçu une assistance/formation sur l'élaboration d'un cadre pour les statistiques et les indicateurs TIC nationaux.

#### **D.4-3 Inclusion numérique des personnes ayant des besoins particuliers<sup>96</sup>**

Assurer l'inclusion numérique signifie assurer l'accessibilité des TIC et leur utilisation au service du développement social et économique des personnes ayant des besoins particuliers. Bien que le déploiement des réseaux de télécommunication/TIC s'accélère, un grand nombre de femmes et de filles, de personnes handicapées, de jeunes, d'enfants et de populations autochtones restent exclus de la société d'information. Les capacités des Etats Membres en matière d'élaboration et de mise en oeuvre de politiques, stratégies et lignes directrices relatives à l'inclusion numérique en vue de garantir aux personnes handicapées l'accessibilité des télécommunications/TIC ont été renforcées par les actions suivantes:

- Les 161 participants à la réunion de 2016 du Groupe de Rapporteurs ont été formés au Rapport sur les modèles de politique en matière d'accessibilité des TIC.
- Reconnaissant l'importance des marchés publics pour faire en sorte que les TIC soient largement disponibles pour les personnes handicapées, le BDT a mis au point un ensemble diversifié de matériels didactiques en ligne sur les "Marchés publics dans le domaine des produits et services TIC accessibles", qui ont été mis à disposition dans le cadre de deux cours de formation en ligne (l'un dispensé en 2015 et l'autre en 2016) qui ont été suivis par 75 personnes via l'Académie de l'UIT, ainsi que durant la manifestation "Amériques accessibles III: l'information et les communications pour TOUS", organisée à Mexico (Mexique).
- Le Rapport sur les modèles de politique en matière d'accessibilité des TIC est désormais disponible dans les six langues officielles de l'UIT afin de faciliter son utilisation par les pays du monde entier.
- En 2016, des orientations ont été données à l'Organismo Supervisor de Inversión en Telecomunicaciones (OSIPTEL).

La célébration de la Journée internationale des jeunes filles dans le secteur des TIC à Bangkok (28 avril), Manille (26 avril) et Yogyakarta (28 avril) a contribué à sensibiliser des jeunes filles et des jeunes femmes et à leur faire connaître des formations et des études dans le domaine des technologies.

En 2016, plus de 66 000 jeunes filles et jeunes femmes ont participé à plus de 1 900 manifestations organisées à l'occasion de cette Journée dans 138 pays. De nombreux organisateurs ont proposé des ateliers pratiques sur le codage, le développement d'applications mobiles et l'acquisition d'autres compétences numériques. La Tanzanie a utilisé le Fonds pour l'accès universel pour favoriser le développement d'applications mobiles et la présentation de projets, et l'autonomisation de 240 000 jeunes filles entre 2011 et 2016. Plus de 66 000 jeunes filles ont participé à 1 900 manifestations organisées dans 138 pays en 2016 (au total, la Journée est célébrée dans 160 pays depuis 2011). Le portail de l'UIT "Les jeunes filles dans le secteur des TIC" a enregistré 493 371 pages consultées en 2016; sur 117 586 sessions, 78,5% (92 296) émanaient de nouveaux visiteurs et 39% (45 968) provenaient de dispositifs mobiles. En 2016, le hashtag #GirlsInICT a atteint 54,3 millions de comptes

<sup>96</sup> Déc. 5 et 13 de la PP; Rés. 25, 30, 32, 33, 34, 36, 37, 64, 70, 71, 131, 139, 140, 175, 184, 198 et 202 de la PP; Grandes orientations C2, C4, C7 et C8 du SMSI figurant dans le Plan d'action de Genève et § 90 de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information; Cibles des ODD: 1 (1.2, 1.4, 1.a, 1.b), 4 (4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.a, 4.b), 5 (5.1, 5.5, 5.b, 5.c), 8 (8.2, 8.3, 8.5, 8.6, 8.10, 8.b), 9 (9.c), 10 (10.2, 10.3), 11 (11.2, 11.7, 11.c), 16 (16.b), et 17 (17.6, 17.7, 17.8, 17.17).

Twitter, contre 25,8 millions en 2015. La page Facebook des jeunes filles dans le secteur des TIC a suscité en moyenne: 864/messages publiés en 2016 et un total de 3 539 "J'aime" (1 554 nouveaux "J'aime" en 2016).

Le rapport sur les modèles de politique en matière d'accessibilité des TIC (MIAPR) existe désormais dans les six langues officielles de l'UIT ainsi qu'en livre électronique accessible.

Le rapport intitulé "Stages intensifs de codage: une stratégie pour l'emploi des jeunes" a été publié lors du SMSI et transmis à l'Initiative mondiale en faveur de l'emploi décent des jeunes de l'ONU. Des matériels didactiques ont été mis au point et remis à près de 50 participants de plus de 20 universités d'Etat et collèges des Philippines pour les aider à organiser leurs propres stages intensifs et à réaliser leurs propres vidéos promotionnels.

Les membres de l'UIT ont été sensibilisés et informés des bonnes pratiques grâce à la publication hebdomadaire de pratiques et de stratégies innovantes en matière d'inclusion numérique sur le site du bulletin d'actualité de l'UIT-D sur l'inclusion numérique: <http://digitalinclusionnewslog.itu.int/>.

Des centres d'accès à l'Internet ont été créés à Bichkek (République kirghize), à Chisinau, (République de Moldova), à Minsk, (République du Belarus) et à Yakutsk (Fédération de Russie).

Une assistance directe a été fournie aux pays d'Afrique pour les aider à organiser les célébrations entourant les éditions 2015 et 2016 de la Journée des jeunes filles dans les TIC, ainsi qu'un concours et une conférence à l'intention de la région Afrique.

#### **D.4-4 Assistance ciblée à l'intention des pays les moins avancés (PMA), des petits Etats insulaires en développement (PEID) et des pays en développement sans littoral (PDSL)**

Malgré les progrès accomplis au cours des dernières décennies, le nombre de pays ayant des besoins spécifiques reste très élevé. C'est particulièrement le cas des pays les moins avancés (PMA), des petits Etats insulaires en développement (PEID) et des pays en développement sans littoral (PDSL), qui restent vulnérables et qui sont confrontés à plusieurs obstacles qui nécessitent une attention particulière.

L'UIT est résolue à s'acquitter de son mandat et s'efforce de remplir ses engagements au titre du Programme d'action d'Istanbul (IPoA) en ce qui concerne les TIC pour les PMA, le Plan d'action de la Barbade (BPoA) pour les PEID et le Plan d'action d'Almaty (APoA) pour les PDSL. Chacun de ces plans d'action est intégré dans le Plan d'action de Dubai.

L'ensemble des activités, initiatives, programmes et projets liés aux TIC a permis à l'UIT de mieux faire connaître l'importance des TIC pour le développement durable, de fournir une assistance ciblée aux PMA, aux PDSL et aux PEID et de renforcer leurs capacités. Il s'agit notamment des réformes de la réglementation des marchés, des télécommunications d'urgence et des interventions en cas de catastrophe, de l'égalité des sexes, des infrastructures des TIC et de la gestion du spectre, et de l'adaptation aux changements climatiques. Tout cela a contribué à une sensibilisation accrue et au renforcement des capacités dans ces domaines<sup>97</sup>.

Depuis la CMDT-14, l'UIT mène dans 15 pays (y compris des pays en développement, des PMA, des PEID et des PDSL) des interventions d'urgence en cas de catastrophe, renforce leurs capacités et améliore leurs communications au service des opérations de secours. L'UIT a aidé les pays frappés par une catastrophe à rétablir leurs réseaux de communication, en fournissant une assistance directe:

<sup>97</sup> Déc. 5 et 13 de la PP; Rés. 25, 30, 32, 33, 34, 36, 70, 71, 123, 124, 125, 126, 127, 135, 159, 160, 161, 172, 193 et 202 de la PP; Grandes orientations C4 et C7 du SMSI figurant dans le Plan d'action de Genève et §§ 9, 23, 26, 49, 59, 87 et 95 de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information; Cibles des ODD: 1 (1.4), 3, 4 (4.3, 4.5, 4.6, 4.a, 4.b), 5 (5.b), 6, 8 (8.5), 9 ( 9.1, 9.2, 9.5, 9.a, 9.c), 10 (10.2, 10.b), 11 (11.1, 11.2, 11.7), 12 (12.b), 13 (13.b), 14, 15, 16 et 17 (17.7, 17.8, 17.9, 17.18).

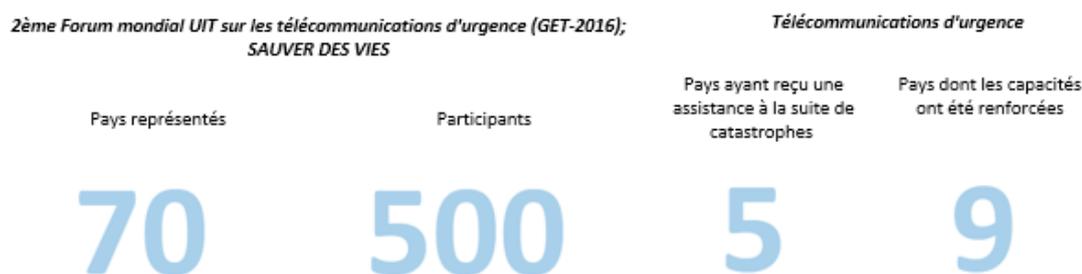
évaluations des dégâts subis par les équipements et les infrastructures, reconstruction et remise en état des infrastructures de télécommunication.

En introduisant les TIC dans le débat général relatif au développement, l'UIT a davantage fait comprendre l'importance du rôle qu'elles jouent dans ce domaine. L'UIT a inséré des références aux TIC dans le kit élaboré en vue de promouvoir la mise en oeuvre de l'IPoA.

### Objectif D.5: Renforcer les mesures relatives à la protection de l'environnement, à l'adaptation aux effets des changements climatiques et à l'atténuation de ces effets ainsi que les efforts déployés en matière de gestion des catastrophes au moyen des télécommunications/TIC

Résultats
D.5-1: Amélioration de la mise à disposition d'informations et de solutions pour les Etats Membres concernant l'atténuation des effets des changements climatiques et l'adaptation à ces effets
D.5-2: Renforcement des capacités des Etats Membres en matière de cadres politiques et réglementaires relatifs à l'atténuation des effets des changements climatiques et l'adaptation à ces effets
D.5-3: Elaboration d'une politique en matière de déchets d'équipements électriques et électroniques
D.5-4: Etablissement de systèmes de contrôle et de systèmes d'alerte avancée reposant sur des normes, reliés aux réseaux nationaux et régionaux
D.5-5: Collaboration pour faciliter les interventions d'urgence en cas de catastrophe
D.5-6: Conclusion de partenariats avec les organisations concernées pour l'utilisation de systèmes de télécommunication/TIC aux fins de la planification préalable aux catastrophes, de la prévision et de la détection des catastrophes, ainsi que de l'atténuation de leurs effets
D.5-7: Amélioration de la sensibilisation à l'importance que revêt la coopération aux niveaux régional et international pour faciliter l'accès aux informations relatives à l'utilisation des télécommunications/TIC en situation d'urgence, et le partage de ces informations

### Progrès accomplis



### Produits

#### D.5-1 TIC et changements climatiques: adaptation aux effets des changements climatiques et atténuation de ces effets<sup>98</sup>

Le changement climatique est l'un des principaux problèmes de développement auxquels le monde est aujourd'hui confronté. C'est un sujet de préoccupation important dans le débat politique actuel. Il a notamment été abordé dans l'Accord de Paris adopté en décembre 2015 par la Conférence sur

<sup>98</sup> Déc. 5 et 13 de la PP, Rés. 25, 71, 172 et 182 de la PP; la Grande orientation C7 (cyberécologie) figurant dans le Plan d'action de Genève est étroitement liée au Produit D.5.1; Cibles des ODD: 3 (3.9), 5 (5b), 9, 11 (11b), 13 (13.1, 13.2, 13.3), 14 et 15.

les changements climatiques, dans la déclaration de Sendai et le cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, ainsi que dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les TIC jouent un rôle majeur pour limiter les changements climatiques, et réduire et atténuer leurs effets, grâce à des outils importants et novateurs. Les TIC peuvent freiner les émissions de gaz à effet de serre (GES) en fournissant des équipements et des outils plus efficaces et en proposant des services et des réseaux novateurs. L'UIT a contribué à l'adaptation aux effets des changements climatiques et à l'atténuation de ces effets par la mise en place de systèmes de production d'électricité propres dans le cadre du projet de "développement de capacités de communication et de solutions en matière de communications d'urgence par satellite pour les îles du Pacifique". Ce projet a contribué à réduire les émissions de GES grâce à la mise en place de systèmes basés sur l'énergie solaire pour alimenter quelque vingt centres informatiques au moyen de systèmes de production d'électricité propres.

L'UIT a amélioré les connaissances des Etats Membres sur l'utilisation des télécommunications/TIC pour l'adaptation aux effets des changements climatiques et sur l'importance des stratégies pour des TIC vertes, grâce à des ateliers organisés dans les 15 pays ayant reçu des équipements informatiques et une formation à la suite d'une catastrophe.

Le Forum régional de l'UIT sur l'utilisation des TIC pour la transition vers un développement durable et intelligent a été organisé avec succès à l'intention des Etats arabes; il a rassemblé environ 120 participants, qui ont pu assister à 30 présentations de qualité.

Un atelier régional sur l'utilisation de la technologie pour atténuer les effets des séismes et des tsunamis a été organisé, ainsi qu'une démonstration du fonctionnement d'un prototype de système de radiodiffusion d'alerte en cas d'urgence (EWBS) dans le cas d'un tsunami.

L'UIT a contribué au développement d'un système d'alerte avancée respectueux de l'environnement en mettant en place des sirènes et des centres de contrôle solaires dans l'est de l'Ouganda.

## **D.5-2 Télécommunications d'urgence**

Dans le monde entier, les pays sont confrontés à un nombre grandissant de catastrophes naturelles et de catastrophes d'origine humaine. Celles-ci ont des effets dévastateurs sur les vies humaines et des incidences disproportionnées sur les pays en développement, perturbant l'économie et détruisant les infrastructures et les services essentiels. Les PMA, les PEID et les PDSL sont particulièrement vulnérables aux incidences des catastrophes; souvent peu préparés, ils ne disposent pas des capacités requises pour réagir.

Il est largement admis que l'utilisation des télécommunications/TIC revêt une importance cruciale face à ces phénomènes destructeurs. Etant donné le rôle que jouent les télécommunications/TIC dans les différentes phases des catastrophes – prévision, détection, atténuation et secours –, il importe d'élaborer des plans et des stratégies sur l'utilisation des télécommunications/TIC pour la planification en prévision des catastrophes, compte tenu, notamment, de la nécessité de disposer d'infrastructures et de systèmes résilients et redondants pour la réduction des risques de catastrophes et l'alerte avancée en cas de catastrophe.

Etant donné que les catastrophes dépassent souvent les frontières d'un Etat, leur gestion efficace nécessite parfois les efforts de plusieurs pays, afin d'éviter les pertes humaines et une crise régionale. L'UIT facilite les interventions d'urgence en cas de catastrophe, renforce les capacités et améliore les communications pour les opérations de secours. Elle a aidé 15 Etats Membres frappés par une catastrophe à rétablir leurs réseaux de communication, en fournissant une assistance directe: évaluations des dégâts subis par les équipements et les infrastructures, reconstruction et remise en état des infrastructures de télécommunication. Dans le cadre de ces interventions, plus

de 350 utilisateurs ont été formés à l'utilisation du matériel de communication par satellite lors de 15 ateliers de renforcement des capacités<sup>99</sup>.

L'UIT a aussi organisé des activités pour renforcer les capacités associées aux communications d'urgence, aux changements climatiques, aux villes intelligentes et durables, aux déchets d'équipements électriques et électroniques et aux équipes nationales d'intervention en cas d'incident informatique (CIRT).

## 6 Objectifs intersectoriels et résultats obtenus

Objectifs intersectoriels				
I.1 Renforcer le dialogue international entre les parties prenantes	I.2 Renforcer les partenariats et la coopération dans l'environnement des télécommunications/TIC	I.3 Améliorer l'identification et l'analyse des nouvelles tendances dans l'environnement des télécommunications/TIC	I.4 Promouvoir/mieux faire reconnaître (l'importance des) les télécommunications/TIC en tant que catalyseur essentiel du développement social, économique et écologiquement durable	I.5 Améliorer l'accès aux télécommunications/TIC pour les personnes handicapées et pour les personnes ayant des besoins particuliers

*Lien entre les activités intersectorielles et le cadre de présentation des résultats de l'UIT:*

Accessibilité	Objectif I.5
Commission sur le large bande au service du développement durable	Objectif I.1
Changements climatiques	Objectif I.4
Cybersécurité	Objectif I.2
Initiative EMERGE	Objectif I.2
Télécommunications d'urgence	Objectif I.4
Autonomisation des jeunes au moyen des TIC	Objectif I.4
Egalité hommes/femmes	Objectif I.4
Questions relatives à l'Internet	Objectif I.2
150ème anniversaire de l'UIT	Objectif I.1
L'UIT et l'Organisation des Nations Unies	Objectif I.4

<sup>99</sup> Déc. 5 et 13 de la PP, Rés. 25, 37, 71, 98, 136, 140, 182 et 202 de la PP; Grande orientation C7 de la SMSI; ODD: 3 (3.9), 5 (5b), 11 (11b), 13 (13.1, 13.2, 13.3), 14, 15.

## Objectif I.1: Renforcer le dialogue international entre les parties prenantes

### Résultats:

I.1-1: Renforcement de la collaboration entre les parties prenantes concernées, afin d'accroître l'efficacité de l'environnement des télécommunications/TIC

### Progrès accomplis



### Produits

I.1-1 Conférences, forums, manifestations et réunions intersectoriels au niveau mondial offrant un cadre de discussion de haut niveau (par exemple, Conférence mondiale des télécommunications internationales (CMTI), Forum mondial des politiques de télécommunication/TIC (FMPT), Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information, ITU TELECOM)

#### Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information (WTISD)

En 2016, la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information (WTISD-2016) était placée sous le thème "L'entrepreneuriat dans le secteur des TIC au service du progrès social", conformément à la Résolution 68, thème qui a été approuvé par le Conseil à sa session de 2015.

Les entrepreneurs du secteur des TIC, les jeunes entreprises et les petites et moyennes entreprises (PME) jouent un rôle déterminant pour assurer une croissance économique durable et inclusive. Ils participent à l'élaboration de solutions novatrices fondées sur les TIC et, grâce à leur potentiel unique, sont appelés à avoir une incidence durable sur les économies à l'échelle mondiale, régionale et nationale et constituent un réservoir important de nouveaux emplois, en particulier pour les jeunes, dans l'actuelle économie du savoir.

Le thème de l'édition 2016 de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information s'inscrit dans le cadre des activités menées par l'UIT pour libérer le potentiel des jeunes innovateurs et des jeunes entrepreneurs dans le secteur des TIC, des PME novatrices, des jeunes entreprises et des pôles technologiques pour mettre au point des solutions innovantes et concrètes en vue d'accélérer les progrès dans la réalisation des objectifs de développement durable, tout en privilégiant les PME des pays en développement.

### **Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)**

Le Forum du SMSI a eu lieu du 2 au 6 mai 2016 au siège de l'UIT à Genève, et a attiré plus de 1 800 parties prenantes du SMSI de plus de 150 pays. Plusieurs représentants de haut rang des parties prenantes des TIC au sens large étaient présents, dont plus de 85 ministres et vice-ministres, ainsi que plusieurs ambassadeurs, P.-D. G. et dirigeants de la société civile, qui ont apporté une contribution déterminante au programme de la rencontre. Fait marquant du Forum, le Premier Ministre de Tonga a honoré la manifestation de sa présence. La participation sur place et la participation à distance ont considérablement augmenté pendant l'édition de 2016 du Forum du SMSI.

Le Forum du SMSI a été organisé conjointement par l'UIT, l'UNESCO, le PNUD et la CNUCED, en collaboration étroite avec tous les modérateurs/comodérateurs des grandes orientations du SMSI (UNDESA, FAD, PNUE, OMS, ONU Femmes, OMPI, PAM, OIT, OMM, CTI, UPU, UNODOC, UNICEF et Commissions régionales des Nations Unies).

Le Président du Forum du SMSI de 2016, M. Daniel Sepulveda (Etats-Unis), a joué un rôle central en fournissant des orientations de haut niveau pour le Forum et ses résultats. Les représentants de haut rang des parties prenantes des TIC ont participé des sessions animées par des modérateurs consacrées à la politique générale, dans le cadre de la partie de haut niveau tenue les 3 et 4 mai. Composée de 16 sessions couvrant 14 thèmes et fondées sur le Plan d'action de Genève, et en particulier sur les Grandes orientations du SMSI, cette session était animée par des facilitateurs nommés par différents types de parties prenantes pour représenter leurs secteurs respectifs. S'appuyant sur le processus de consultation ouverte, plus de 150 sessions ont eu lieu pendant le Forum du SMSI de 2016. Le thème général du Forum était "Grandes orientations du SMSI: soutenir la mise en oeuvre des ODD". Un espace d'exposition constituait une atmosphère parfaite pour le réseautage, l'apprentissage et le partage, et l'engagement et la détermination des parties prenantes du SMSI étaient évidents au vu des résultats soumis par les organisateurs des sessions.

Les résultats ont été présentés le dernier jour du Forum et soumis à la Commission de la science et de la technologie au service du développement, à l'Assemblée générale des Nations Unies et au Conseil de l'UIT. Le principaux documents sont notamment les suivants: Forum du SMSI 2016: document issu de la Partie Forum; ; Grandes orientations du SMSI en faveur de la mise en oeuvre des Objectifs de développement durable (2016); Tableau de correspondance entre le Forum du SMSI 2016 et les ODD; Rapport 2016 sur l'Inventaire du SMSI; et Inventaire du SMSI: Exemples de réussite 2016. Forum du SMSI 2016: résultats et synthèse de la partie de haut niveau; Grandes orientations du SMSI en faveur de la mise en oeuvre des Objectifs de développement durable (2016); Tableau de correspondance entre le Forum du SMSI 2016 et les ODD; Rapport 2016 sur l'Inventaire du SMSI; et Inventaire du SMSI: Exemples de réussite 2016.

Tous les documents et l'ordre du jour de la prochaine réunion sont actualisés en permanence et disponibles à l'adresse [www.wsis.org/forum](http://www.wsis.org/forum). La matrice SMSI-ODD est disponible à l'adresse [www.wsis.org/sdg](http://www.wsis.org/sdg).

## ITU TELECOM

Tribune mondiale pour accélérer l'innovation dans le secteur des TIC au service du progrès social, l'édition 2016 d'ITU Telecom World a réuni des gouvernements, de grandes sociétés et des petites et moyennes entreprises (PME), des marchés émergents comme des marchés développés. Axé sur l'importance de la collaboration au sein de l'écosystème des TIC pour développer l'économie numérique, ainsi que sur le rôle crucial joué par les PME, la manifestation a contribué à la réalisation de l'objectif 1.1 de diverses manières.

La manifestation a réuni les participants au plus haut niveau, notamment des chefs d'Etat, des premiers ministres, des ministres, des régulateurs, des représentants de premier plan d'organisations internationales et des institutions de l'Organisation des Nations Unies, des hauts dirigeants du pays hôte et des représentants du secteur des TIC, y compris des PME. L'exposition internationale d'ITU Telecom World 2016 a accueilli 250 exposants de 37 pays qui ont mis en avant des innovations, des talents et des possibilités d'investissement, notamment des pavillons nationaux, des marques mondialement connues du domaine de la technologie et des PME.

Le Sommet des hautes personnalités, qui avait pour thème "Collaborer dans l'économie numérique", a réuni d'influents personnalités issues du secteur des TIC, qui ont discuté de la meilleure façon de répondre aux attentes des exclus du numérique, du traitement des problèmes de cybersécurité et de la question de l'intégrité des données. Les participants aux sessions du Forum ont abordé des technologies majeures telles que la 5G et l'intelligence artificielle, et des questions de première importance comme l'inclusion financière numérique, l'accélération de la croissance ou l'ouverture de nouveaux marchés. Les autres moments forts du Forum ont été les dialogues entre entreprises (B2B) et entre entreprises et gouvernements (B2G), ainsi qu'une Table ronde ministérielle.

Cette manifestation a été une plate-forme pour l'UIT, ses membres et ses partenaires, tous s'étant fortement investis à chaque étape de celle-ci, qu'il s'agisse de l'aide apportée pour l'organisation du Sommet des hautes personnalités et du programme du Forum, du pavillon thématique "Normes de l'UIT-T pour des TIC mondiales", ou de la série d'événements importants organisés conjointement, permettant des débats sur des questions mondiales importantes.

L'édition 2016 d'ITU Telecom World a aussi servi de plate-forme mondiale, permettant la conclusion d'un nombre non négligeable d'accords importants. Les possibilités de réseautage ciblé ont permis de renforcer le dialogue au niveau international et la collaboration entre les parties prenantes. Le programme de prix ITU Telecom World a récompensé l'excellence et l'innovation de solutions TIC mises au service du progrès social.

ITU Telecom World 2017 aura lieu du 25 au 28 septembre 2017 à Busan (République de Corée), sur le thème de la transformation numérique intelligente.

Le rapport complet des manifestations liées à ITU Telecom World est disponible dans le Document C17/19.

## Commission "Le large bande au service du développement durable"

La Commission sur le large bande s'est réunie trois fois en 2016, aux occasions suivantes: une session spéciale de la Commission à Davos en janvier; une réunion organisée conjointement avec le Forum mondial sur l'éducation et les compétences (GESF) par la Fondation Sunny Varkey à Dubaï (Emirats arabes unis) en mars; et la réunion annuelle de la Commission à New York en septembre, en amont de la semaine de l'Assemblée générale des Nations Unies.

En 2016, la Commission a publié un certain nombre de rapports, y compris l'édition 2016 de son rapport annuel sur la situation du large bande, qui est maintenant abondamment cité; le rapport du Groupe de travail sur la demande ; et le rapport du Groupe de travail sur la santé, en vue de sa publication au Congrès mondial de la téléphonie mobile (WMC) de 2016. L'UIT a préparé une estimation des investissements nécessaires pour connecter 1,5 milliard de personnes supplémentaires afin d'atteindre les objectifs du programme Connect 2020 (450 milliards USD), qui a été publiée à la session spéciale de la Commission à Davos et qui est disponible sur le site web de la Commission: [http://broadbandcommission.org/Documents/ITU\\_discussion-paper\\_Davos2017.pdf](http://broadbandcommission.org/Documents/ITU_discussion-paper_Davos2017.pdf). La Commission continue à mener un certain nombre d'activités de sensibilisation et est présente sur les médias sociaux.

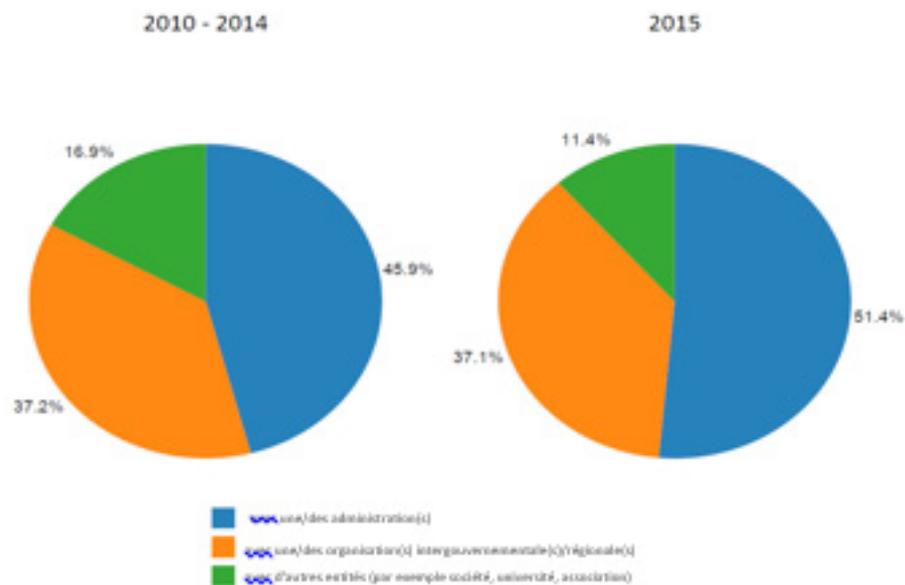
## Objectif I.2: Renforcer les partenariats et la coopération dans l'environnement des télécommunications/TIC

### Résultats

I.2-1: Renforcement des synergies nées des partenariats concernant les télécommunications/TIC

### Progrès accomplis

#### Pourcentage de partenariats/d'accords de collaboration avec l'UIT



### Produits

#### I.2-1Echange de connaissances, création de réseaux de relations et partenariats et I.2-2 Mémoires d'accord

Tout au long de l'année 2016, l'UIT a continué à soutenir les petites et moyennes entreprises du domaine de la technologie (PME technologiques) par le biais de partenariats et de plates-formes, comme l'initiative EMERGE ou ITU Telecom World. Ces activités s'inscrivent dans le cadre de l'objectif "Innovation et partenariats" du Plan stratégique de l'UIT pour la période 2016-2019 et du Programme Connect 2020, et visent à renforcer l'interaction de l'UIT avec les communautés de PME et les startups

technologiques, et son positionnement à l'égard de celles-ci. Grâce à ces travaux, l'UIT a élaboré les produits suivants en 2016:

- Une nouvelle publication, intitulée "A review of Micro, Small and Medium Enterprises in the ICT Sector", réalisée en collaboration avec les membres de l'initiative EMERGE. Cette publication examine le rôle des PME dans le secteur des TIC, et formule un certain nombre de recommandations à l'intention de l'UIT et de ses membres pour améliorer l'incidence de leurs activités dans ce domaine.
- Une nouvelle publication intitulée "Trends in tech SMEs and startups support": cette publication documente les initiatives entreprises par les ministères chargés des TIC pour soutenir les PME technologiques, présentant un certain nombre d'expériences nationales du monde entier.
- ITU Telecom World 2016: Cette manifestation devient progressivement une plate-forme pour la présentation des écosystèmes des membres de l'UIT en matière d'esprit d'entreprise et d'innovation. En 2016, près de 100 PME technologiques y ont participé, que ce soit sous forme de pavillons nationaux ou de stands individuels; plus de 20 pavillons nationaux et pavillons du secteur privé ont présenté des innovations dans le secteur des TIC.

Des renseignements supplémentaires sur les activités de l'OMC visant à soutenir les PME technologiques sont disponibles à l'adresse: [www.itu.int/entrepreneurship](http://www.itu.int/entrepreneurship).

## Cybersécurité

Un rapport distinct au Conseil (Document C17/18) rend compte des activités menées par l'UIT depuis la session de 2016 du Conseil relativement aux Résolutions 130 (Rév. Busan, 2014), 174 (Rév. Busan, 2014) et 179 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires, ainsi qu'au rôle de l'UIT en tant que coordonnateur unique de la Grande orientation C5 du SMSI, et aux autres décisions prises par les membres dans le domaine de la cybersécurité. Ce rapport s'articule autour des cinq piliers du Programme mondial cybersécurité (GCA) et fait apparaître la complémentarité des programmes de travail existants de l'UIT; il a pour objet de faciliter la mise en oeuvre des activités du BDT, du TSB et du BR dans ce domaine. Ces activités sont liées, entre autres choses, aux travaux du Groupe de travail 17 de l'UIT-R et de l'UIT-T sur la normalisation en matière de sécurité; au programme CIRT national de l'UIT et à d'autres initiatives de renforcement des capacités; et aux partenariats en cours avec d'autres entités. Le rapport fait également le point sur les activités relatives à la protection en ligne des enfants (COP).

## Initiative EMERGE

En octobre 2015, l'UIT a lancé le partenariat EMERGE, un réseau de parties prenantes qui s'efforcent de soutenir les PME technologiques sur les marchés émergents. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de l'objectif "Innovation et partenariats" du plan stratégique de l'UIT pour la période 2016-2019 et du Programme Connect 2020, et vise à renforcer l'interaction de l'UIT avec les startups technologiques et les communautés de PME ainsi que son positionnement à l'égard de celles-ci.

En 2016, les partenaires du réseau se sont mobilisés pour soutenir les activités majeures suivantes:

- Publication du partenariat "Emerge": les partenaires et experts du réseau se sont mobilisés pour contribuer à cette publication qui examine le rôle des PME dans le secteur des TIC, et ont formulé un certain nombre de recommandations visant à aider l'UIT et ses membres à accroître l'incidence de leurs activités dans ce domaine.
- WTISD 2016: les intervenants et les participants ont été mobilisés grâce au réseau pour participer au thème général de la journée, "L'entreprenariat dans le secteur des TIC au service du progrès social".
- ITU Telecom World: le réseau a été mobilisé pour trouver des membres du jury des Prix ITU Telecom World et des intervenants pour le Forum Telecom, ainsi que pour soutenir les activités

consacrées au réseautage qui ont eu lieu au cours la manifestation sous la forme de dialogues entre PME.

En outre, les représentants de l'UIT ont joué un rôle actif dans le suivi des manifestations relatives aux PME afin de renforcer le positionnement de l'UIT vis-à-vis des communautés de PME technologiques: Seedstars World, nouvel événement consacré aux startups organisé par l'EPFL à Lausanne (Suisse); le Pioneers Festival, manifestation internationale pour les startups à Vienne (Autriche); et le Startup Europe Summit, événement organisé par la Commission européenne pour les startups à Berlin (Allemagne).

### Questions relatives à l'Internet

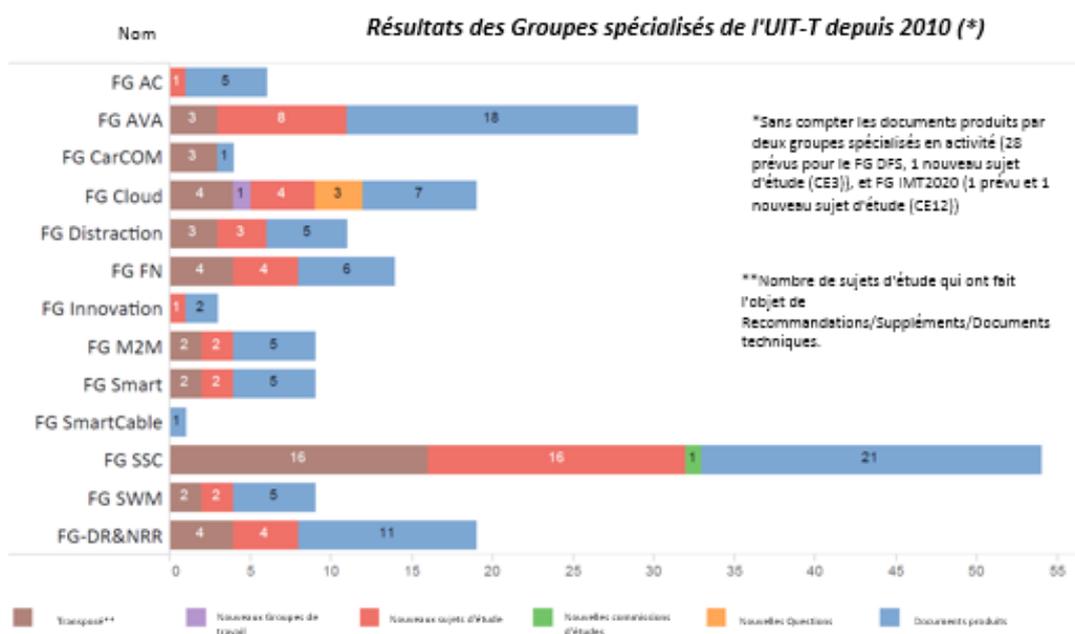
Un rapport distinct au Conseil (Document C17/33) rend compte des activités menées par l'UIT depuis la session de 2016 du Conseil relativement aux Résolutions 101 (Rév. Busan, 2014), 102 (Rév. Busan, 2014), 133 (Rév. Busan, 2014) et 180 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires. Ces activités concernent les domaines suivants: a) activités relatives aux réseaux IP, au développement des réseaux de prochaine génération (NGN) et à l'Internet de demain, y compris les enjeux en matière de politique générale et de réglementation; b) protocole IPv6; c) questions de politiques publiques relatives à l'Internet, y compris la gestion des noms de domaine et des adresses; d) noms de domaine internationalisés (IDN); e) protocole ENUM; f) connectivité Internet internationale (IIC)/ points d'échange Internet (IXP); et g) Forum annuel sur la gouvernance de l'Internet (IGF).

### Objectif I.3: Améliorer l'identification et l'analyse des nouvelles tendances dans l'environnement des télécommunications/TIC

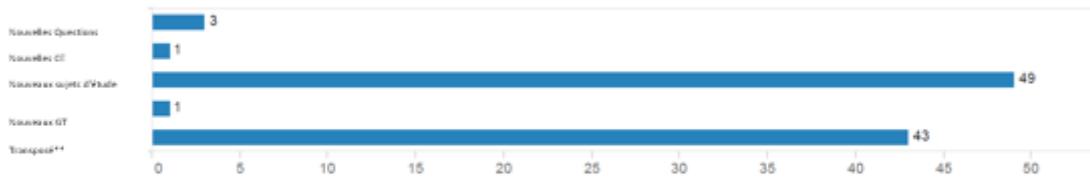
**Produits**

I.3-1 Initiatives et rapports intersectoriels sur les nouvelles tendances dans le secteur des télécommunications/TIC et autres initiatives analogues (y compris Les Nouvelles de l'UIT)

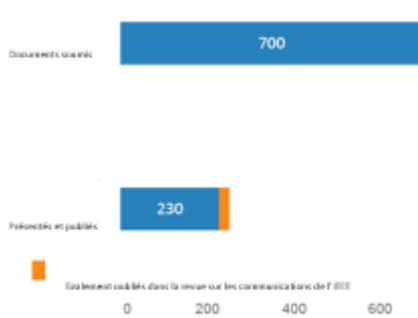
### Progrès accomplis



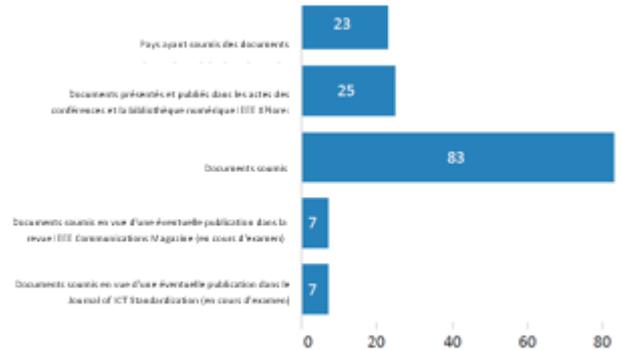
**Total des résultats des Groupes spécialisés de l'UIT-T depuis 2010 (\*)**



**Contribution aux manifestations Kaléidoscope (2008-2015)**



**Contribution aux manifestations Kaléidoscope en 2016**



## Produits

### 1.3-1 Initiatives et rapports intersectoriels sur les nouvelles tendances dans le secteur des télécommunications/TIC et autres initiatives analogues (y compris Les Nouvelles de l'UIT)

L'identification et l'étude dans les meilleurs délais des aspects techniques, politiques, réglementaires et socio-économiques des nouvelles tendances dans le domaine des télécommunications/TIC sont en cours dans le cadre de plusieurs initiatives relevant des trois Secteurs et du Secrétariat général. D'autres précisions sont disponibles dans les divers paragraphes consacrés à chaque Secteur ainsi que sur le site web de l'UIT. Le groupe intersectoriel sur les nouvelles tendances dans le secteur des TIC a continué à se réunir régulièrement et à discuter des thèmes émergents, comme les mégadonnées, les tendances en matière de cybersécurité, l'intelligence artificielle et les prévisions annuelles dans le domaine des TIC, entre autres sujets.

En novembre 2016, une Table ronde de haut niveau de spécialistes de l'économie et de l'industrie a été organisée conjointement avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) des Nations Unies dans le cadre d'ITU Telecom World à Bangkok (Thaïlande). Les participants ont échangé leurs vues et leurs analyses sur la meilleure manière de connecter plus rapidement ceux qui ne le sont pas encore. Le rapport résultant de cette table ronde a été transmis à la session spéciale de la Commission sur le large bande au Forum économique mondial, à Davos, en janvier 2017.

L'UIT a lancé une nouvelle série de séances d'information pour les missions permanentes à Genève ainsi qu'à New York, tenant compte des résultats d'une étude sur *l'UIT, les TIC et les nouvelles tendances* menée en avril et mai 2016. La première séance d'information de l'UIT sur les nouvelles tendances dans le secteur des TIC a eu lieu au siège de l'Union à Genève en novembre 2016, et a présenté une vue d'ensemble des nouvelles tendances, des défis et des possibilités associés à la 5G; une séance d'information pour les missions a ensuite eu lieu en janvier 2017, au siège de l'ONU à New York, sur le rôle des TIC pour accélérer la réalisation des ODD.

#### Nouvelles de l'UIT: transition numérique achevée et nouveaux produits numériques

La publication des Nouvelles de l'UIT n'est plus un magazine imprimé, mais un ensemble complet de produits numériques à la distribution massivement élargie, dont la diffusion peut être mesurée (y compris les sujets intéressants les lecteurs, grâce à l'analyse de leur comportement), et comprenant une

publicité nettement améliorée pour les manifestations de l'UIT, intégrée dans les lettres électroniques hebdomadaires, ainsi que de nouveaux produits à diffusion rapide, publiés une semaine après les principaux événements. Le magazine des Nouvelles de l'UIT a fait peau neuve sous la forme d'un produit numérique spécifique, envoyé par courrier électronique à plus de 80 000 destinataires, contre moins de 3 000 pour les éditions imprimées. De nouveaux rapports ont été lancés dans la série "ITU News Plus", et incluent les "Snapshot Reports", des rapports condensés, faciles à visualiser, qui récapitulent les grandes lignes d'une manifestation important récemment organisée par l'UIT. Ces rapports courts, à diffusion rapide, sont publiés une semaine après la manifestation. (Voir, par exemple, le WTSA Snapshot Report).

Le bulletin d'informations de l'UIT a en outre été créé. Ce bulletin, dont la mise en page correspond à celle de la nouvelle version du magazine, plus moderne, qui fait le lien entre les produits de plus en plus nombreux de la gamme ITU News, présente les tendances et analyses majeures relatives au secteur des TIC et est distribué à plus de 80 000 adresses électroniques grâce au système de gestion de la relation client (CRM). En plus d'accroître la réactivité et la pertinence de l'UIT, ce bulletin d'informations permet aussi de mieux promouvoir les initiatives de l'UIT dans leur contexte, ce qui est essentiel pour obtenir les meilleurs résultats possibles.

En ce qui concerne le blog de l'UIT, on observe une augmentation considérable de la fréquentation, ce qui constitue une incitation majeure à fournir des contenus plus fréquents, actualisés, pertinents, cohérents et de meilleure qualité. Une augmentation annuelle de plus de 60% de la fréquentation du blog a été notée, ainsi qu'un taux de désabonnement très faible (0,02%) pour le bulletin d'informations de l'UIT (ce taux est très bas, en particulier pour des envois vers une nouvelle liste de distribution). Un taux de désabonnement encore inférieur (0,004%) a été constaté pour le magazine ITU News, et l'article le plus lu en 2016 a été "The foundation of India's digital payments platform".

Les principales informations à retenir concernant l'activité des Nouvelles de l'UIT en 2016 sont les suivantes:

- La fréquence, l'actualité et la pertinence par rapport aux discussions au sens large sur les tendances du secteur des TIC en dehors de l'UIT entraînent des augmentations considérables de la fréquentation.
- L'envoi d'informations aux adresses électroniques (bulletin d'informations et magazine) des lecteurs a une incidence.
- Une meilleure mise en page et un contenu plus adapté – la croissance se maintiendra grâce à la poursuite des améliorations en 2017.
- Les contraintes posées par le manque de ressources et de compétences sur le plan numérique limitent le potentiel de croissance.
- En décembre 2016 seulement, il y a eu 120 nouveaux abonnés au bulletin d'information hebdomadaire de l'UIT et au magazine des Nouvelles de l'UIT, constituant un ensemble impressionnant de dirigeants (25% de directeurs ou dirigeants; 65% de membres du secteur privé ayant une croissance solide; et des abonnés originaires de plus de 60 pays).

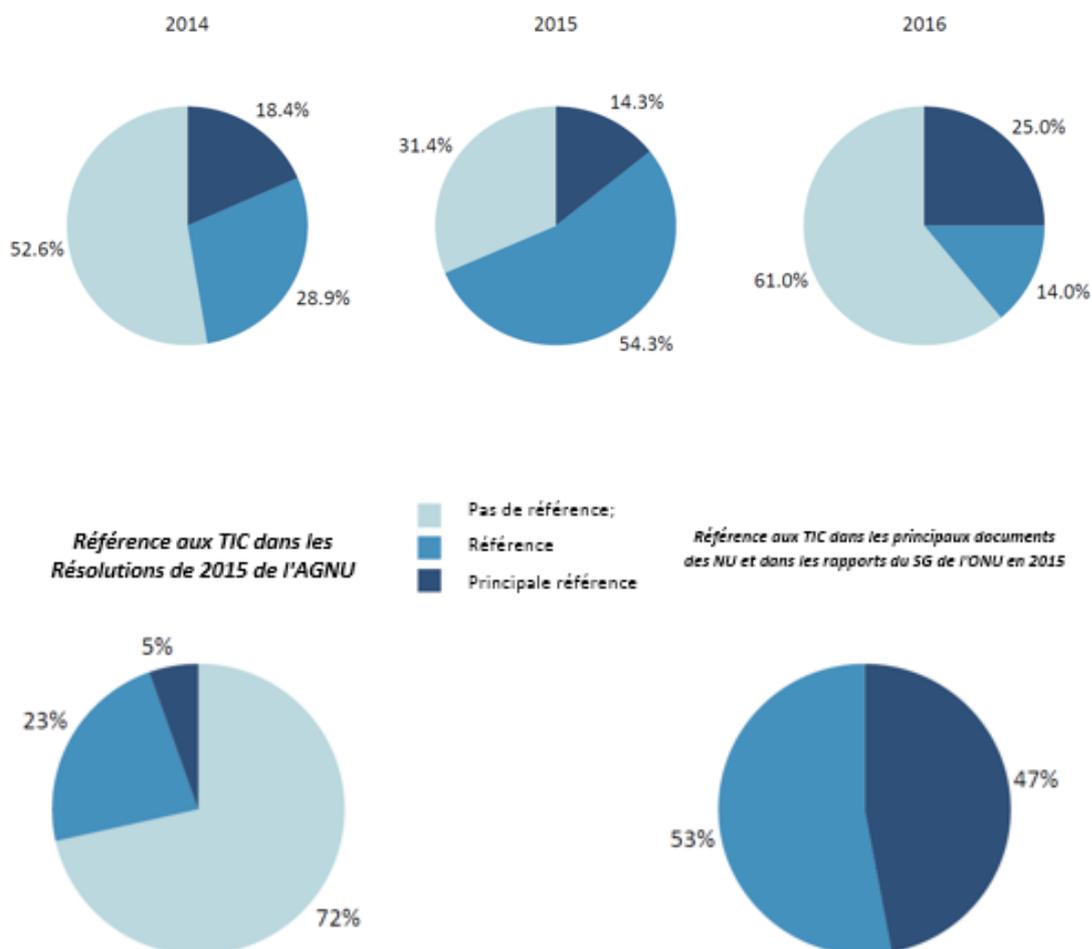
#### Objectif I.4: Promouvoir/mieux faire reconnaître (l'importance des) les télécommunications/TIC en tant que catalyseur essentiel du développement social, économique et écologiquement durable

##### Résultats

I.4-1: Meilleure reconnaissance des TIC sur les plans multilatéral et intergouvernemental, d'une part, en tant que catalyseur intersectoriel pour les trois piliers du développement durable (croissance économique, intégration sociale et environnement durable) définis dans le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable Rio+20 et, d'autre part, en tant qu'outil à l'appui de la mission des Nations Unies au service de la paix, de la sécurité et des droits de l'homme

## Progrès accomplis

### **Reconnaissance au niveau de l'Organisation des Nations Unies que les télécommunications/TIC sont des catalyseurs essentiels du développement durable;**



## Produits

### **I.4-1 Rapports et autres contributions aux processus interinstitutions des Nations Unies, multilatéraux et intergouvernementaux**

#### **L'UIT et les Nations Unies**

L'année 2016 a été une année riche en avancées pour les Nations Unies avec l'entrée en vigueur, le 1er janvier, du Programme de développement durable à l'horizon 2030 récemment adopté, constitué des 17 Objectifs de développement durable et de 169 cibles, et avec le lancement du premier processus de suivi et d'examen mondial lors du Forum politique de haut niveau, ainsi que de mécanismes et forums connexes sous l'égide de Conseil économique et social (ECOSOC). L'UIT a participé activement au processus de suivi et d'examen, en amont du Forum politique de haut niveau et pendant celui-ci.

Les travaux de l'UIT avec l'Organisation des Nations Unies pendant cette période ont aussi été axés sur la participation et la contribution de l'Union à d'autres grandes conférences, sommets et réunions de haut niveau, notamment: le Sommet mondial sur l'action humanitaire; l'Examen de haut niveau à mi-parcours de la mise en oeuvre du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020; Habitat III; la COP 22; et le onzième Forum annuel sur la gouvernance de l'Internet.

En 2016, l'UIT a continué de faire tout son possible pour qu'il soit tenu compte des travaux de l'Union dans les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, de l'ECOSOC, de la CSTD et dans les rapports annuels du Secrétaire général de l'ONU soumis à ces organes.

En matière de coordination interinstitutions, la visibilité et le leadership de l'UIT au sein du Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination (CCS) et de ses trois piliers (le Comité de haut niveau sur les programmes, le Comité de haut niveau sur la gestion et le Groupe des Nations Unies pour le développement) sont restés forts. L'UIT est aussi appelé à jouer un rôle important dans le groupe de travail interinstitutions des Nations Unies sur le Mécanisme de facilitation des technologies établi par le Programme d'action d'Addis-Abeba et faisant partie des Moyens de mise en oeuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Partenariat sur la mesure de la contribution des TIC au développement, entre autres mécanismes interinstitutions de coordination (comme ceux relatifs à la jeunesse et à l'égalité hommes-femmes).

En outre, l'UIT travaille en étroite collaboration avec le Bureau du Haut-Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits Etats insulaires en développement, et le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, pour réaliser le potentiel des TIC/du large bande en faveur du développement durable. En tant que membre du Groupe consultatif interorganisations pour les pays les moins avancés, l'UIT a contribué à l'élaboration du kit visant à promouvoir la mise en oeuvre du programme d'action d'Istanbul, qui est un document de suivi évolutif. L'UIT a aussi participé aux consultations en vue de la mise en place de la Banque de technologies, afin que le Programme d'action d'Istanbul en faveur des PMA soit pleinement mis en oeuvre.

Pour plus de précisions, voir le Document C17/INF/10.

### **Changements climatiques**

Pour les rapports sur les activités de l'UIT dans le domaine des changements climatiques, se reporter aux paragraphes R.2-1, T.1-5, T.5-3, D.1-4, D.4-1, D.4-4, D.5-1 et D.5-2.

### **Villes intelligentes et durables**

Pour les rapports sur les activités de l'UIT dans le domaine des villes intelligentes et durables, se reporter aux paragraphes T.1-5, T.5-3 et D.5-2.

### **Déchets électroniques**

Pour les rapports sur les activités de l'UIT dans le domaine des déchets électroniques, se reporter aux paragraphes T.1-4, T.1-5, T.5-2, D.4-1, D.5-1 et D.5-2.

### **Télécommunications d'urgence**

Pour les rapports sur les activités menées par l'UIT en 2016 liées aux télécommunications d'urgence et à la prévision, la détection et l'atténuation des catastrophes, ainsi qu'à l'intervention à la suite de celles-ci, se reporter aux paragraphes R.2-1, T.5-3 et D.5-2.

### **Egalité hommes-femmes**

Les activités relatives à l'égalité hommes-femmes incluent la mise en oeuvre de la politique de l'UIT relative à l'égalité hommes-femmes et à l'intégration du principe de l'égalité hommes-femmes. Des informations supplémentaires figurent dans le Document C17/6. L'une des principales initiatives introduites en 2016 est "EGAUX", une initiative conjointe de l'UIT et d'ONU-Femmes, dont les partenaires appartiennent tant au secteur public qu'au secteur privé: ce partenariat mondial est consacré aux femmes et aux filles dans le domaine de la technologie et vise à exploiter le potentiel des TIC modernes pour promouvoir l'égalité hommes-femmes dans la révolution de la technologie numérique. L'UIT a aussi organisé la Journée internationale des jeunes filles dans le secteur des TIC de 2016 et décerné les prix GENDEREM-TECH de 2016 à "Aliadas en Cadena", à la "WAAW Foundation" et à la "World Wide Web Foundation".

## Autonomisation des jeunes au moyen des TIC

En 2016, les travaux de l'UIT sur la mise en oeuvre de la Résolution 198 (Busan, 2014), qui définit le mandat de l'Union en ce qui concerne l'autonomisation des jeunes au moyen des télécommunications/TIC, ont progressé. Cette Résolution a été mise en oeuvre selon les grandes orientations fixées dans la feuille de route pour la période 2016-2018 qui fait l'objet de la Résolution 1374 du Conseil et qui couvre des domaines comme le renforcement des activités de l'Union avec les établissements universitaires, la promotion de la participation des jeunes professionnels aux réunions de l'UIT et de ses organes directeurs, le renforcement des travaux de l'UIT dans le domaine des jeunes innovateurs et des entrepreneurs et la coordination, à l'échelle de l'UIT, dans le domaine de la jeunesse.

Les activités menées par l'UIT pendant la période considérée incluent par exemple: le programme pour la protection de l'enfance en ligne, le Programme 2016 pour jeunes décideurs (tenu pendant la session de 2016 du Conseil) et la campagne de 2016 pour les jeunes filles dans le secteur des TIC.

En 2017, l'UIT prévoit de faire avancer ses travaux de mise en oeuvre de la feuille de route sur la jeunesse, en s'attachant en particulier à renforcer au maximum les synergies avec d'autres initiatives et programmes liés aux Nations Unies et à l'UIT afin de s'assurer de donner aux jeunes les compétences nécessaires pour occuper un emploi (en ligne), y compris, entre autres, l'initiative en faveur de la protection de l'enfance en ligne et la campagne mondiale pour les jeunes filles dans le secteur des TIC. D'autres informations sur les activités de l'UIT dans le domaine de la jeunesse sont disponibles à l'adresse <http://www.itu.int/youth>.

## Objectif I.5: Améliorer l'accès aux télécommunications/TIC pour les personnes handicapées et pour les personnes ayant des besoins particuliers

### Résultats:

I.5-1: Disponibilité accrue d'équipements, de services et d'applications de télécommunication/TIC conformes aux principes de conception universelle

I.5-2: Renforcement de la participation des organisations de personnes handicapées et de personnes ayant des besoins particuliers aux travaux de l'Union

I.5-3: Sensibilisation accrue, y compris par une reconnaissance multilatérale et intergouvernementale, à la nécessité d'améliorer l'accès aux télécommunications/TIC pour les personnes handicapées et pour les personnes ayant des besoins particuliers

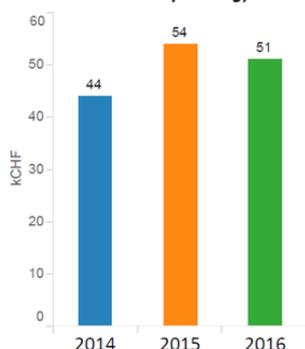
## Progrès accomplis

Surveyed Countries having established a regulatory framework to ensure ICT accessibility for persons with disabilities

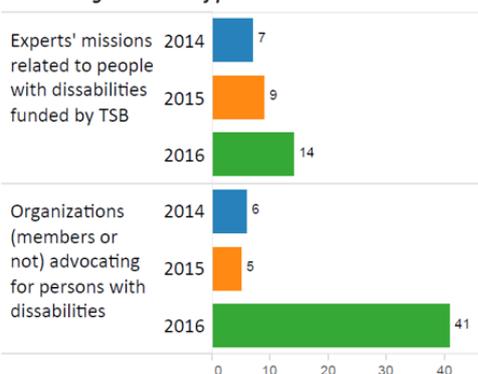
48

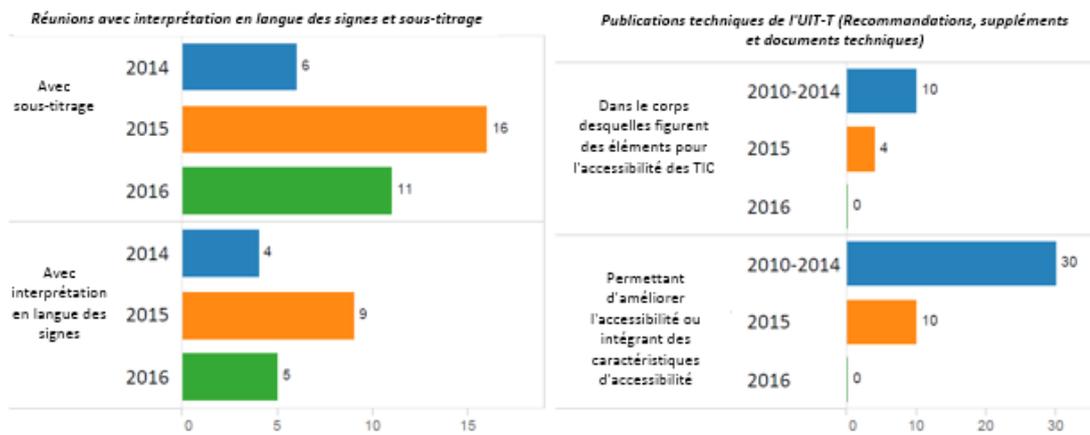
Responses to Survey: 64 countries (ie. 33% of ITU Member States)

ITU-T's Funds for Accessibility (Sign Language interpretation, Expert travel and captioning)



Participation of experts and organizations of persons with disabilities





## Produits

### **I.5-1 Rapports, lignes directrices et récapitulatifs concernant l'accessibilité des télécommunications/TIC; I.5-2 Mobilisation de ressources et de compétences techniques, par exemple, en encourageant une participation accrue des personnes handicapées et des personnes ayant des besoins particuliers aux réunions internationales et régionales; I.5-3 Poursuite de l'amélioration et de la mise en oeuvre de la politique de l'UIT en matière d'accessibilité et des plans connexes; I.5-4 Campagnes de sensibilisation, tant au niveau des Nations Unies qu'aux niveaux régional et national**

En 2016, l'UIT a progressé dans la mise en oeuvre de la Résolution 175 (Rév. Busan, 2014), via des activités menées notamment dans le cadre du Groupe du Rapporteur intersectoriel sur l'accessibilité des supports audiovisuels (IRG-AVA), de la Commission d'études 6 de l'UIT-R (CE 6), de la Commission d'études 2 de l'UIT-T (Aspects opérationnels), de la Commission d'études 16 de l'UIT-T (Multimédia), de la Commission d'études 1 de l'UIT-D (Question 7/1), ou encore dans le cadre de l'Activité conjointe de coordination sur l'accessibilité et les facteurs humains (JCA-AHF), entre autres. En plus des réunions de ces commissions d'études, l'UIT a mis en oeuvre d'autres activités, comme le 3ème Concours d'applications de TVIP, et a appuyé un grand nombre de projets via la plupart des bureaux régionaux, tels que la mise en place d'un centre TIC régional à l'intention des personnes handicapées dans la région des Etats arabes, ou encore le lancement d'un projet en vue de la création d'un Centre d'accès et de formation à l'Internet à l'intention des personnes handicapées dans la région de la CEI, entre autres.

Au cours de l'année 2016, l'UIT a poursuivi ses activités de promotion et de renforcement des capacités concernant le rôle que jouent les TIC pour faciliter l'indépendance des personnes handicapées. Ces activités de promotion ont eu lieu dans le cadre de manifestations organisées par l'UIT, telles que la consultation ouverte du Groupe de travail du Conseil de l'UIT sur les questions de politiques publiques internationales relatives à l'Internet (GTC-Internet), l'édition de 2016 du Forum du SMSI (session relative au rôle de la passation de marchés publics en vue d'assurer l'accessibilité des TIC pour les personnes handicapées), la manifestation Amériques accessibles III, ainsi que dans le cadre d'un nombre important d'ateliers, de séminaires et de réunions organisées par la plupart des bureaux régionaux de l'UIT. L'UIT a aussi participé à plusieurs réunions d'envergure internationale en lien avec l'inclusion sociale des personnes handicapées, comme les réunions portant sur la mise en oeuvre de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, la "Zero Project Conference" de 2016, l'édition de 2016 du sommet M-Enabling, l'édition de 2016 du sommet sur l'inclusion du Comité international paralympique (organisé dans le contexte des Jeux paralympiques de Rio 2016), le séminaire 2016 sur l'inclusion sociale des personnes handicapées par l'accès aux télécommunications/TIC du Groupe de travail sur les télécommunications et l'information de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC-TEL), le forum 2016 de l'European Foundation Centre en faveur de l'inclusion, ou encore l'édition de 2016 du Forum social du Conseil des droits de l'homme, entre autres.

Pour ce qui est de l'année 2017, une part importante du travail de l'UIT dans le domaine de l'accessibilité consistera à surveiller la mise en oeuvre de la nouvelle cible du Programme Connect 2020 en matière d'accessibilité (cible 2.5B<sup>100</sup>, selon laquelle l'ensemble des Etats devaient avoir introduit, en 2020, des environnements garantissant l'accessibilité des télécommunications/TIC pour les personnes handicapées. Le rapport sur les modèles de politique en matière d'accessibilité des TIC, publié par l'UIT-T, est un outil important permettant de soutenir la mise en oeuvre de cette cible. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces activités, veuillez consulter la section du présent rapport consacrée aux travaux de l'UIT-D au titre du Produit 4.3.

Pour finir, l'UIT a continué d'oeuvrer en vue d'améliorer l'accessibilité des services qu'elle offre à son personnel, aux délégués et au grand public. Citons par exemple la fourniture de services de sous-titrage lors des principales manifestations de l'UIT, telles que la Session de 2016 du Conseil, la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information de 2016, ou encore ITU Telecom World 2016, entre autres, ainsi que le déploiement du nouveau système de publication, qui facilite l'accessibilité des documents produits par l'UIT.

Le Fonds de l'UIT pour l'accessibilité, mis en place en 2010 conformément à la Résolution 175 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires, constitue un instrument essentiel pour soutenir ces activités. Depuis sa création, le Fonds a servi à soutenir différents types d'activités, parmi lesquelles l'organisation d'un concours d'applications dans la région Amériques, l'organisation de sessions de formation et de sensibilisation, la mise en oeuvre des modèles de politique en matière d'accessibilité des TIC; il a aussi notamment été utilisé pour permettre la participation d'experts handicapés à certaines des réunions de l'UIT. Les Membres de l'UIT sont invités à continuer d'alimenter ce fonds via des contributions volontaires en vue de soutenir les travaux de l'UIT dans le domaine de l'accessibilité des TIC.

De plus amples renseignements concernant les activités de l'UIT en matière d'accessibilité sont disponibles à l'adresse suivante: [www.itu.int/accessibility](http://www.itu.int/accessibility).

## 7 Catalyseurs des activités de l'Union

La présente section rend compte des progrès accomplis en ce qui concerne la mise en oeuvre des catalyseurs ainsi que des services d'appui fournis par le Secrétariat général.

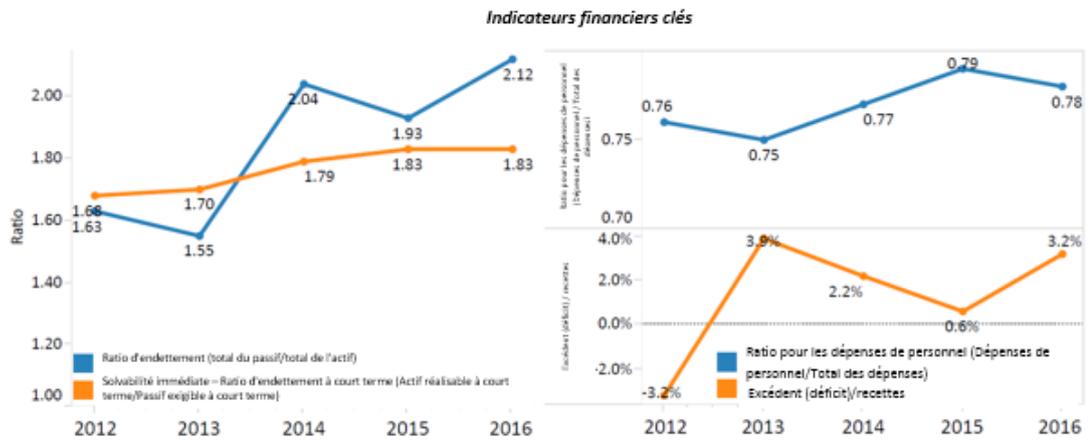
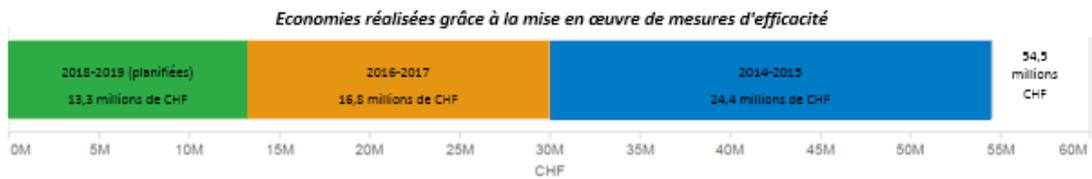
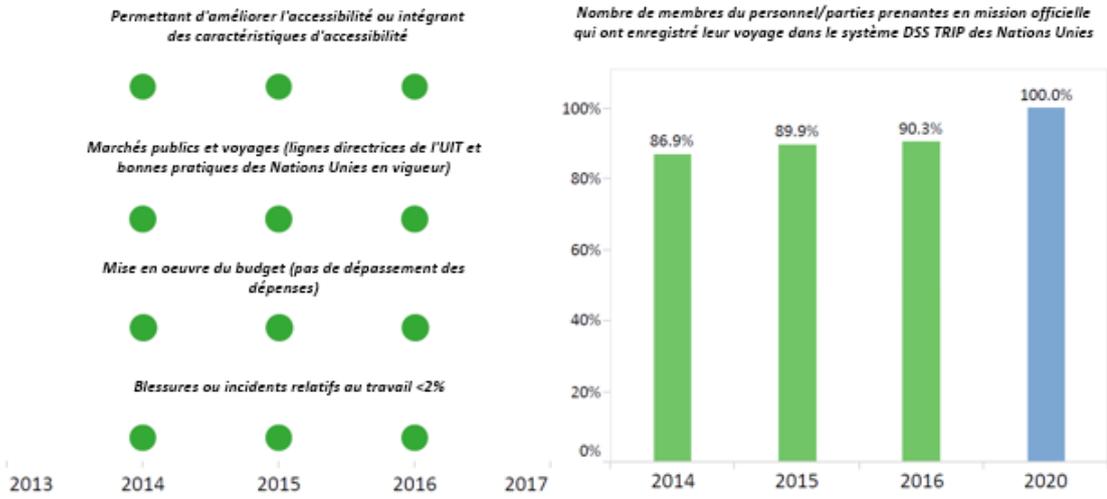
### Catalyseur E.1: Veiller à l'utilisation efficace et efficiente des ressources humaines, financières et en capital et garantir un environnement de travail propice, sûr et sécurisé

#### Résultats:

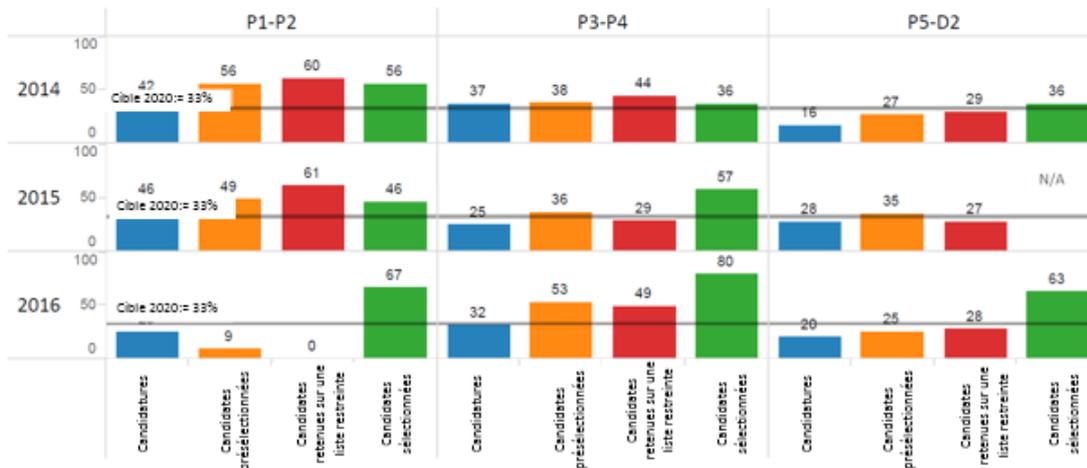
E.1: Utilisation efficace et efficiente des ressources humaines, financières et en capital et garantie d'un environnement de travail propice, sûr et sécurisé

<sup>100</sup> Cible 2.5.B: Des environnements propices garantissant l'accessibilité des télécommunications/TIC pour les personnes handicapées devraient être mis en place dans tous les pays à l'horizon 2020.

## Progrès accomplis



Pourcentage de professionnelles femmes retenues à chaque étape de la procédure de recrutement



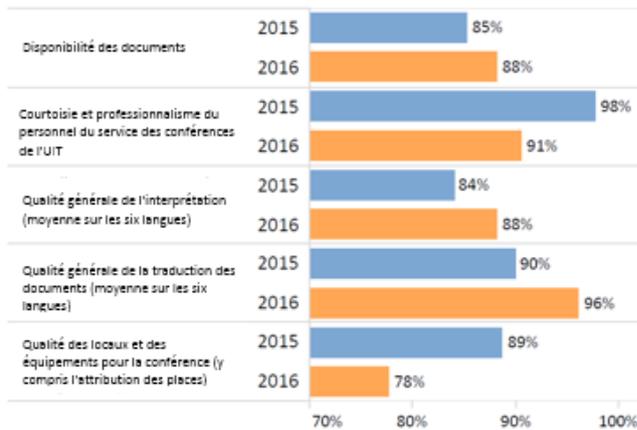
Catalyseur E.2: Veiller à l'efficacité et à l'accessibilité des infrastructures (conférences, réunions, documentation, publications et information)

Résultats:

E.2: Efficacité et accessibilité des infrastructures (conférences, réunions, documentation, publications et information)

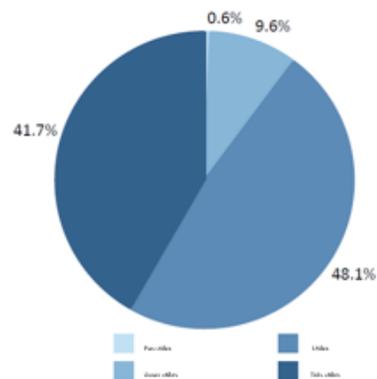
Progrès accomplis

Satisfaction des utilisateurs par rapport aux manifestations et aux réunions (2015: CMR-15, 2016: AMNT-16)

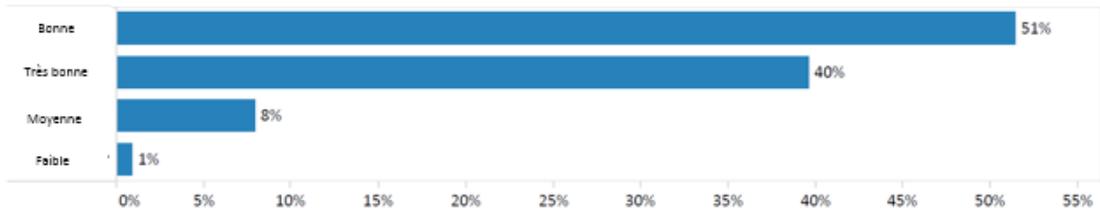


Pourcentage d'utilisateurs satisfaits ou très satisfaits

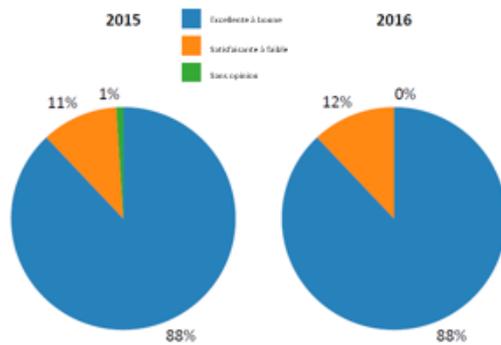
Évaluation par les utilisateurs de l'utilité des sujets abordés dans les publications de l'UIT (2015)



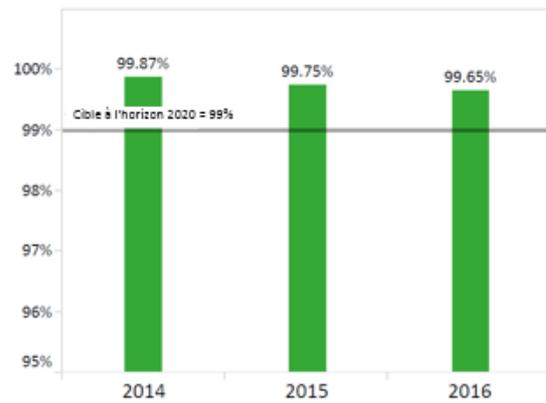
Qualité des publications de l'UIT (d'après l'enquête annuelle 2016 menée auprès des Membres de l'UIT)



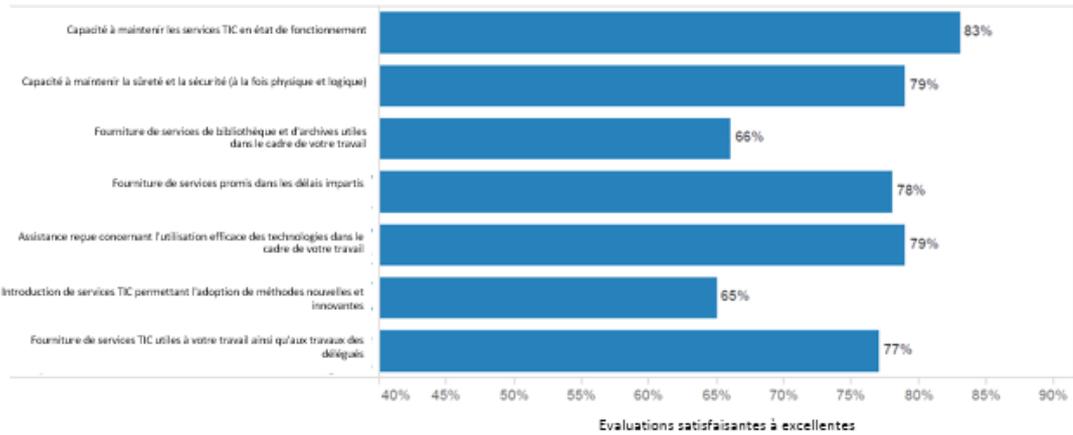
Satisfaction des utilisateurs par rapport aux services TIC



Disponibilité et fonctionnalité des services TIC



Satisfaction des utilisateurs par rapport à des services TIC spécifiques (2015)



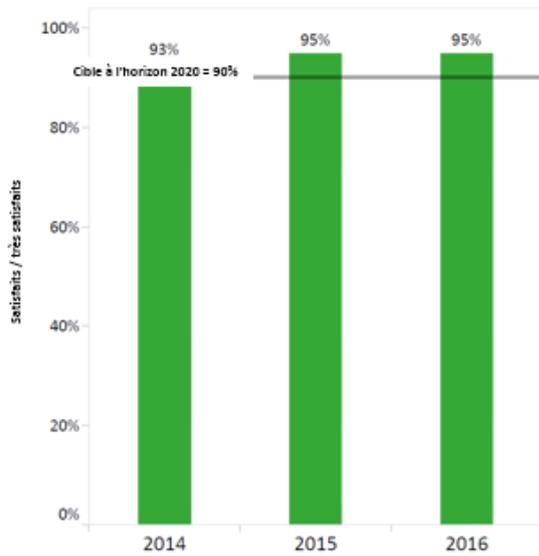
Catalyseur E.3: Fournir des services efficaces en ce qui concerne les Membres, le protocole, la communication et la mobilisation des ressources

Résultats:

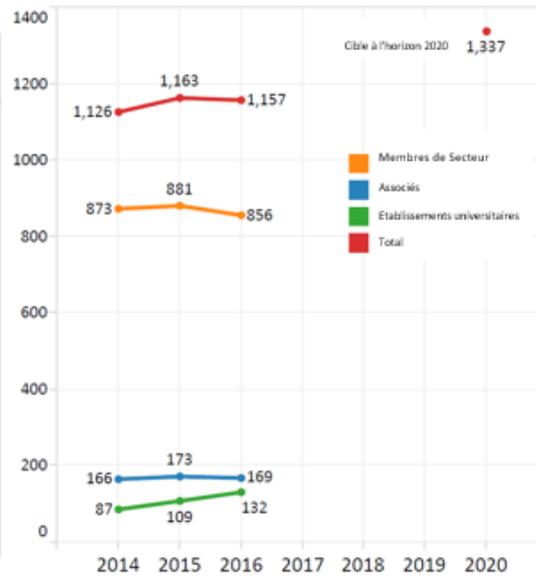
E.3: Services efficaces en ce qui concerne les Membres, le protocole, la communication et la mobilisation des ressources

## Progrès accomplis

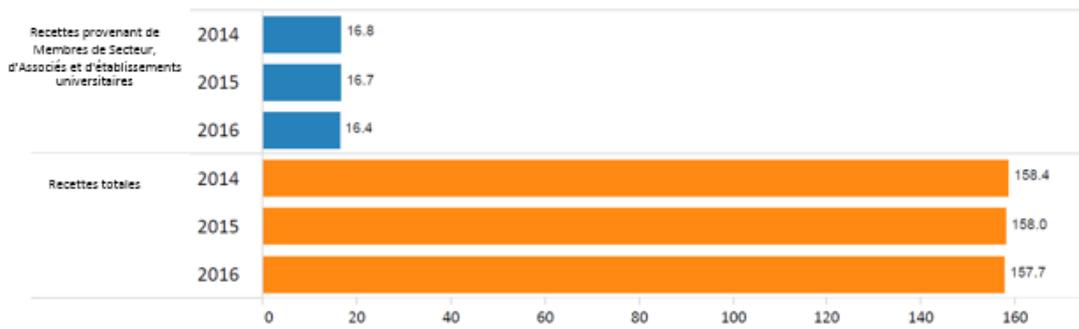
**Satisfaction des Membres: Membres de Secteur, Associés et établissements universitaires**



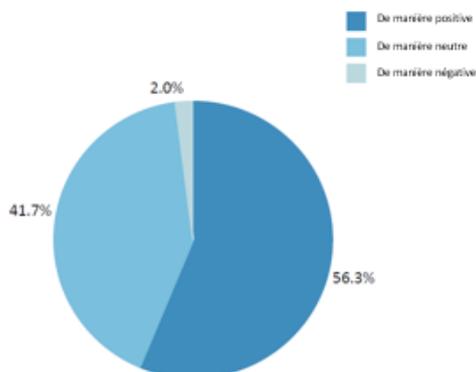
**Nombre de Membres**



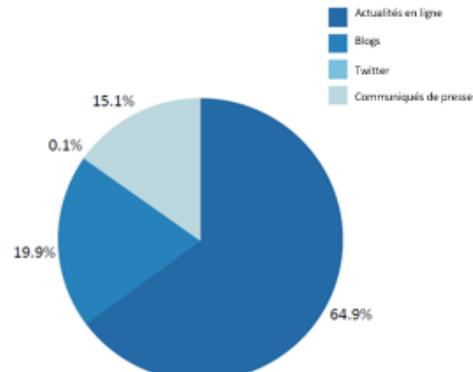
**Recettes totales (en millions de CHF)**



**Articles dans les médias faisant référence à l'UIT (2015)**



**Niveau de collaboration à travers les canaux numériques**



Nombre de consultations des canaux de communication de l'UIT (2016)



Taux de désabonnement (pour 100 000 abonnements)

Augmentation annuelle de la fréquentation du blog de l'UIT (%)

Bulletin d'information de l'UIT

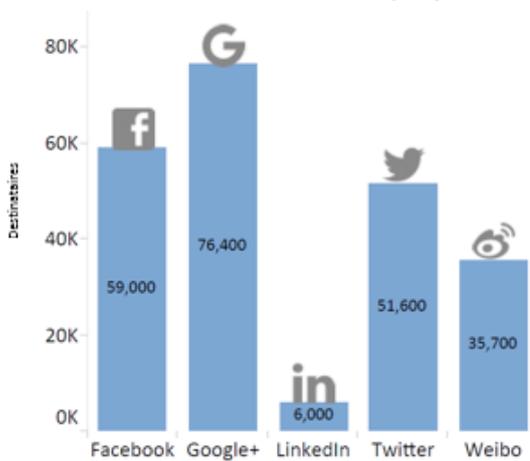
Revue Nouvelles de l'UIT

20

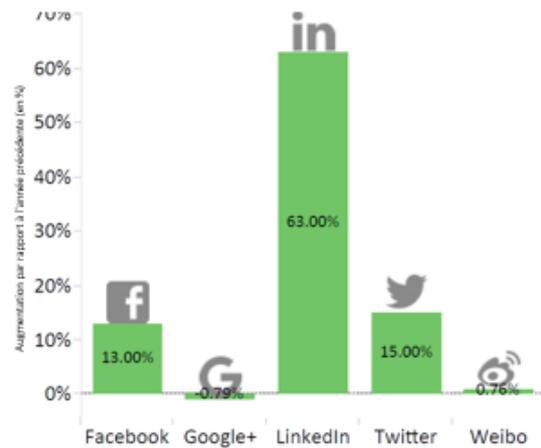
4

60%

Destinataires sur les médias sociaux (2016)



Augmentation du nombre de destinataires sur les médias sociaux depuis 2015



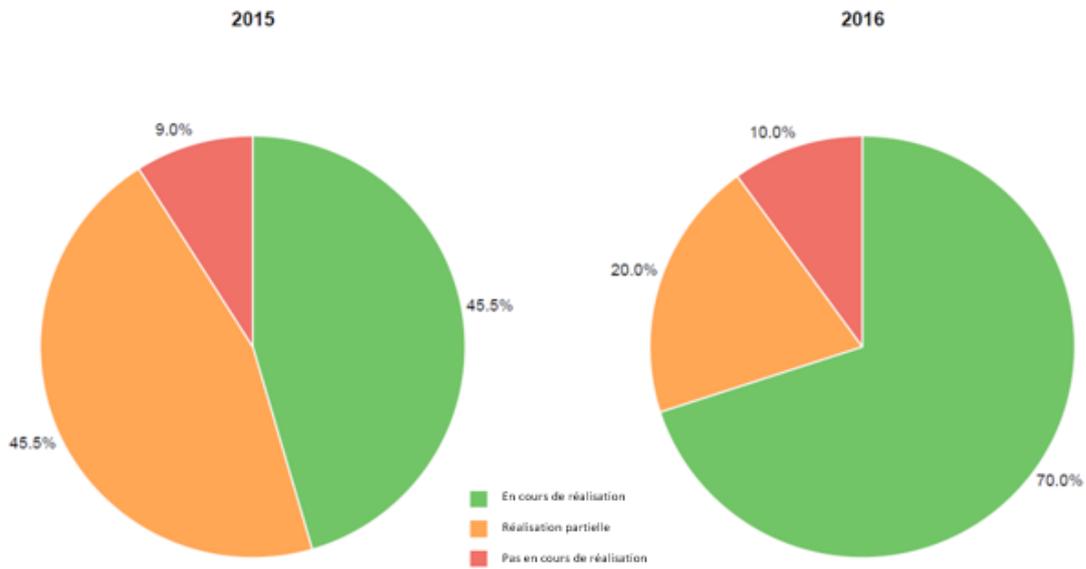
Catalyseur E.4: Veiller à la planification, la coordination et l'exécution efficaces du plan stratégique et des plans opérationnels de l'Union

Résultats:

E.4: Planification, coordination et exécution efficaces du plan stratégique et des plans opérationnels de l'Union

## Progrès accomplis

*Pourcentage des cibles mesurées du Programme Connect 2020 en cours de réalisation*



65% des cibles du Programme Connect 2020 ont été mesurées

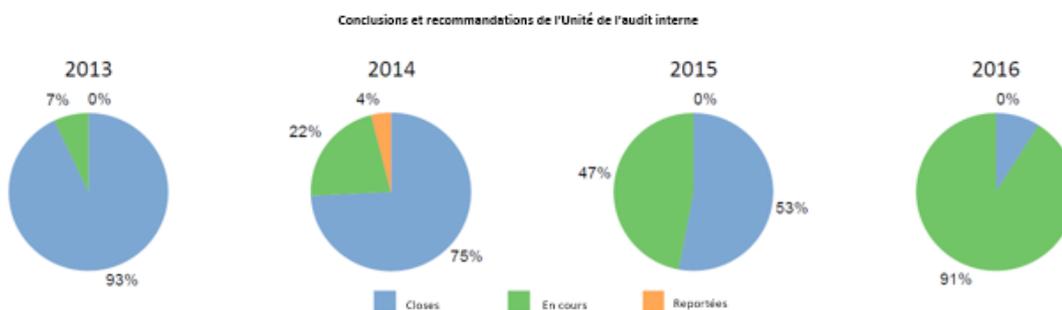
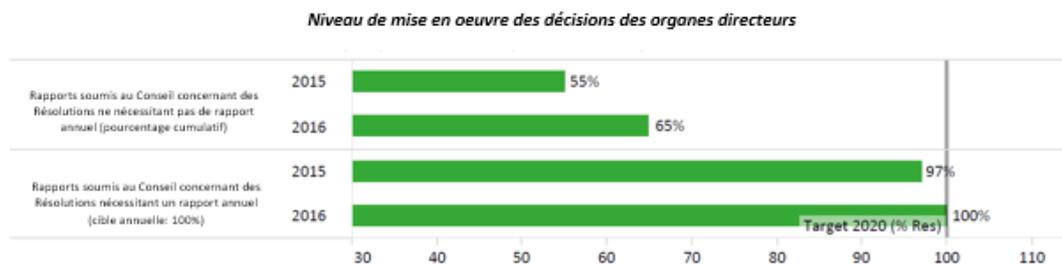
58% des cibles du Programme Connect 2020 ont été mesurées

### Catalyseur E.5: Veiller à l'efficacité et à l'efficience de la gouvernance de l'organisation (en interne et à l'extérieur)

#### Résultats:

E.5: Efficacité et efficience de la gouvernance de l'organisation (en interne et à l'extérieur)

## Progrès accomplis



### 7.1 Services/processus d'appui

#### S.1 Direction de l'Union

Le Comité de coordination et le Groupe de coordination de la gestion ont continué de se réunir régulièrement pour examiner les questions stratégiques et gérer les affaires administratives et financières à l'UIT en vue d'assurer l'utilisation la plus efficace possible des ressources de l'Union, en application des décisions de la PP. De nouveaux efforts ont été faits pour examiner et concevoir de nouvelles stratégies et méthodes propres à moderniser les pratiques de gestion de l'UIT, à améliorer et à rationaliser les processus métiers de l'UIT et à appliquer la budgétisation axée sur les résultats (BAR) et la GAR. En 2016, le Département de la planification stratégique et des relations avec les membres a continué d'assumer au premier chef la responsabilité des questions intersectorielles et a fourni des services généraux d'appui et de planification au Comité de coordination, au Groupe de coordination de la gestion et à l'Equipe spéciale intersectorielle.

#### S.2 Organisation de conférences, assemblées, séminaires et ateliers (traduction et interprétation comprises)

Le secrétariat du Département des conférences et des publications (C&P) a fourni un appui pour toutes les réunions et manifestations de l'UIT. Du mois de mars 2016 au mois de février 2017, le Département C&P a soutenu, au total, 235 manifestations organisées dans 50 pays et, à Genève, des services ont été fournis à 20 730 participants dans le cadre de 138 manifestations représentant 561 jours de réunion. Sur l'ensemble, des services d'interprétation ont été fournis pour 56 manifestations, soit pas moins de 1 760 jours d'interprétation. Quelque 37 885 pages de documentation ont été traitées dans les six langues. On a continué à organiser des réunions sans papier, à offrir des possibilités de participation par voie électronique et à améliorer l'accessibilité, ce qui a permis de réduire considérablement les coûts de reproduction et d'améliorer le fonctionnement, les méthodes de fourniture et les délais.

### S.3 Services de publication

L'UIT a continué de publier des ouvrages de référence ainsi que diverses autres publications en version imprimée et numérique/électronique. Au fil des années, le nombre de publications disponibles gratuitement en ligne a augmenté afin de diffuser l'information et de toucher un public plus large. Au nombre de ces publications importantes figurent le Règlement des radiocommunications, les Recommandations, les textes fondamentaux de l'UIT, les Actes finals de la CMTI, les Résolutions et Décisions du Conseil ainsi que des Manuels de l'UIT.

En 2016, les ventes ont généré 19,02 millions de CHF de recettes, dépassant le montant de recettes inscrit au budget de 2016, de 18,5 millions de CHF, et dépassant les recettes des ventes enregistrées en 2015, d'un montant de 16,72 millions de CHF. Les Documents C17/21 et C17/INF/4 offrent de plus amples renseignements à ce sujet.

### S.4 Services TIC

Le Département des services informatiques a fourni des services d'information pour des manifestations importantes, notamment la session de 2016 du Conseil, ITU World Telecom 2016, le WRS-16, l'AMNT-16, l'édition de 2016 du Forum du SMSI et le Colloque sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde (WTIS) tenu au Botswana, ainsi que pour les activités liées à la gouvernance, à la stratégie et à la communication institutionnelles de l'Union. Des améliorations en matière de services audio et vidéo ont été apportées dans plusieurs salles de réunion.

Les Bureaux et les Départements ont utilisé efficacement les services de gestion des relations avec les clients (CRM) et de gestion des réunions et manifestations dans le cadre de la préparation, du lancement et de la gestion de plusieurs conférences de l'UIT. Les processus suivants ont été couverts dans le cadre de la gestion des réunions et manifestations: préparation et planification des manifestations, communication et marketing, mobilisation des ressources (concernant les parrainages), inscription aux manifestations en ligne et sur place, informations sur les entreprises et établissement de rapports.

La sécurité des TIC dans l'environnement opérationnel a été renforcée dans le cadre d'un processus en cours et notamment la surveillance et le signalement d'attaques informatiques potentielles.

Le Système de gestion des propositions, qui constitue une solution intersectorielle (utilisée, entre autres, par le Département des conférences et des publications, les unités de contrôle des documents, les assistants, les conseillers, les coordonnateurs, le Comité de rédaction et les Etats Membres), est désormais utilisé en amont, pendant et après l'ensemble des conférences et assemblées mondiales de l'Union.

Un nouveau service de stockage (SAN) a été déployé, améliorant la fiabilité et la sécurité, et offrant un accès plus rapide aux données ainsi qu'une capacité de stockage accrue.

### S.5 Services de sûreté et de sécurité

Le Département des services informatiques et le Département des services spatiaux ont fourni des services et assuré la planification, en matière de sûreté et de sécurité, dans le cadre de manifestations de première importance, notamment la session de 2016 du Conseil, ITU World Telecom 2016, le WRS-16, l'AMNT-16, l'édition de 2016 du Forum du SMSI, le Forum mondial sur les télécommunications d'urgence organisé par le BDT au Koweït, l'édition de 2016 du GSR organisé par le BDT en Egypte, le Colloque mondial sur le renforcement des capacités dans le secteur des TIC organisé par le BDT au Kenya, ainsi que le Colloque sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde (WTIS) organisé par le BDT au Botswana. De tels services ont également été fournis dans le cadre des activités menées par l'Union en matière de gouvernance, de stratégie et de communication institutionnelles.

Les politiques, procédures, audits et lignes directrices en matière de sûreté et de sécurité au siège, dans les bureaux régionaux et les bureaux de zone ont été élaborées, examinées et mises en oeuvre.

L'efficacité et l'efficience des fonctions de sûreté et de sécurité ont été examinées et contrôlées et des avis ont été donnés concernant toutes les questions de sûreté et de sécurité pour le siège et les bureaux extérieurs. La gestion de la mise en oeuvre du projet de modernisation et d'amélioration de la sécurité dans les locaux du siège de l'Union a été amorcée, y compris la convergence de la gestion d'identité pour l'accès physique et l'accès logique aux bâtiments et aux systèmes de l'UIT. Le Document C17/63 contient de plus amples renseignements à ce sujet.

## **S.6 Gestion des ressources humaines**

La gestion des ressources humaines recouvre les ressources humaines ainsi que l'entretien et l'aménagement des bâtiments de l'UIT.

### **S.6.1 Gestion des ressources humaines (HR)**

En 2016, la plupart des efforts déployés par le Département de la gestion des ressources humaines ont été axés sur la mise en oeuvre des décisions prises par le Conseil à sa dernière session tenue en mai 2016.

A sa session de 2016, le Conseil a adopté la Décision 593, par laquelle il a entériné les éléments du nouvel ensemble de prestations approuvées par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa Résolution 70/244, sur la base des recommandations soumises par la CFPI. Le département de la gestion de ressources humaines a travaillé à l'élaboration et à la promulgation du cadre réglementaire (amendements aux Statut et Règlement du personnel, ordres de service), dans le cadre du processus de consultation interne, ainsi qu'à la configuration, en étroite collaboration avec le Département des services informatiques, du système ERP de l'UIT (SAP-HCM) aux fins de l'intégration des éléments du nouvel ensemble de prestations. Des sessions d'information destinées aux membres du personnel des catégories concernées ont été organisées.

Concernant l'adoption par le Conseil de sa Décision 594 en vue de porter, à compter du 1er janvier 2018, l'âge réglementaire de départ à la retraite à 65 ans pour les fonctionnaires recrutés avant le 1er janvier 2014 et en activité au 1er janvier 2018, le Département de la gestion des ressources humaines a géré la mise en oeuvre d'un programme de départs volontaires visant à atténuer les incidences financières de cette décision sur le budget qui sera établi pour l'exercice biennal 2018-2019.

Le Département a également concentré ses efforts sur les activités approuvées par la direction de l'UIT et qui ont été, pour certaines d'entre elles, appuyées par le CCI dans les recommandations formelles et informelles formulées dans son rapport relatif à l'Administration de l'UIT, par exemple:

- Elaboration d'un nouveau système d'évaluation du comportement professionnel: l'appel d'offres a été élaboré et un prestataire de services a été sélectionné. La configuration du nouveau système commencera au début du mois de février, la mise en service étant prévue en mai-juin 2017.
- Elaboration d'un plan d'action dans les domaines suivants: équilibre hommes-femmes; répartition géographique; activités de formation et de développement du personnel.
- Gestion du régime d'assurance maladie pour veiller au respect de l'obligation sociale incombant à l'UIT en tant qu'employeur.

La Division HRMD a poursuivi ses travaux dans le cadre de la modernisation des fonctions des ressources humaines dans le but d'améliorer la fourniture des services pour ce qui est du recrutement, de la gestion de la structure de l'organisation, de la classification des emplois, de la formation, des politiques relatives aux ressources humaines et des questions juridiques.

Dans le domaine des prestations sociales, l'accent a été placé sur la gestion de la Convention Collective Assurance Maladie (CCAM) qui est gérée par Cigna, ainsi que sur la poursuite, via la Commission de gestion, de l'examen d'ensemble du régime d'assurance, notamment la structure des primes, les franchises et les prestations, compte tenu de l'évolution de la démographie et des besoins des assurés,

tout en assurant la durabilité financière du système à court terme et à long terme. La fonction de secrétaire exécutif et les différentes fonctions au sein du secrétariat de la CCAM sont assurées par des membres du Département, qui ont continué à surveiller la transition de la CAPS, les anciennes données associées de la CAPS et le transfert de ces données au nouveau fournisseur, Cigna. L'exercice de mise en concordance de la CAPS s'est achevé en 2016.

Le secrétariat a assuré la liaison avec l'administrateur, Cigna, sur des questions relatives à l'application du régime de prestations. Un accent particulier a été mis sur l'amélioration des communications, et des notes d'information ont été publiées sous la houlette de la Commission de gestion, en collaboration avec Cigna.

Dans le domaine du bien-être et des soins préventifs, le secrétariat a poursuivi, avec l'OMPI et le soutien de Cigna, l'organisation d'actions de prévention conjointes et de sessions d'information sur les questions en lien avec le bien-être, par exemple concernant le vaccin contre la grippe pour les retraités.

Le Document C17/53 contient de plus amples informations sur le Département de la gestion des ressources humaines.

### **S.6.2 Entretien et aménagement des bâtiments de l'UIT**

En 2016, la Division de la gestion des installations (FMD), par le biais de son Service des bâtiments et des installations techniques et de son Service de la logistique, a mené à bien les projets majeurs suivants: remplacement des chaudières de la Tour; évaluation de la présence de matériaux dissimulés dans la Tour et le bâtiment Varembe qui entraîneraient des coûts supplémentaires en cas de démolition ou de rénovation; rénovation de la nacelle pour l'entretien des murs externes de la Tour; multiplication par deux du nombre de casiers électroniques pour les délégués dans le bâtiment Montbrillant; multiplication par deux du nombre d'emplacements pour vélos au siège; remplacement du circuit de chauffage de la cafétéria de Montbrillant; remplacement du système de climatisation de la salle de réunion du Secrétaire général; amélioration de la climatisation de la salle Popov et de l'extraction de fumée de l'espace de reprographie. La Division FMD a également collaboré en ce qui concerne les aspects bâtiments du projet de contrôle d'accès à l'UIT. Les autres activités de gestion logistique et d'entretien prudent se sont poursuivies normalement.

En ce qui concerne la question d'une solution à long terme pour les locaux du siège de l'UIT, la Division FMD a dirigé les travaux du Secrétariat et produit des documents pour étayer le projet, aboutissant à la prise d'une décision du GTC-HQP et de la session de 2016 du Conseil d'autoriser la construction d'un nouveau bâtiment pour remplacer ceux de Varembe et de la Tour, et à l'obtention d'une première tranche de prêt contracté auprès du pays hôte pour le financement d'un concours d'architecture et des études qui s'ensuivront. Dans le cadre de cette activité, la Division a collaboré avec d'autres organisations basées à Genève pour connaître les meilleures pratiques.

L'UIT a continué de réduire l'empreinte environnementale de ses opérations. Selon le rapport consolidé "Du bleu au vert" des Nations Unies de 2016, qui porte sur les données finales de 2015, l'empreinte des opérations de l'UIT au niveau mondial était de 3,65 TéquCO<sub>2</sub> au total, conformément aux protocoles standards d'établissement de rapports des Nations Unies. Ce chiffre est inférieur de 54% à la moyenne pour toutes les organisations des Nations Unies prises en compte, et place l'UIT dans le meilleur quintile des 66 organisations considérées. Les émissions nettes par personne de l'UIT de 2010 à 2015 (derniers chiffres disponibles) ont diminué de 7% par an. L'UIT est maintenant climatiquement neutre au niveau mondial et certifiée en tant que telle par la CCNUCC pour l'année 2015, sur laquelle porte le rapport.

## **S.7 Gestion des ressources financières**

Le Département de la gestion des ressources financières (DGRF) a surveillé la mise en oeuvre du budget de l'Union pour 2016, ce qui implique notamment les activités suivantes: gestion et contrôle

budgétaires, comptabilité, comptabilité analytique, gestion des actifs, passation de marchés et gestion des voyages. Les activités financières du DGRF pour l'année fiscale prenant fin au 31 décembre 2016 seront achevées avant la fin du premier trimestre de 2017 et présentées au Conseil de 2017 (Document C17/42). Le DGRF a géré les comptes de l'Union, a produit des rapports financiers officiels et fourni d'autres informations financières, et a coopéré avec des entités de surveillance et de contrôle financier, comme des auditeurs externes et internes, le Comité consultatif indépendant pour les questions de gestion (CCIG) et le Corps commun d'inspection (CCI).

Pour la sixième année consécutive, l'UIT a reçu un avis sans réserve pour son rapport de gestion financière conforme aux normes IPSAS. L'engagement au titre de l'ASHI ainsi que le régime d'assurance maladie sont actuellement suivis de près et une étude actuarielle complète sur ces deux questions a été publiée à la fin de l'année 2016 (Document C17/46).

Le projet de budget 2018-2019 a été soumis au Groupe de travail du Conseil sur les ressources financières et les ressources humaines, à la septième réunion que ce Groupe a tenue du 30 janvier au 1er février 2017. Son montant est de 320,1 millions CHF, et il s'agit d'un budget équilibré sans prélèvement prévu sur le Fonds de réserve. Ce projet de budget est soumis au Conseil de 2017 dans le Document C17/10.

L'UIT a adopté un programme de départ volontaire afin de compenser le coût du passage de l'âge de la retraite à 65 ans. Le DGRF a joué un rôle actif dans ce processus et en a intégré les résultats dans le projet de budget 2018-2019.

A la suite de l'adoption de la Résolution 152 (Rév. Busan, 2014), le DGRF a déployé des efforts substantiels en matière de réduction des dettes. Ces efforts ont eu une incidence positive sur le paiement des contributions, puisque le taux de recouvrement en 2016 a été de +97%, ce qui constituait une amélioration par rapport aux années précédentes et, par conséquent, une réduction des dettes des Membres de Secteur et des Associés. Par ailleurs, le DGRF a continué à surveiller les gains d'efficacité et les mesures d'économie mis en oeuvre afin de garantir une utilisation aussi efficace et économique que possible des ressources de l'Union (Document C17/45).

Enfin, le DGRF a encore modifié les règles relatives aux voyages autorisés, améliorant de manière notable le traitement des demandes d'autorisation de voyages et contribuant à la réduction des coûts associés aux voyages pour l'Union (Document C17/45).

## **S.8 Services juridiques**

L'Unité des affaires juridiques (JUR) a fourni un appui et des avis juridiques de nature générale pour l'AMNT-16, le Conseil, ses Groupes de travail et le CCIG, et a contribué à la résolution de problèmes politiques sensibles. Elle a continué d'assurer le secrétariat du Groupe ad hoc du Directeur du TSB sur les droits de propriété intellectuelle. JUR participe également activement au projet de nouveau bâtiment.

## **S.9 Unité de l'audit interne**

L'Unité de l'audit interne a continué de suivre l'avancement de la mise en oeuvre des recommandations formulées les années précédentes et a fait savoir au CCIG que de nouveaux progrès avaient été enregistrés en la matière. Plusieurs missions d'assurance ont été menées en 2016. Les missions d'assurance avaient pour objectif d'évaluer si les contrôles internes, la gouvernance et les processus de gestion des risques mis en place à l'UIT fonctionnaient. Un niveau de priorité est attribué aux recommandations résultant des travaux d'audit en fonction des incidences et de la probabilité d'une déficience (critique, élevée, moyenne, faible). Le Secrétaire général transmet également au Conseil pour examen un rapport annuel sur les activités d'audit interne. Ce rapport fait l'objet du document du Conseil C17/44.

### **S.10 Collaboration avec les membres et les parties prenantes extérieures (y compris les Nations Unies)**

En 2016, le nombre total de Membres de Secteur, d'Associés et d'établissements universitaires membres de l'UIT est resté stable par rapport à 2015, atteignant un total de 832 (cinq nouveaux Membres), soit 1 158 adhésions. Cela s'explique principalement par l'adhésion de 28 nouveaux établissements universitaires, qui compensent la baisse de 22 du nombre de Membres de Secteur (principalement à l'UIT-T et l'UIT-D). Grâce à des activités de sensibilisation menées auprès des universités en 2016, l'UIT a terminé l'année avec des établissements universitaires dans 53 Etats membres. Les régions de l'Asie-Pacifique et des Amériques sont celles où le plus de nouveaux établissements universitaires ont été recrutés. La majorité des établissements universitaires devenus membres en 2016 sont issus de pays en développement. Le regroupement des adhésions (dénonciations et suppression d'adhésions multiples) de certains Membres de longue date du secteur privé (y compris Alcatel-Lucent, Nokia, Telecom Italia Sparkle, Airbus, Microsoft, Hewlett Packard, Millicom, SFR, Motorola), l'exclusion de 19 Membres de Secteur pour non-paiement, et le passage de certains Membres de Secteur à des catégories aux cotisations moins élevées (Associés et établissements universitaires) ont entraîné une baisse des recettes. Les nouveaux membres sont issus à la fois de la base traditionnelle de l'UIT (notamment Monaco Telecom, BICS, VimpelCom Group, Kuwait Telecommunication Company – Viva, Plintron, Videotron et NagraVision/ Kudelski) et d'une participation accrue de nouvelles parties prenantes du secteur (notamment Alibaba, Hyundai, PT Bank Rakyat Indonesia et Future Cities Catapult).

### **S.11 Services de communication (services audiovisuels, services de presse, réseaux sociaux, gestion du web, programme de marque, rédaction de discours, Parcours "A la découverte des TIC")**

L'UIT continue d'adapter ses activités de communication à l'environnement dynamique des médias numériques et intègre de plus en plus les outils numériques et les réseaux sociaux dans ses différentes activités de communication, en accordant une attention particulière à l'association entre contenu et participation concernant les réseaux sociaux, la vidéo, l'audio et l'infographie.

Les faits notables des activités de communication menées en 2016 sont les suivants:

- Nouvelle campagne #ICT4SDG lancée pour les Membres et les parties prenantes de l'UIT
- Transition complète des Nouvelles de l'UIT vers un format numérique et élaboration de nouveaux produits numériques
- Augmentation annuelle de 60% de la fréquentation du blog de l'UIT
- Achèvement de la première phase de l'exercice visant à donner une nouvelle identité visuelle à l'UIT
- Nombre record de manifestations de l'UIT soutenues à Genève et sur le plan international
- Contribution à la conception de solutions pour l'affichage de contenu multilingue sur le web
- Coordination intersectorielle et interinstitutions régulière en matière de communication
- Nouvelles procédures pour une production audiovisuelle plus économique mises en place pour 2017
- Publication de six articles d'opinion dans la section éditoriale de médias de premier plan
- Croissance annuelle sur tous les réseaux sociaux où l'UIT est présent.

[Nouvelles de l'UIT: transition numérique achevée et nouveaux produits numériques](#)

Le Magazine des Nouvelles de l'UIT a fait peau neuve sous la forme d'un produit numérique spécifique. Des informations détaillées figurent au paragraphe I.3-1.

[Production audiovisuelle de l'UIT](#)

L'UIT a produit 477 vidéos pour sa chaîne YouTube l'année dernière, ainsi qu'un grand nombre de podcasts et de messages vidéo.

Le nombre de vues est resté stable, autour de 200 000 (217 233 pour 2016), pendant les cinq dernières années, après avoir presque doublé par rapport au chiffre de 2011 (97 448), et la chaîne compte maintenant un total d'environ 1,5 million de vues depuis son lancement en 2008. Cela pourrait indiquer soit que le nombre de vues annuel maximum pour le type de vidéo produit a été atteint, soit que les vidéos sont diffusées par le biais de canaux plus divers, comme la page Facebook de l'UIT, ainsi que converties en podcasts sur le compte SoundCloud de l'UIT, ce qui n'est pas pris en compte dans les chiffres indiqués. Une marge de progression est possible avec la production de vidéos pouvant intéresser des publics plus larges et qui seraient plus faciles à partager, par exemple des vidéos plus courtes, plus marquantes et davantage axées sur des histoires, fondées sur des sujets d'intérêt actuel, pour lesquelles des ressources et une planification spécifiques seraient nécessaires. Le nombre d'abonnés continue à augmenter progressivement, avec 928 nouveaux abonnés en 2016, ce qui porte le total actuel à environ 4 800.

Tout bien considéré, tant du point de vue des faits et des données que des commentaires reçus, la production actuelle est sur la bonne voie. Toutefois, pour faire évoluer les produits de communication de l'UIT afin de rester en phase avec l'environnement en rapide évolution des multiples réseaux sociaux, il faudra produire du contenu destiné spécifiquement aux réseaux sociaux, plutôt qu'adapté à ceux-ci.

#### Relations avec les médias et communiqués de presse

Les services de communication comprennent aussi les relations avec les médias et les communiqués de presse (production et distribution). En 2016, 62 communiqués de presse, 24 communiqués et 20 avis aux médias ont été émis. L'UIT a pour but d'essayer de nouveaux canaux et formats pour que le nombre de communiqués de presse puisse être réduit et qu'ils restent axés uniquement sur des sujets présentant un intérêt médiatique.

#### Réseaux sociaux

Réalisations de 2016:

- Prise de contrôle du compte LinkedIn "non officiel" de l'UIT et premières publications dès début 2016, entraînant une augmentation du nombre de membres, qui est passé de moins de 1 000 membres à plus de 6 000.
- Ralliement à la dynamique des retransmissions vidéo en direct sur Facebook, avec un rapport en direct du siège de l'UIT sur la Journée des jeunes filles dans le secteur des TIC et une vidéo de la remise des prix GEM-Tech dans le cadre d'ITU Telecom à Bangkok.
- Classement dans les dix premières sur 43 organisations internationales selon l'Indice sur les médias sociaux.
- #ICT4SDG: Une nouvelle campagne pour promouvoir le rôle des TIC dans la réalisation des ODD

Compte tenu du succès de la campagne ITU150 dirigée vers les membres, une approche similaire est utilisée pour aider les membres dans leurs communications et leur sensibilisation en faveur du rôle des TIC dans la progression vers la réalisation des ODD. Comme exemples des résultats de ces activités à la fin de l'année 2016, on peut citer les outils disponibles sur Trello, qui incluent des brochures ITU4SDG pour toutes les parties prenantes, et l'Outil de mise en correspondance avec les ODD de l'UIT.

#### Identité visuelle et image de marque

L'exercice visant à donner une nouvelle identité visuelle à l'UIT a été une activité prédominante des services de communication en 2016, dans le cadre de laquelle ils ont effectué 58 entretiens avec des fonctionnaires, produit plus de 4 000 fichiers graphiques pour tester divers scénarios d'utilisation et mises en page possibles; créé et testé plus de 20 propositions de logos, fait plus de 10 présentations

(à d'autres institutions des Nations Unies, à une agence extérieure, au Département de la planification stratégique et des relations avec les Membres et au Département des conférences et des publications, ainsi qu'à des fonctionnaires élus), et présenté 22 pages de lignes directrices.

La nouvelle feuille de route sur l'identité visuelle, comprenant des lignes directrices en matière de promotion de l'image de marque, de nouveaux flux de travail, et une évolution de la présentation de l'UIT, a été soumise à la haute direction (Groupe de coordination de la gestion) en décembre 2016, et a été pleinement appuyée et approuvée. En 2017, ces recommandations seront appliquées, ce pour quoi des ressources et un investissement, à la fois nouveaux et réaffectés, continueront d'être nécessaires.

#### Musée "A la découverte des TIC"

Le Département des services informatiques et le Service de la bibliothèque et des archives ont élaboré de nouvelles procédures pour gérer les visites du musée "A la découverte des TIC", afin de faire face à la réduction des effectifs et de se préparer aux changements à venir concernant les bâtiments de l'UIT. Le Service de la bibliothèque et des archives a également continué à gérer le Portail sur l'histoire de l'UIT, qui donne accès aux principaux documents historiques de l'UIT. Des documents importants y ont été ajoutés en 2016.

### **S.12 Services du protocole**

En 2016, le Service du protocole de l'UIT a reçu des membres de familles royales, des chefs d'État et de gouvernements, des ministres et des P-D G. à l'occasion de la manifestation ITU Telecom World à Bangkok (Thaïlande) et de l'AMNT-16 à Hammamet (Tunisie), ainsi que de conférences et manifestations à Genève. Plusieurs réunions d'ambassadeurs ont été organisées dans le but de mettre la communauté diplomatique au fait de toutes les activités futures de l'UIT. Pour que les fonctionnaires de l'Union soient informés des services fournis par le Service du protocole, une discussion "ITU Talk" a eu lieu au siège et a été diffusée sur le web aux fonctionnaires du monde entier. Le service du protocole est aussi l'un des principaux moteurs des activités de la Commission "Le large bande au service du développement durable", et à cette fin a organisé deux réunions, une à Dubaï (Émirats arabes unis) en marge du Forum mondial sur l'éducation et les compétences (GESF) et l'autre au Yale Club, à New York, à la veille de l'Assemblée générale des Nations Unies. Le Service du protocole a officiellement pris la nouvelle responsabilité de l'organisation d'événements spéciaux pour l'UIT depuis octobre 2016.

### **S.13 Facilitation des travaux des organes directeurs (PP, Conseil, groupes de travail du Conseil)**

Le Secrétariat des organes directeurs (GBS) a dirigé, géré et supervisé la préparation et l'organisation quant au fond du Conseil ainsi que des réunions des Groupes de travail du Conseil en octobre 2016 et janvier-février 2017. Il a dirigé, coordonné et supervisé l'élaboration des rapports soumis au Conseil et a continué de veiller à la bonne application de toutes les décisions de la Conférence de plénipotentiaires et du Conseil. Il a également fourni des avis d'expert au Président du Conseil, ainsi qu'aux présidents et secrétaires des Groupes de travail du Conseil.

Les préparatifs de la PP-18 ont déjà commencé, et des précisions à ce sujet figurant dans le Document C17/5.

Par ailleurs, le Département des services informatiques et le Service de la bibliothèque et des archives ont apporté leur soutien pour l'examen du projet de politique de l'UIT en matière d'accès à l'information/aux documents par le GTC-FHR et la session de 2016 du Conseil, et ont travaillé ensemble à l'élaboration des infrastructures et procédures nécessaires pour mettre en oeuvre la politique à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Des informations supplémentaires sont disponibles dans le document C17/66.

D'autres précisions sur la session de 2016 du Conseil de l'UIT et des groupes de travail du Conseil sont données dans les paragraphes 8.1 et 8.2.

#### **S.14 Production et distribution des badges**

Le système de badges est actuellement intégré dans la plate-forme CRM et le système de gestion d'identité. La plate-forme CRM contient toutes les coordonnées et les informations bancaires des personnes, sociétés et organisations interagissant avec l'UIT. Cette même plate-forme est censée être utilisée pour inviter les personnes aux réunions et conférences de l'UIT et les y inscrire. Cette formule a été utilisée pour ITU Telecom World en 2014, en 2015 et en 2016 ainsi que pour les Commissions d'études 11 et 13 de l'UIT-T en 2015. En 2016, la plate-forme a commencé à être utilisée pour les autres manifestations et conférences de l'UIT.

#### **S.15 Services de mobilisation des ressources**

La PP-14 (Résolution 158 et Décision 5) a demandé au Secrétaire général d'étudier des options permettant de dégager des recettes. La direction de l'UIT a créé un groupe interne, présidé par le Vice-Secrétaire général, et l'a chargé d'étudier cette question et de formuler des propositions. Celles-ci figurent dans l'annexe d'un document intitulé "Améliorer la stabilité et la prévisibilité des bases financières de l'Union", qui a été présenté au GTC-FHR à sa réunion de janvier 2017. Ce document indique que la priorité absolue en matière de mobilisation des ressources est de garantir la stabilité des contributions mises en recouvrement provenant des Membres de l'UIT, puisque cette source de recettes compte pour près de 70% du budget ordinaire. Ces fonds sont utilisés pour la mise en oeuvre des plans stratégiques et opérationnels de l'Union. Afin de compléter cette source de revenus, différentes possibilités sont envisagées pour accroître les recettes du recouvrement des coûts, ainsi que pour obtenir des ressources extrabudgétaires auprès de partenaires autres que les membres de l'UIT, et diversifier ainsi les sources de revenus. Dans cette veine, le Secrétariat analyse actuellement la possibilité d'obtenir davantage de soutien de fondations majeures sous forme de contributions volontaires visant à soutenir des activités qui ne sont pas couvertes par le budget ordinaire de l'UIT. Le document se réfère également aux lignes directrices récemment approuvées concernant les parrainages liés aux manifestations, ainsi qu'au projet de Principes régissant la mobilisation des ressources, deux documents conformes aux meilleures pratiques des Nations Unies.

#### **S.16 Gestion et planification stratégiques institutionnelles**

*Contrôle et établissement de rapports:* Un nouvel outil en ligne a été introduit pour le Rapport d'activité annuel de l'UIT. Cet outil a été conçu pour permettre aux dirigeants et aux membres de suivre les progrès réalisés dans la mise en oeuvre du cadre de présentation des résultats de l'UIT et d'évaluer plus avant les besoins de contrôle. Le processus de planification, de développement et d'institutionnalisation de la collecte de données et de l'établissement de rapports est en cours.

Conformément au Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'application de la politique du CCS sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, les activités d'établissement de rapports ont inclus l'élaboration du tableau de bord sur l'égalité entre les femmes et les hommes, qui donne une vue d'ensemble régulièrement mise à jour de la situation actuelle des femmes à l'UIT et dans le secteur des TIC.

*Coordination intersectorielle sur les questions de gestion organisationnelle:* Les activités du Groupe de coordination intersectorielle (ISC-TF) se sont poursuivies en 2016, avec notamment les résultats suivants:

- L'élaboration du projet de politique en matière de gestion des risques et de la déclaration relative à la propension au risque, qui seront présentés à la session du Conseil de 2017. La mise en oeuvre d'une gestion systématique des risques s'est poursuivie, notamment aussi avec l'élaboration et la gestion de registres des risques et de tableaux de bord.

- La coordination des mesures prises à la suite des recommandations du CCI concernant l'UIT, notamment l'achèvement de l'exercice d'acceptation et de mise en oeuvre des recommandations 2006-2014 du CCI, et la coordination au titre du Plan d'action visant à mettre en oeuvre les recommandations du CCI relatives à l'examen de la gestion et de l'administration de l'UIT.
- L'élaboration cohérente des plans opérationnels pour la période 2017-2020: étant donné qu'ils ont été élaborés dans un format cohérent et plus concis, selon les principes de la gestion axée sur les résultats, ces plans comportent un ensemble d'indicateurs de résultats ainsi que des indicateurs pour les catalyseurs. Les processus de contrôle régulier de ces indicateurs pour tous les objectifs sectoriels et intersectoriels est maintenant en place.

*Soutien à la mise en oeuvre du Programme à l'horizon 2030:* L'Outil de mise en correspondance avec les ODD de l'UIT a été présenté sous forme de concept à la session de 2016 du Conseil et a ensuite été élaboré, afin de donner une vision d'ensemble des contributions de l'UIT aux Objectifs de développement durable, grâce à la visualisation des correspondances et des liens entre le cadre stratégique de l'UIT, le Programme Connect 2020, les Grandes orientations du SMSI et les ODD.

Pour soutenir les activités de mise en oeuvre du Programme Connect 2020 de l'UIT, deux documents de réflexion ont été élaborés: le premier, intitulé "Working Together to Connect the World by 2020", (1) souligne l'incidence largement positive de l'Internet sur la croissance économique, (2) estime à 450 milliards USD les besoins d'investissement dans des infrastructures de haut niveau nécessaires pour connecter 1,5 milliards de personnes supplémentaires, et (3) fournit les preuves d'un lien généralement positif entre un cadre réglementaire novateur et favorable, et la pénétration du large bande; le second, intitulé "Working together to achieve Connect 2020 Agenda Targets", donne des précisions sur l'identité et la localisation actuelles de ceux qui ne sont pas encore connectés, sur les principaux défis à relever pour atteindre les cibles du Programme Connect 2020, et sur les mesures possibles pour connecter plus rapidement ceux qui ne le sont pas encore, en vue d'atteindre ces cibles.

L'UIT a aussi continué à participer activement aux activités du Réseau de planification stratégique des Nations Unies, et a pris part à la réunion tenue à Rome (en décembre 2016), axée principalement sur le processus d'adoption des Objectifs de développement durable et sur leurs incidences stratégiques sur les processus de planification des institutions des Nations Unies.

## 8 Activités des organes directeurs de l'UIT

### 8.1 Conseil de l'UIT

La session de 2016 du Conseil a eu lieu du 25 mai au 2 juin 2016. Mme Julie Zoller (États-Unis) a occupé la fonction de Présidente et Mme Eva SPINA (Italie) celle de Vice-Présidente. M. Kirill OPARIN (Fédération de Russie) a présidé la Commission Permanente de l'administration et de la gestion, dont Mme Vernita HARRIS (Etats-Unis) et M. Abdourhamane TOURÉ (Mali) étaient les Vice-Présidents.

Les activités du Conseil ont été habilement dirigées par les deux Présidents, qui ont fait preuve d'efficacité, et 20 textes officiels ont été adoptés, dont six nouvelles Résolutions, trois modifications de Résolutions, neuf nouvelles Décisions et deux modifications de Décisions. L'ordre du jour de la session de 2016 du Conseil (C16/1(Rev.1)) et les documents connexes ainsi que les comptes rendus et les textes complets des Résolutions et des Décisions peuvent être consultés sur le site web du Conseil à l'adresse: <https://www.itu.int/md/S16-CL-C/fr>.

Les dates proposées pour les sessions de 2018, 2019 et 2020 du Conseil sont données dans le Document C17/2.

## 8.2 Groupes de travail du Conseil (GTC) et groupes d'experts

Deux séries de réunions des Groupes de travail du Conseil (y compris du Groupe d'experts sur le RTI) se sont tenues pendant la période couverte par le rapport: une en octobre 2016 et une en janvier-février 2017. Ces groupes ont passé en revue les tâches que leur avait confiées le Conseil; les discussions et les résumés sont récapitulés dans les Rapports des présidents comme suit: CWG-WSIS, C17/8; CWG-Internet, C17/51; CWG-COP, C17/15; CWG-Langues, C17/12; CWG-HQP, C17/7; CWG-FHR, C17/50; EG-ITRs, C17/26: On trouvera des informations complètes sur chaque GTC à l'adresse: <http://www.itu.int/fr/council/Pages/groups.aspx>.